

40 M€ d'augmentation de capital pour InnovHealth

■ L'intervention du fonds d'investissement franco-américain Forepont donne naissance à ReLyfe, un nouveau groupe de MedTech. *Page 7*

Emmanuel Macron soutient le monde sportif



■ Le président de la République était accompagné de Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu mais aussi de Tony Parker et Laure Boulleau pour annoncer des mesures de relance du monde sportif. *Page 4*

Basecamp Vascular s'implante à Reims

■ La MedTech s'étoffe à Reims, avec l'arrivée de la start-up Basecamp Vascular spécialisée dans la technologie de traitement des AVC. *Page 6*

Résultats de la BPALC : solidité et résilience

■ La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC) a annoncé des résultats en nette augmentation pour 2020. *Page 8*

Portrait

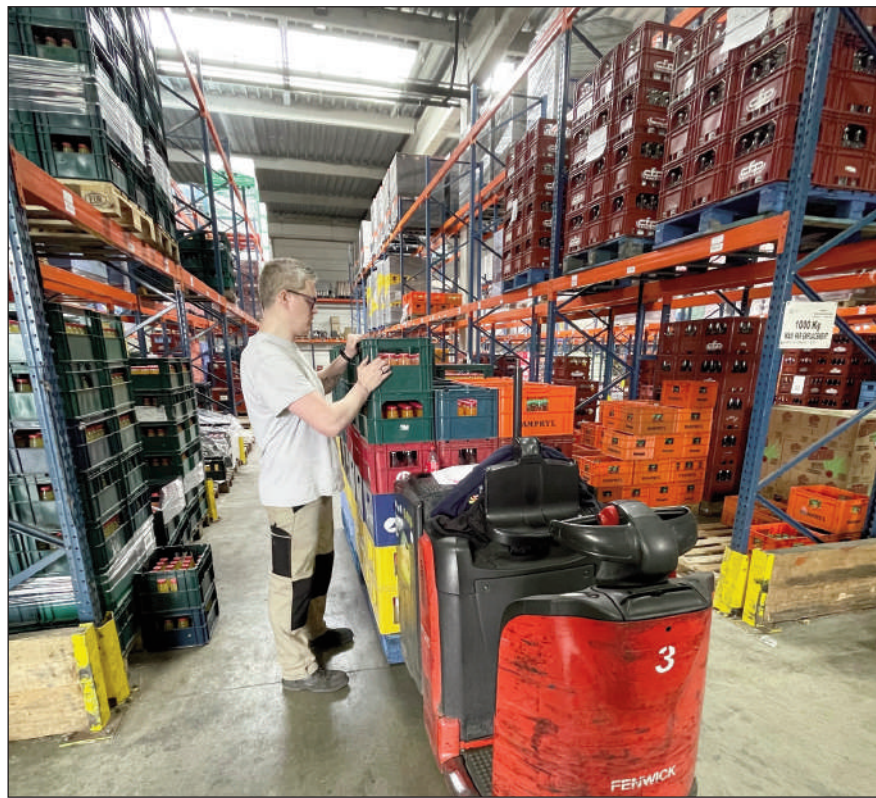
■ L'Ardennais Melaine du Merle. *Page 32*

13 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 28

Pour les fournisseurs aussi, c'est la reprise !

Acteurs quasiment invisibles de la reprise aux yeux du grand public, les fournisseurs des restaurateurs ont mis les bouchées doubles pour permettre à leurs clients d'être prêts à temps. Pour le groupe Soredis, leader régional de la distribution de boissons auprès des professionnels, la reprise a été anticipée depuis de nombreuses semaines déjà. Car même au ralenti, même sans aide de la part de l'Etat, l'entreprise rémoise a toujours continué à tourner. Une volonté de son Pdg François Guy et de son directeur général Alexis Petit-Gats, relayée dans tous les services, des livreurs aux commerciaux en passant par les services administratifs. Même approche du côté de l'entreprise Cali.T (Champfleury, Marne) de Tony Calio, qui a dû s'organiser pour être prêt à répondre à ses 400 clients locaux. Grosiste en produits frais (viandes, volailles, charcuterie, fromages, épicerie fine... essentiellement artisanaux) sa clientèle est composée à 80% de restaurateurs. Autrement dit, une clientèle particulièrement impatiente de passer à nouveau derrière les fourneaux le 19 mai



Les grossistes et distributeurs ont mis les bouchées doubles pour fournir leurs clients restaurateurs dans les temps. *Page 3*

Biodiversité : l'éolien impulse de nouvelles études

La région Grand Est compte 43 parcs éoliens soit 800 MW d'énergie éolienne produite. Faire de la pédagogie face au sentiment de saturation d'éoliennes dans le paysage champardennais et établir un état des lieux sur les actions engagées, tels étaient les principaux objectifs de la rencontre entre Engie Green, l'association Symbiose mais aussi la Fédération des chasseurs et l'association CPIE, à l'occasion de la journée de la biodiversité. De l'implantation des éoliennes est née une préoccupation de la biodiversité,

car si ces dernières produisent de l'énergie verte, leur impact sur la nature pose aussi certaines questions. C'est pourquoi Engie Green consacre 15% du budget de développement et 25% du temps de développement des projets éoliens à la biodiversité. « C'est le dialogue et l'action de tous qui rendent possible le développement de mesures servant au mieux chaque éco-système local », indique Cédric Barbary, Responsable du pôle biodiversité d'Engie Green. *Page 10*

SEREGEST
Gestion Immobilière

Gestion locative
d'immobilier
d'entreprise

Bureau
Commerce
Logistique
Industrie

Gestionnaire
Conseil
Partenaire

14 Boulevard Lundy
Reims

06 75 75 42 42

contact@seregest.fr



NOUS RECHERCHONS

- STOCKS DE MARCHANDISES alimentaires / non alimentaires
- SURPLUS DE PRODUCTIONS,
- PRODUITS EN DÉSTOCKAGE,
- PRODUITS À DATES COURTES...

Envoyez-nous vos offres à promo-marche@orange.fr ou contactez-nous au **06.84.70.76.31**

L'indice des prix à la consommation

Sur un mois

+0,1%



Le prix des services

Sur un an

+1,2%



Le prix des produits manufacturés

Sur un an

-0,2%



baromètre

L'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,1 %

En avril 2021, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,1 % sur un mois, après +0,6 % en mars. Les prix des produits manufacturés (-0,1 % après +1,6 %) et ceux de l'énergie (-0,4 % après +2,2 %) se replient. Les prix du tabac sont stables en avril comme en mars. Les prix des services progressent de 0,1 % comme le mois précédent et ceux de l'alimentation augmentent (+0,6 % après avoir été stables). Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont en hausse de 0,1 % comme en mars. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 1,2 %, après +1,1 % en mars. Les prix de l'énergie accélèrent (+8,8 % après +4,7 %) ainsi que ceux des services. (INSEE)

Légère accélération des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 1,2 % en avril, après +1,1 % en mars. Les prix des services de communication accélèrent (+4,2 % après +1,3 %) dans le sillage du rebond des prix de la téléphonie mobile (+5,1 % après -0,7 %). Les prix des « autres services » accélèrent également (+1,3 % après +1%) et ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères progressent de 0,9 % comme en mars. Les prix des services de transports décélèrent légèrement (+1,7 % après +1,8 %) en lien notamment avec le repli des prix du transport routier (-0,6 % après +0,8 %). Après deux mois de stabilité, les prix des services de santé se replient (-0,9 %) en raison de la baisse marquée des prix des services des laboratoires d'analyses médicales et des centres de radiologie (-5,9 % après -0,8 %). (INSEE)

Poursuite de la baisse des prix des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés baissent de 0,2 % comme en mars. Les prix de l'habillement et des chaussures reculent moins que le mois précédent (-2,3 % après -2,7 %). Les prix des « autres produits manufacturés » ralentissent (+0,4 % après +0,6 %) en lien notamment avec ceux des gros appareils ménagers (+0,1 % après +1,1 %) et ceux de la verrerie, de la vaisselle et des ustensiles de ménage (+1,1 % après +1,5 %). Les prix des jeux, des jouets et des passe-temps (-1,3 % après +1,5 %) et ceux des biens d'équipement ménager (-0,3 %) se replient. À l'inverse, les prix des meubles et des articles d'ameublement (+3,6 % après +3,2 %) et ceux des journaux (+6,3 % après +4,2 %) accélèrent. (INSEE)

Le titre de l'Estac fêté à la mairie de Troyes



François Baroin a reçu Laurent Battles et ses joueurs à la mairie de Troyes à l'issue d'une saison couronnée d'un titre de champion de Ligue 2.

À l'issue d'une saison très particulière à cause de la crise sanitaire, les footballeurs de l'Estac ont reçu leur trophée de champions de Ligue 2 dans un lieu inhabituel et en petit comité. C'est donc le président de la LFP, la Ligue de Football Professionnel, Vincent Labrune, qui a fait le déplacement jusqu'à l'hôtel de ville de Troyes pour cette remise. L'occasion pour François Baroin de revenir en détail sur une saison hors normes, notamment en rendant hommage à Daniel Masoni « qui a su choisir les hommes pour faire basculer l'Es-

tac dans le football de demain ». L'ancien président du club troyen avait fait le bon choix en recrutant l'entraîneur Laurent Battles, artisan de la montée en Ligue 1, avant de vendre le club à City Group. « Le football de demain passe par une très grande exigence de qualité sportive, une ambition globale, des moyens financiers importants », ajoute le maire de Troyes en estimant que les nouveaux propriétaires de l'Estac sont bien placés pour relever le défi. Toujours très investi dans l'avenir du club, François Baroin s'est longuement attaché à

détailler les qualités de Laurent Battles, en souhaitant ardemment que l'entraîneur, courtisé par d'autres clubs, puisse rester à Troyes la saison prochaine. Dans son discours, Laurent Battles, tout en soulignant la qualité de l'accueil troyen, n'a pas totalement dissipé les doutes quant à son avenir. La réponse définitive sera connue rapidement, d'autant que le staff technique et les joueurs reprendront le chemin de l'entraînement le 25 juin.

L.L.



CHRISTIAN BRETHON ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE L'UIMM FRANCE

Après avoir élu le jeudi 15 avril 2021, Éric Trappier Président de l'UIMM à l'unanimité, l'UIMM a désigné le marnais Christian Brethon à sa vice-présidence le 20 mai. À 60 ans, Éric Trappier est Président Directeur général de Dassault Aviation depuis 2013, qu'il a rejoint en 1984. Il est également Président du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) et Président du CIDEF (Conseil des Industries de Défense Françaises).

Pour la première fois, à l'UIMM, une vice-présidence a donc été créée et dévolue à Christian Brethon, président de l'UIMM Champagne-Ardenne, pour effectuer une complémentarité entre les grands groupes et les PME et ETI des territoires.

Élu pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, Éric Trappier succède à Philippe Darmayan, qui était Président de l'UIMM depuis 2018.

De son côté, Christian Brethon, conservera son poste de président de l'UIMM Champagne-Ardenne mais ne renouvelera pas son mandat à la tête du Medef Marne en septembre prochain.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Pour les fournisseurs aussi, c'est la reprise !

Restauration. Pour que les établissements munis de terrasses puissent accueillir leurs clients et les servir dans les meilleures conditions, les fournisseurs s'activent en coulisses.

Acteurs quasiment invisibles de la reprise aux yeux du grand public, les fournisseurs des restaurateurs ont mis les bouchées doubles pour permettre à leurs clients d'être prêts à temps. Pour le groupe Soredis, leader régional de la distribution de boissons auprès des professionnels, la reprise a été anticipée depuis de nombreuses semaines déjà. Car même au ralenti, même sans aide de la part de l'Etat, l'entreprise rémoise a toujours continué à tourner. Une volonté de son Pdg François Guy, relayée dans tous les services, des livreurs aux commerciaux en passant par les services administratifs. « Nous sommes toujours restés ouverts », précise Alexis Petit-Gats, directeur général du groupe. « Nous avons utilisé le chômage partiel pour une partie de notre personnel mais nous avons toujours conservé une activité pour assurer les quelques livraisons, l'accompagnement des clients et la prospection ». Au 19 mai, jour de réouverture des terrasses des restaurants, Soredis enregistrait 30% de ses clients en phase de reprise. « Il y a deux mois nous avons appuyé sur le bouton pour faire nos approvisionnements. Nous avons passé nos commandes auprès des industriels avant même que le gouvernement ait confirmé le calendrier de reprise, et ce pour être sûr d'être prêts avant les autres ».

Tony Calio, le dirigeant de l'entreprise Cali.T (Champfleury, Marne) a lui aussi dû faire preuve d'un grand sens de l'anticipation pour être prêt à répondre à ses 400 clients locaux. Grossiste en produits frais (viandes, volailles, charcuterie, fromages, épicerie fine... essentiellement artisanaux) sa clientèle est composée à 80% de restaurateurs, de la brasserie aux étoilés. Autrement dit, une clientèle particulièrement impatiente de passer à nouveau derrière les fourneaux le 19 mai. « Nous avons augmenté nos volumes d'achats ces dernières semaines pour honorer nos futures commandes », précise celui dont les équipes ont assuré 400 livraisons rien que dans la journée du mercredi 19 mai. « Les commandes ont afflué entre vendredi et mercredi ». Même si tous ses clients n'ont pas rouvert le 19 mai, pour faire face à ce surcroît d'activité annoncé, il avait même embauché deux chauffeurs et un commercial et vient d'acquérir son septième camion de livraison. Cuisinier de métier, Tony Calio connaît parfaitement les contraintes de la profession et met un point d'honneur à



La première semaine de réouverture, Soredis enregistrait 30% de clients en activité.

assurer une livraison dans les plus brefs délais. « J'ai horreur des ruptures de stock. C'est pourquoi nous prenons les commandes le soir après le service, pour pouvoir les livrer dès le lendemain matin ». D'ailleurs son équipe de 14 personnes est présente du lundi au dimanche, un agenda calqué sur celui de sa clientèle.

SE RÉINVENTER EN TEMPS DE CRISE

Le groupe Soredis, qui dispose de plus de 13 000 références « soit deux fois plus que la moyenne de la profession », a livré 25 tonnes de marchandises la semaine précédant la réouverture des terrasses, soit la moitié de ce qu'il livrait en 2019 (le printemps 2020 étant celui du premier confinement) à la même période. « Aujourd'hui, 30% de nos clients ont rouvert pour une activité équivalente à 50%, ce qui signifie que ces clients font des commandes importantes. Les caves étaient parfois vides, ce qui s'est souvent traduit par un niveau de commandes assez conséquent ».

La crise sanitaire et la mise à l'arrêt de leurs clients restaurateurs a aussi été l'occasion pour les fournisseurs de se réinventer et de mettre en place des projets qui étaient dans les cartons, faute de temps pour les concrétiser. Pour Soredis, l'année 2020 a été celle de la digitalisation. Mise à disposition d'un service de numérisation de carte de restaurant

via un QR code pour ses clients, digitalisation du catalogue, modernisation du site web... « En septembre nous allons lancer un portail clients destiné aux commandes, à la présentation des nouveaux produits, notamment », explique Alexis Petit-Gats. Des nouveautés qui font leur apparition au catalogue grâce à un sourcing lui aussi effectué pendant cette période. « Nous avons tissé des partenariats avec des micro-brasseries et des spécialistes de spiritueux pour proposer des exclusivités et des produits différenciants à nos clients ». Soredis lance même une gamme de trois boissons développées par ses soins, un cola, un cola zéro et un thé glacé, avant l'apparition prochaine d'un soda bio à l'orange. « C'est un produit régional du Grand Est, artisanal et élaboré à partir d'eau de source », souligne le Directeur général. « Ce genre de produit répond à une attente de nos clients et les premiers retours sont fantastiques ».

Au gré des différents confinements, Tony Calio n'a pas lui non plus voulu se résoudre à la mise au ralenti de son activité. « Nous n'avons pas eu les aides des restaurateurs, certes, mais nous avons quand même bénéficié du chômage partiel. Par rapport à certains de nos fournisseurs en Italie ou en Espagne, par exemple, nous sommes plutôt bien lotis de ce côté là en France »,

précise-t-il. Sonné par le premier confinement et les perspectives de pertes de marchandises conséquentes, il a fait des dons à des associations comme la Maraude pour éviter le gaspillage et a vite rebondi.

STRATÉGIES PAYANTES

« Nous avons toujours gardé le contact avec nos clients. Et ça, c'est très important. Puis, nous sommes allés chercher de nouveaux marchés dans les boulangeries, par exemple, qui étaient restées ouvertes, pour continuer à avoir un flux de travail et faire tourner nos employés pendant cette période compliquée ». Une stratégie qui lui a permis de limiter la casse, alors que son activité était en plein essor avant la crise. « En 2019, nous avons réalisé 5 M€ de chiffre d'affaires. En 2020, nous avons fait 3,5 M€ », précise le dirigeant qui doit désormais faire face à un autre problème, de taille celui-ci : avec l'accroissement de son activité, lui et ses salariés sont à l'étroit dans ses locaux de Champfleury.

« Nous avons toujours continué à accompagner nos clients », rappelle aussi Alexis Petit-Gats, qui a dû faire face à la problématique des stocks et de l'écoulement des produits aux dates limite de consommation les plus courtes. « Nous avons fait de la prospection dans les commerces qui sont restés ouverts comme les bou-

langeries pour leur proposer certains produits et nous avons accompagné au plus près les clients qui faisaient de la vente à emporter. Nous avons aussi contacté des collectivités et nous avons fait beaucoup de dons », précise le Directeur général qui a refusé de brader ses produits, préférant négocier le partage de l'effort avec les industriels et les fournisseurs. « Notre métier c'est de livrer auprès des professionnels, nous ne pouvons pas nous permettre d'envoyer un message destructeur de valeur sur des produits sur lesquels les marges sont déjà extrêmement serrées. Nous avons choisi la moins mauvaise décision dans pareil cas ».

Comme Cali.T, Soredis est aujourd'hui en ordre de marche depuis plusieurs semaines pour faire face à l'afflux de commandes et de livraisons inhérentes à la reprise. « Nous avons un niveau de confiance relativement élevé dans la reprise de l'activité. Les industriels étaient globalement prêts et nous avons fait partie des premiers à être réapprovisionnés. Aujourd'hui nos entrepôts sont pleins. »

Les feux sont donc au vert pour la reprise, les restaurateurs peuvent être rassurés, ils pourront servir à leurs clients leurs produits préférés, plus quelques nouveautés.

BENJAMIN BUSSON



Tony Calio livre près de 400 clients chaque jour, pour la plupart restaurateurs.

Emmanuel Macron donne le coup d'envoi de la reprise sportive

Politique. Le président de la République était accompagné de deux ministres dans l'Aube pour annoncer des mesures de relance du mouvement sportif.

Un président de la République, deux ministres et deux grands sportifs à la manœuvre pour la relance des activités sportives en France, ce sont les grands moyens qui ont été déployés à Pont-Sainte-Marie. La commune de l'agglomération troyenne a reçu pendant tout un après-midi la visite d'Emmanuel Macron, accompagné de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, Roxana Maracineanu, ministre des Sports ainsi que deux grands sportifs, le basketteur Tony Parker et la footballeuse Laure Boulleau. La date choisie, le mercredi 19 mai étant évidemment symbolique à plus d'un titre. « C'est une journée particulière pour les adultes, avec la réouverture des terrasses et des magasins, mais aussi pour les enfants avec le redémarrage des activités sportives pour les jeunes, en intérieur comme en extérieur », a reconnu le chef de l'État.

CHUTE DES LICENCIÉS

Seulement voilà, le mouvement sportif a été sérieusement malmené par la crise sanitaire. L'arrêt des entraînements et des compétitions a détourné les jeunes – et les adultes aussi – de la pratique d'un sport. Désormais, il s'agit de remonter la pente et remettre la machine sur les rails. L'arrêt des activités sportives, notam-



Emmanuel Macron accompagné de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation et du sportif Tony Parker.

ment en salle mais également en plein air, ont eu pour conséquence une baisse importante du nombre de licenciés estimée en moyenne à 26 %. Des sports de contact tels que la boxe et le judo ont pratiquement perdu un adhérent sur deux ! Vont-

ils revenir ? La réponse à cette question est essentielle pour nombre de clubs sportifs tirant une bonne partie de leurs ressources des licences versées par les adhérents. Le gouvernement a décidé d'agir sur le terrain économique en aidant les clubs, et

au-delà des fédérations sportives, à reconstituer leurs ressources en retrouvant leurs pratiquants ou en recrutant de nouveaux. Une enveloppe de 100 millions d'euros est consacrée dès cette année à une nouvelle mesure qui devrait être recon-

duite l'an prochain.

UN PASS-SPORT DÈS CET ÉTÉ

Le pass-sport sera proposé, à partir de cet été par l'intermédiaire de la caisse d'Allocations Familiales, à tous les enfants des familles bénéficiaires de l'ARS, l'allocation de rentrée scolaire. Ce sont donc 5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans qui pourront bénéficier d'une aide de 50 % pour acheter une licence sportive. Une aide qui est par ailleurs cumulable avec les autres dispositifs d'aide à la pratique sportive déjà existants. « On va casser la barrière de l'argent avec le pass-sport, et les jeunes vont pouvoir aussi découvrir d'autres sports », fait remarquer Emmanuel Macron. Le président de la République veut voir plus loin que son mandat actuel. « On voudrait faire de cette journée le point de départ d'une course de fond qui ira jusqu'en 2024 car nous avons une double ambition : ramener un maximum de médailles et faire de la France une nation sportive », explique-t-il. « Le plan de relance a permis aussi un rattrapage sur les équipements sportifs et des rénovations », ajoute-il, en soulignant le rôle essentiel des collectivités locales et des bénévoles associatifs.

LAURENT LOCURCIO

Un président presque en campagne

« Je ne fais pas de commentaires politiques dans ce type de déplacement », affirme Emmanuel Macron. Pas question donc d'évoquer d'autres sujets que la reprise des activités sportives, le déconfinement ou encore la crise sanitaire. Du côté de l'Élysée, on avait tenu à préciser, en préalable de la visite, que le choix de Pont-Sainte-Marie pour la visite présidentielle n'avait pas de portée politique. Le hasard faisant bien les choses, le maire de Pont-Sainte-Marie, Pascal Landréat, est soutenu par LREM et Grégory Besson-Moreau, seul député « marcheur » aubois à avoir accompagné toute la visite. Fallait-il voir également une dimension politique à l'accueil très discret d'Emmanuel Macron, dont c'était la première visite officielle dans l'Aube, par François Baroin ? Toujours est-il que

l'absence du président de Troyes Champagne Métropole a été remarquée lors des visites dans les gymnases et sur les terrains de foot. Pourtant François Baroin était bien là, de retour de Paris après avoir participé à la manifestation des policiers dans la capitale. Devant la mairie de Pont-Sainte-Marie, François Baroin a brièvement rencontré Emmanuel Macron pour « un accueil républicain » avant de repartir.

BENZEMA ET BAINS DE FOULE

Cela dit, le président de la République a accepté d'évoquer d'autres thèmes, et notamment celui du retour de Karim Benzema en équipe de France. Tout en assurant ne pas être intervenu, il estime que « Didier Deschamps a fait le bon choix, celui de la meilleure équipe possible. En France, il y a deux fonctions très

difficiles à exercer : président de la République et sélectionneur car 68 millions de personnes pensent être meilleures », fait-il remarquer. Emmanuel Macron s'est livré à plusieurs « bains de foule » au cours de cette visite. L'occasion de livrer des conseils à une mère de quatre enfants en difficulté financière. « Allez voir à la CAF, vous avez droit à des aides même pour passer un permis de conduire », glisse le président de la République. À un opposant au régime congolais, il expose sa position au lendemain du sommet sur l'Afrique qui s'est tenu à Paris. Insécurité, chômage, Emmanuel Macron a abordé divers sujets avec les habitants venus à sa rencontre. De quoi donner à cette visite comme un avant goût de campagne présidentielle... »

L.L.



Emmanuel Macron a rencontré des habitants et dialogué avec eux lors de sa venue à Pont Sainte-Marie.

Politique. Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'Etat chargé des Retraites et de la Santé au Travail est venu à Reims, et notamment auprès des restaurateurs, faire le tour des conditions sanitaires et sociales de la réouverture des terrasses.

La pluie pour arroser la réouverture des terrasses de Reims



C'est entre pluie et éclaircies mais avec enthousiasme que Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'Etat chargé des Retraites et de la Santé au Travail, accompagné du Maire de Reims, Arnaud Robinet est allé à la rencontre des restaurateurs.

15 heures, dans sa version jauge à 50%, la terrasse du Gaulois, l'une des plus grandes de France, est pleine, comme quasiment toutes celles de la quarantaine des autres cafés et restaurants de la Place d'Erlon. Un soleil trompeur s'installe à l'arrivée des autorités : Laurent Pietraszewski, le Secrétaire d'Etat chargé des Retraites et de la Santé au Travail, le Préfet de la Marne, Pierre N'Gahane, le Sous-

préfet de Reims, Jacques Luchereilh, trois députés de la Marne, Lise Magnier, Aina Kuric et Éric Girardin, Arnaud Robinet, le Maire de Reims, Joël Oudin, le Président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, Vincent Mansencal, le Président des Vitrines de Reims, sans oublier Jean-Marc Roze, au nom du Conseil Départemental.

« Très compliqué avec les saisonniers. On ne sait pas où ils sont. Mais

merci aux salariés présents, aux clients et au Maire de Reims ». Petite allusion à l'extension autorisée de la terrasse du Gaulois de la part de Loris Clarot, un patron qui ouvre le bal des conversations avec le Secrétaire d'Etat, au beau milieu d'un service tourbillonnant. « Je vois ici un restaurateur heureux de pouvoir redémarrer son activité, souligne Laurent Pietraszewski, et je constate aussi que les salariés reprennent dans de bonnes conditions, avec une organisation du travail bien pensée en amont. On sent bien que tout le monde a envie de revenir à une vie normale ».

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES À LA REPRISE

Le Secrétaire d'Etat évoque la formation dans la profession de l'hôtellerie-restauration : « Nous avons un certain retard sur ce sujet spécifique. Mais durant l'arrêt de l'activité, les formations étaient possibles et nombreuses et elles le sont encore. Il s'agissait de garder un contact avec les salariés et de parfaire leur formation, qu'ils soient à l'arrêt ou en activité partielle. Le Gouvernement a mis en place des véritables modules propres au redémarrage ».

15 h 15, halte au Tablier. Le Secrétaire d'Etat apprend qu'il a loupé la

truite de Vendresse, produit régional phare de la carte de l'établissement, qu'ici le protocole sanitaire, objet majeur de sa visite, est parfaitement respecté et que, tout compte fait, une ouverture par étape est une bonne décision. Propos salués par Laurent Pietraszewski : « La sécurité sanitaire, les gestes barrières pour tous, y compris dans le déplacement des clients, prendre soin de tout le monde... Nous sommes ici aujourd'hui pour vous encourager dans vos démarches de protection sanitaire. La prudence est de mise, elle doit être pérenne ».

OUVERTURE PLUVIEUSE, OUVERTURE HEUREUSE

À la terrasse de l'Edito, 15 h 30, Pierre Dujour d'hui a bien fait les choses : eau plate et gazeuse, puis thé, pour l'invité, et café pour les autres. De l'eau, il en vient même du ciel à faire dire à Joël Oudin cette phrase historique en ce 19 mai : « Le soleil qui pleure est content de l'ouverture des terrasses ». Arnaud Robinet rougit derrière son masque quand le Président de l'UMIH rajoute : « La profession a été soutenue et notamment par la Ville de Reims ». Plus qu'une question, cette remarque de Vincent Mansencal : « La profession est convalescente et

avec elle la grande majorité des commerçants. Des maux qui se confirment après 200 jours de fermeture. Il y aura des faillites et pour certain le moral est à plat ». Avec cette réponse de Laurent Pietraszewski : « C'est bien de rappeler que tout ne va pas au mieux partout. Nous sommes dans un processus de reconstruction dans toute l'économie. Ces maux que vous évoquez n'échappent pas à la vigilance du Gouvernement et particulièrement en direction des situations les plus complexes ».

À l'abri, 15 h 40, le Secrétaire d'Etat conclut au micro de France Bleu : « J'ai vu beaucoup de plaisir dans le regard des restaurateurs rencontrés. Je suis venu constater que les salariés reprenaient leur activité dans de bonnes conditions de sécurité et que les employeurs ont appelé la majorité de leurs équipes pour cette reprise. L'accompagnement financier va se poursuivre jusqu'à la reprise totale d'activité. Le Ministère des finances est attentif à ce suivi, avec des réponses données et des réponses à venir à la quasi-totalité des cas rencontrés ». La profession a plaidé sa cause auprès de l'envoyé du Gouvernement et le ciel a pleuré. Quoi de plus normal en ce 19 mai, jour de la Saint-Yves, Patron des avocats et de la Bretagne ?

GÉRARD DELENCLOS

Anniversaire. Créé en pleine crise sanitaire, le bureau d'études de La Francheville (Ardenne) a rapidement fait ses preuves dans le milieu du gros œuvre.

BET Concept Structures a fêté son premier anniversaire

« Après dix-sept ans d'expérience en tant que salarié chez Gecibat à Charleville-Mézières, j'ai eu envie de voler de mes propres ailes. Je me suis lancé modestement en travaillant seul dans un coin du sous-sol de mon domicile à Vivier-au-Court en avril 2020, en plein confinement. Je me suis rendu compte que grâce à mon réseau, la mayonnaise prenait rapidement », résume Julien Sanvoisin, 39 ans, gérant de BET Concept Structures.

Un an plus tard, le 15 avril 2021, sans que la situation sanitaire se soit améliorée, ce bureau d'études soufflait sa première bougie sur la zone du Grand Ban à Lafrancheville où il a intégré, en juin 2020, le centre



Constitué d'une équipe de professionnels experts, BET Concept Structures accompagne sa clientèle dans tous les besoins d'études techniques.

d'affaires pour y occuper bientôt trois bureaux et une salle de réunion sur une superficie de 70 m². Julien Sanvoisin est désormais accompagné de trois collaborateurs. « Compte-tenu de

la montée en puissance de la société, j'ai dû m'épauler plus vite que prévu de personnes de confiance. Notre forte activité a précipité les choses. Tout va dans le bon sens ».

UNE PERCÉE RÉUSSIE DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Dans le contexte particulier lié au covid-19, pouvoir recruter représentait déjà un beau challenge. Très rapidement, les études techniques en bâtiment et certains besoins spécifiques en diagnostics structurels ont permis à cette jeune société de passer au-dessus de la crise sanitaire.

L'essor actuel de l'énergie photovoltaïque et le besoin récurrent en analyse structurelle, notamment sur les bâtiments sinistrés, conduisent ainsi les équipes de BET Concept Structures à dépasser les frontières ardennaises pour décrocher des marchés dans le Grand Est, la région francilienne et le nord de la France. Et alors que beaucoup pensent que, seuls les

architectes ou les professionnels du bâtiment peuvent faire appel à un bureau d'études structures, cette agence accompagne et conseille les particuliers et les syndicats de copropriétés dès les premiers signes de faiblesse d'un bâtiment (fissures, tassement, sinistre...), causés par la sécheresse ou le phénomène d'argile gonflante, ou lors de projets de réhabilitation d'immeuble ou habitation. « Notre société est composée de deux branches : une structure qui fait des plans de gros œuvres pour les entreprises de maçonnerie (pavillon, bâtiments industriels, logistique et tertiaire, écoles...), et une autre plus spécialisée dans le diagnostic des structures. Nos clients sont les entreprises de gros œuvre ardennaises. »

En rejoignant le Club Paritaires de la Fédération Française du Bâtiment, BET Concept Structures est aussi parvenu à renforcer les liens et les échanges avec les professionnels du bâtiment sur des sujets spécifiques à l'ingénierie. Durant cette première année de vie, BET Concept Structures a investi dans du matériel de pointe en s'équipant du nec plus ultra des outils de mesure et systèmes de détection, permettant de localiser, mesurer et évaluer de manière précise le diamètre et l'enrobage des armatures dans le béton sans sondage destructif. BET Concept Structures devrait prochainement embaucher un apprenti ingénieur.

PASCAL REMY

Start-up. Le secteur de la MedTech s'étoffe à Reims, avec l'arrivée de la start-up Basecamp Vascular créée en 2016 et spécialisée dans la technologie de traitement des AVC.

MedTech : Basecamp Vascular s'implante à Reims

Le domaine de la MedTech, comprendre celui de la médecine de haute technologie, se développe avec la création de start-up mixant les compétences de praticiens, ingénieurs et développeurs. C'est le cas de Basecamp Vascular, créée en 2016 et qui connaît une accélération conséquente depuis quelques mois avec des augmentations de capital, soutenue par Bpifrance Grand Est. Cette société développe une technologie de navigation dans les artères qui permet d'améliorer le traitement des AVC. « *L'accident vasculaire cérébral doit être pris en charge très rapidement, car plus on attend, plus les risques augmentent pour le patient. Pour traiter l'AVC, dans un premier temps, le praticien insère un cathéter dans le pli de l'aîne jusqu'au cerveau, pour pouvoir ensuite, y insérer du matériel. Cette liaison aujourd'hui est compliquée et prend environ 45 minutes* », explique Frédéric Billet, directeur financier de Basecamp Vascular. « *Avec la technologie de Basecamp Vascular, la liaison ne prend plus que quelques minutes, limitant ainsi les expositions aux rayons X des patients et des praticiens lors de la pose suivie par imagerie médicale, mais aussi raccourcissant*

considérablement l'étape préparatoire à l'intervention », poursuit-il.

DES SOUTIENS DE POIDS

La révolution de la solution de la start-up ? Avoir conçu un matériel, un « guide », pouvant permettre la navigation dans les cavités de manière extrêmement précise, ce dernier ayant une tête « pilotable », pouvant franchir les courbures et resserrements du réseau vasculaire. Et si la description est un peu technique, l'utilité elle, a déjà été approuvée par de nombreux partenaires, le Marnais Éric Placet en tête, Pdg de l'entreprise Créapharm spécialisée dans l'exploitation pharmaceutique et la gestion de médicaments pour essais cliniques (voir Pamb 7865).

La technologie a été développée en collaboration avec l'ISIR de Paris (Institut des systèmes intelligents et robotiques), unité mixte de recherche, sous la tutelle de l'Université de la Sorbonne, du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et de l'Inserm, dont la recherche pluridisciplinaire rassemble des chercheurs et enseignants-chercheurs relevant de différentes disciplines en robotique, sciences du vivant et sciences médicales.

Fin 2020, une première phase de tests concluants a été effectuée en Espagne sur des animaux, la prochaine étape étant celle sur les humains « first in man », réalisée à l'hôpital Fondation Rothschild de Paris, établissement spécialisé dans le développement de la chirurgie de l'œil et du cerveau. Basecamp Vascular peut en effet passer à la vitesse supérieure grâce à ses levées de fonds. La start-up vient de finaliser une augmentation de capital d'un million d'euros et se prépare à lancer une autre levée de fonds entre 12 et 15 millions d'euros pour lancer la phase de commercialisation.

Forte de 15 salariés, elle compte augmenter sensiblement ses effectifs afin de pouvoir lancer le produit sur le marché européen et américain rapidement, d'ici début 2022 pour la France et fin 2022 pour le marché américain. « *Nous comptons sur le soutien de « serials entrepreneurs », dont un certain nombre d'Américains, pour qui l'investissement dans l'innovation et la recherche n'est pas un frein mais un véritable atout* », relève Frédéric Billet. Le soutien de Bpifrance Grand Est, « *qui a créé des ouvertures avec de grands groupes américains* » ainsi que les liens avec



Basecamp Vascular compte révolutionner les techniques opératoires de l'AVC.

Créapharm ont été des éléments clés dans l'implantation du siège social à Reims.

En outre, Basecamp Vascular est en train de développer des projets de recherche dans le domaine de l'Intelligence artificielle avec le CHU de Reims. « *On travaille sur la possibilité de greffer notre dispositif sur un bras articulé* », souligne Raphaël Blanc, médecin neuro-radiologue au sein de l'hôpital Fondation Rothschild, insistant aussi sur la fabrication française du

matériel médical en développement. Le marché de la MedTech est en plein essor, avec une chirurgie moins invasive et de plus en plus assistée par la technologie, le « marché » de l'intervention chirurgicale neurologique ayant été évalué à 2,7 milliards d'euros et celui, plus global de l'intervention endovasculaire (neurologique et cardiaque) à plus de 15 milliards à horizon 2024.

NASTASIA DESANTI

Promotion. Les acteurs économiques s'associent à la télévision locale Canal 32 pour mettre en avant lauréats et nominés.

Les entreprises auboises auront leur « Nuit des Réussites »

La Nuit des Réussites ambitionne de mettre en lumière les plus belles initiatives des entreprises auboises. « *C'est un évènement que nous préparons depuis des mois en partenariat avec de nombreux acteurs économiques du département* », souligne Fabrice Schlosser, directeur de Canal32, la télévision locale auboise. Partenaire de la première heure, la CCI de l'Aube s'associe à l'évènement, avec d'autres comme Éric Peters, patron des Intermarché de l'agglomération troyenne, toujours prêt à soutenir les initiatives valorisant le territoire.

L'idée est bien de permettre aux entreprises auboises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, d'être nominées, et pourquoi pas lauréates d'un trophée. Plusieurs catégories sont prévues :



Fabrice Schlosser compte beaucoup sur la Nuit des Réussites pour mettre en avant les meilleures initiatives d'entreprises auboises.

manager de l'année, entreprise de l'année, choix du public, innovation, start-up de l'année, monde agricole, artisanat, made in Aube, coup de cœur du jury, entreprise citoyenne et entreprise au féminin.

CANDIDATURES EN LIGNE

« *Les entreprises peuvent candidater très simplement sur le site dédié www.lanuitdesreussites.fr* », précise-t-il. Démarche possible dès à présent, sachant que le dépôt sera clos le 30 septembre. Un jury se réunira ensuite en octobre pour désigner les nominés et faire ses choix. Tout cela va permettre d'organiser une grande cérémonie au centre de congrès de l'Aube, le 30 novembre prochain, « *La Nuit des Réussites* », qui sera évidemment télévisée, dans un esprit similaire à celui des

grandes soirées de remises de prix diffusées sur des chaînes nationales. « *Une mise en lumière d'initiatives économiques locales à travers ce type de cérémonie sera une première en France* », promet Fabrice Schlosser. Une soirée qui sera en quelque sorte la fête des entreprises auboises, de nombreux décideurs économiques étant conviés à l'évènement d'autant qu'un retour à la vie normale est attendu pour novembre. « *Tout ce qui contribue à la mise en valeur de l'Aube est bon pour nous tous* », confient unanimement les représentants d'autres partenaires déjà associés au projet, tels que Excellence Motors, le champagne Chassenay d'Arce, Studio Ikadia ou encore la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

LAURENT LOCURCIO

MedTech. La start-up rémoise dirigée par Adnan El Bakri annonce une augmentation de capital de 40 M€ avec l'entrée dans son capital du fonds d'investissement franco-américain Forepont et l'acquisition de la start-up américaine BeCareLink.

Augmentation de 40 M€ de capital pour InnovHealth qui devient ReLyfe



Adnan El Bakri, CEO de ReLyfe.

Augmentation de capital de 40 M€, acquisition d'une start-up, changement de nom et de dimension... ça bouge chez InnovHealth ! À tel point que la start-up rémoise s'appelle désormais ReLyfe. « *Nous changeons de dimension* », assure le Dr Adnan El Bakri, CEO de ReLyfe. En effet, la

start-up créée en 2016 à Reims connue pour sa technologie PassCare (outil de récupération, de partage, de communication et de structuration des données médicales par les patients), s'est rapprochée du fonds d'investissement franco-américain Forepont Capital Partners pour finaliser une augmen-

tation de capital à hauteur de 40 millions d'euros. Officialisée le 18 mai 2021, cette augmentation de capital s'accompagne de l'acquisition à 100% d'une start-up américaine new-yorkaise, BeCareLink, spécialisée dans la prédiction des maladies neurodégénératives par une thérapie digitale innovante. Deux changements majeurs dans la vie d'InnovHealth dont le nom disparaît (tout comme celui de BeCareLink) pour devenir ReLyfe. Cette nouvelle appellation couvre désormais la structure (valorisée aujourd'hui à 75 millions d'euros, une trentaine de collaborateurs) mais aussi le nom du produit à développer, fruit de la jonction des technologies apportées par le Passcare d'InnovHealth et par BeCareLink.

DEUX START-UP COMPLÉMENTAIRES

L'objectif de cette montée en puissance est assez clair pour le nouveau CEO de ReLyfe : « *Il s'agit d'assurer le déploiement d'un profil de santé personnalisé, privé, sécurisé et universel. Après quatre ans de R&D, InnovHealth possédait la technologie du partage de l'information et la structuration de cette information et notre force était d'avoir réussi à réunir ces deux étapes, grâce à un algorithme permettant de transformer les informations en données structurées* ». De son côté, BeCareLink maîtrisant le côté analytique des don-

nées pour les transformer en prédictions, les deux start-up vont se montrer complémentaires. « *Nous allons pouvoir déployer en une seule et unique plate-forme la possibilité de récupérer et de numériser les informations pour les transformer en prédictions et en actions de prévention* », souligne Adnan El Bakri.

Cette application devrait alors, selon ReLyfe, permettre au patient de « *maîtriser et structurer l'intégralité de son historique médical et d'y donner accès aux professionnels de santé de son choix, partout où il est, en plusieurs langues, grâce à une carte de santé interactive et personnelle. Il n'existait jusqu'à notre invention aucune solution permettant aux patients de récupérer et classer intuitivement tous les éléments liés à leurs consultations médicales, leurs traitements ou les soins qu'ils ont reçus tout au long de leur parcours de vie* », explique l'entrepreneur rémois. « *Quant aux médecins, ils ne disposaient d'aucun moyen d'accéder à ces informations de manière simple, fiable, complète et immédiate, ni d'aucun outil leur permettant de partager instantanément avec leurs patients les documents ou images générés sur leurs ordinateurs* ».

100 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES D'ICI 3 À 5 ANS

Pour le dirigeant rémois, ce changement de dimension ne donne pas lieu qu'à une progression en terme de



ReLyfe ambitionne de développer son système de gestion des données de santé à l'international.

financement mais préfigure une réelle évolution stratégique. Ce rapprochement contribue au lancement d'un « *groupe global de Data Science médicale, leader sur cette thématique* ». Une stratégie qui passe toujours par un ancrage fort en France et à Reims, insiste Adnan El Bakri : « *Contrairement à ce qui se passe habituellement, il ne s'agit pas là d'une société américaine qui acquiert une société française. C'est une augmentation de capital qui va nous permettre de créer un champion français de la FrenchTech et de la MedTech tout en gardant notre siège en France, avec des bureaux à Reims, à Paris et à New-York* », insiste-t-il.

Prochaine étape pour ReLyfe : le passage à la vitesse supérieure dans la commercialisation de ses produits. « *Nous avons commencé à générer nos pre-*

miers revenus mais les deux structures réunies vont pouvoir consolider cette commercialisation. Actuellement nos équipes sont à 70% consacrées à la R&D. Demain, 50% de nos dépenses devraient être concentrées sur le secteur sales & marketing pour accélérer cette activité commerciale ».

Une évolution qui devrait déboucher sur 70 recrutements dans les mois à venir, dont une vingtaine à Reims, une trentaine à Paris et autant à New-York. Car les ambitions du Dr Adnan El Bakri sont aussi claires qu'élèves, pour conserver sa longueur d'avance technologique sur ses concurrents « *Notre objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros dans les 3 à 5 ans qui viennent avec une valorisation à 1 milliard d'euros* ».

BENJAMIN BUSSON



NOUVELLE ADRESSE MAIL

@cushwake-reims.fr devient @cw-reims.fr

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims

03 26 47 49 01
www.cushmanwakefield.fr



Finances. La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC) a annoncé des résultats en nette augmentation pour l'année 2020 mais s'attend à une baisse pour 2021.

Solidité et résilience, maîtres-mots des résultats 2020 de la BPALC



Dominique Wein, Directeur général, Thierry Cahn, Président du Conseil d'Administration et Dominique Garnier, futur Directeur général de la BPALC.

C'est par un passage de témoin entre Dominique Wein et Dominique Garnier, futur Directeur général de la BPALC (il a pris ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale du 20 mai), qu'a débuté la conférence

d'annonce des résultats 2020 de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne ainsi que les perspectives 2021. « La BPALC a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et de résilience, qui n'auraient pas été possible sans la soli-

dité de la banque », a débuté Thierry Cahn, Président du Conseil d'Administration. « Nous avons 860 000 clients en 2020 et 334 000 sociétaires portant un capital de 2,1 milliards d'euros », s'est-il félicité annonçant un produit net bancaire de 565,7 millions d'euros. « Avec un ratio de solvabilité de 21,6 %, correspondant au double de l'exigence réglementaire, la banque présente une solidité financière de premier plan, lui permettant d'aborder sereinement les difficultés économiques et financières liées à l'environnement actuel. »

UN RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 3,2 %

La banque enregistre un résultat net de 122 millions d'euros, soit le plus important de son histoire en progression de 3,2 % par rapport à 2019. Traduction de cet ancrage fort, l'encours d'épargne s'établit en fin d'exercice à 24,1 milliards d'euros, en très forte progression, de 19,3 % sur un an. « Cette performance en matière de collecte a permis d'accompagner le développement de nos territoires en finançant

plusieurs dizaines de milliers de nouveaux projets auprès de l'ensemble des agents économiques de notre région pour un montant total de 7,3 milliards d'euros, portant l'encours de crédits à 25,7 milliards d'euros, en progression notable de 14,6 % sur un an », précise Dominique Wein, Directeur général. La BPALC s'appuie sur 2 700 collaborateurs, dont 210 nouvelles embauches en 2020 malgré le contexte et 129 apprentis. Ces derniers ont bénéficié d'outils et de services dématérialisés avec un investissement de 2 millions d'euros dans des PC portables qui ont permis de maintenir une relation commerciale soutenue avec la clientèle et de distribuer 1,6 milliard de prêt de trésorerie PGE (Prêt Garanti par l'Etat) aux entreprises et aux professionnels, soit le traitement de 13 500 dossiers. « Nous sommes dans un mouvement qui consiste à faire de plus grandes agences dans les grandes villes tout en gardant des structures dans les espaces ruraux », insiste le Directeur général.

Et si la BPALC souhaite garder

une forte proximité avec sa clientèle, elle investit dans les robots pour traiter les tâches répétitives et ainsi dégager du temps pour la relation client. 50 robots traitaient les opérations courantes en 2020, ils sont 61 en 2021. En outre, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne « conforte en 2020 son leadership en Responsabilité Sociétale d'Entreprise régionale » en renforçant sa dimension RSE dans son modèle d'affaires afin de favoriser la création d'une valeur durable et responsable. Concernant les perspectives 2021, elles sont « marquées par l'incertain », analyse Dominique Wein. « On s'attend à une montée des défaillances d'entreprises et une montée des risques, ce qui n'a pas eu lieu en 2020. L'exercice 2021 sera plus difficile », observe le Directeur général. Néanmoins, la banque compte plus que tout sur l'engagement de ses collaborateurs dont le taux d'engagement a été mesuré l'année dernière, celui-ci atteignant un chiffre record de 86%.

NASTASIA DESANTI

Champagne. Une augmentation des expéditions de près de 33% au mois de mars sur l'ensemble des marchés, du jamais vu en Champagne, même si le premier trimestre n'affiche qu'une modeste progression de 2,6%.

Un mois de mars qui respire le printemps du Champagne

Evidemment le premier trimestre 2020, avec un recul de 10% des expéditions dont -32,9% sur le seul mois de mars, n'est pas la bonne référence, et pourtant ce premier trimestre 2021 a de quoi rassurer un marché qui a perdu l'année dernière 53,3 millions de bouteilles (-18%) et 850 M€ de chiffre d'affaires HT (-16,7%). Avec un mois de mars à +32,9%, du jamais vu dans les dix dernières années, et un premier trimestre à 2,6%, meilleur score depuis sept ans, les ventes globales se portent bien, (+34,5% en France, +52,1% dans l'Union Européenne et +24,2% vers les pays tiers).

Pour ce premier trimestre 2021, la progression, certes moins spectaculaire (+2,6%), concerne l'Union Européenne (+13,5%) et les pays tiers (+2,7%). Le marché fran-

çais connaît à l'inverse une baisse de 1,8%. À l'inverse, les exportations, passant de 27 à 28,6 millions de bouteilles, progressent de 5,9%. Sur les douze derniers mois, le Champagne réalise près de 2,4 Md€, soit 42% de la valeur des exportations du département de la Marne.

UN MAUVAIS DÉBUT D'ANNÉE POUR LES COOPÉRATIVES

Les trois premiers mois de l'année affichent une augmentation des expéditions pour les maisons de Champagne (+2,7%) et pour les vignerons (+15,8%), mais un recul de 16,1% pour les coopératives. On retrouve ce schéma dans les ventes en direction de l'Union Européenne : une progression de 14,6% pour les maisons et de 34,1% pour les vignerons, mais un recul de

25,9% pour les coopératives. Même scénario pour les ventes vers les pays tiers : +2,1% pour les maisons, +81,8% pour les vignerons et -19,6% pour les coopératives. Sur le marché intérieur, les vignerons affichent une progression de 5,9% alors que les maisons reculent de 2,7% et les coopératives de 12%.

Sur les douze derniers mois, la baisse des volumes expédiés, sur l'ensemble des marchés, fléchit : 16% contre 18% au 31/12/2020. Elle est de 18,6% en France, de 7% dans l'Union Européenne et de 17,2% vers les pays tiers. Le recul sur ces douze derniers mois dans le monde entier est plus important pour les coopératives (-24,9%) que pour les maisons (-15,7%) et les vignerons (-13,3%).

GÉRARD DELENCLOS

Entrepreneuriat

Lancement du Prix PEPITE – Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant 2021

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et Bpifrance lancent la 8^e édition du Prix PEPITE – Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant, un dispositif de soutien aux projets de création d'entreprise innovante et créative portés par les étudiants et les jeunes diplômés. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2021 à 14 heures.

Le Prix PEPITE s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés qui bénéficient ou ont bénéficié du statut national d'étudiant-entrepreneur avant la date de clôture des candidatures, le 30 juin 2021. Le concours récompense les projets de création d'entreprise innovante mais aussi les projets d'entreprise qui se singularisent par la créativité de leur offre ou leur engagement social et écologique. Sont également éligibles celles et ceux qui ont eu le statut d'étudiant-entrepreneur et dont le projet a déjà donné lieu à la création d'une entreprise innovante ou créative établie sur le territoire français, après le 1^{er} juillet 2020.

Le concours se déroule en 2 phases. Une première sélection est réalisée par des jurys réunis par chaque PEPITE en partenariat avec Bpifrance pour identifier des lauréats régionaux. 5 lauréats régionaux dans chaque PEPITE seront primés, 4 lauréats seront dotés par Bpifrance à travers un programme d'accompagnement individuel ou collectif et le 1^{er} sera le champion qui recevra un prix national du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Des cérémonies de remise des prix seront organisées avec Bpifrance au cœur des campus de chaque région le 30 septembre 2021 dans le cadre du lancement de CREATIV', la semaine étudiante de l'esprit d'entreprendre.

Les champions des 33 PEPITE seront ensuite distingués en tant que lauréats nationaux du Prix PEPITE – Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant 2021 lors d'une cérémonie le 7 octobre 2021. Le ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation remettra un chèque de 10 000 euros à l'entreprise ou l'association de chaque champion au moment de sa création.

En bref

Rubrique spéciale IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES** auprès des décideurs régionaux !

- ✓ Visibilité parfaite
- ✓ Dégressif multiparutions

Contactez

Ludwig Caquot
03 26 08 38 30

ou

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

AMIANTE AVANT TRAVAUX DÉMOLITION



CONTACTEZ-NOUS ➔

www.agendadiagnostics.fr

Cabinet AGENDA Marne

Tél : 03 26 06 58 35

Cabinet AGENDA Ardennes

Tél : 03 24 42 08 08

ET SI VOTRE VÉHICULE PROFESSIONNEL



VOUS CONDUISAIT VERS UN AVENIR PLUS PROPRE ?

Découvrez nos offres pour financer un véhicule plus respectueux de l'environnement.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



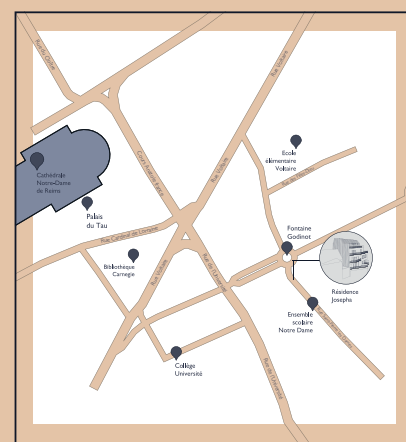
Offres de financement soumises à condition et réservées aux personnes agissant pour les besoins de leur activité professionnelle. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale, prêteur.
05/2021 - H39163-1 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croucels - 10 000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images. **BETC**

RESIDENCE

JOSEPHA

REIMS

L'emplacement exceptionnel de la résidence Josepha a conduit SPI Promotion et l'architecte Jean-Philippe Thomas à imaginer une construction alliant neutralité et générosité. Le bâtiment aux lignes épurées est entièrement dédié à l'habitation. Il présente sur quatre niveaux, six appartements modernes et fonctionnels du T1 au T4, réalisés avec des matières brutes et lumineuses.



DKER
TRANSACTION

2 rue de Nanteuil - REIMS - 03 26 85 64 76
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr

Réalisé par SPI PROMOTION et commercialisé par DKER TRANSACTION - Photos non contractuelles
Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Énergie. Acteurs locaux de la biodiversité, agriculteurs et responsables d'Engie Green, se sont retrouvés à l'occasion de la journée de la biodiversité afin de tirer un bilan des actions engagées depuis six ans.

L'éolien impulse de nouvelles études sur la biodiversité



Associations et Engie main dans le main devant des haies buissonnantes plantées en 2012 pour réintroduire une trame verte.

Faire de la pédagogie face au sentiment de saturation d'éoliennes dans le paysage champardennais et établir un état des lieux sur les actions engagées, tels étaient les principaux objectifs de la rencontre entre Engie Green, l'association Symbiose mais aussi la Fédération des chasseurs et l'association CPIE, à l'occasion de la journée de la biodiversité. De l'implantation des éoliennes est née une préoccupation de la biodiversité, car si ces dernières produisent de l'énergie verte, leur impact sur la nature pose aussi certaines questions.

C'est pourquoi Engie Green consacre 15% du budget de développement et 25% du temps de développement des projets éoliens à la biodiversité. « C'est le dialogue et l'action de tous qui rendent possible le développement de mesures servant au mieux chaque écosystème local », indique Cédric Barbary, Responsable du pôle biodiversité

d'Engie Green. « Pour trouver une alternative aux deux hectares de jachère initialement préconisés en Champagne pour l'implantation d'une éolienne, Engie Green s'est impliqué dans la recherche sur l'équivalence compensatoire », précise-t-il. Cette démarche, unique en France au moment de son lancement en 2014, a permis de faire avancer la recherche dans le domaine de la préservation de la biodiversité et d'encourager la poursuite de projets innovants d'évitement, de réduction et de compensation.

Depuis six ans, elle a ainsi pris la forme d'implantations d'arbres, d'arbustes et de plusieurs dizaines de kilomètres de haies. « Le développement de l'agroforesterie, la préservation des chauves-souris mais également la protection des nichées de busards font par exemple partie des actions mises en œuvre dans le cadre du développement éolien sur le territoire », explique

Benoît Collard, secrétaire général de l'association Symbiose. « De manière générale, l'importance des études d'impact et des suivis écologiques mis en œuvre dans le cadre du développement éolien ont contribué à une meilleure connaissance de la faune et de la flore locales », soutient pour sa part Stéphane Bellenoue, directeur du CPIE Sud Champagne.

DES CONTRATS PASSÉS SUR PLUSIEURS ANNÉES

Thierry Goudot, agriculteur, a accueilli sur ses parcelles trois éoliennes tout en mettant en œuvre un programme de préservation de la biodiversité, par la création d'arbustes et buissons, « les bouchons champenois », clin d'œil à la région. Il y a constaté un foisonnement de faune, insectes, oiseaux, mais aussi rongeurs ou petits mammifères. « Le but est de réfléchir la partie agronomique avec

la partie biodiversité », appuie-t-il. Car au début de l'implantation d'éoliennes, les agriculteurs n'ont pas forcément vu d'un bon œil le fait de devoir prendre en charge le coût d'entretien des espaces créés. « Il a fallu intégrer et accompagner les démarches », souligne Jacky Desbrosse président de la Fédération des chasseurs qui a généralement en charge la maîtrise d'œuvre des aménagements environnementaux.

Au total, 67 actions écologiques ont été contractualisées auprès de 33 agriculteurs, correspondant au semis de 15 km de haies, de 17 km de bandes enherbées et de 5 km de bandes bouchons et à la plantation de 14 000 arbres et arbustes sur les seuls départements de la Marne et de l'Aube. « Dans les Ardennes, Engie Green est également en partenariat avec un exploitant agricole pour le développement de l'agroforesterie sur 18 ha de parcelles », signale Cédric Barbary. « On est sur des contrats courant sur des dizaines d'années », précise le président de la Fédération des chasseurs. Ces « trames vertes », définies dans le cadre du Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) doivent

contribuer à la préservation et à la restauration de la continuité écologique des milieux. La région Grand Est compte 43 parcs éoliens soit 800 MW d'énergie éolienne produite. 173 mâts jalonnent la Marne sur 23 parcs pour une production de 341 MW par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 340 000 habitants. La région Grand Est veut continuer à développer les énergies renouvelables, qui couvrent aujourd'hui près de 20,5 % de sa consommation finale d'énergie. Elle vise à couvrir 41 % de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables en 2030 et être à « énergie positive et bas carbone » à l'horizon 2050. Toutefois, face au sentiment de saturation et à l'étude des terrains et espaces, la politique d'Engie vise aujourd'hui plutôt à renouveler et étendre les parcs existants qu'à en créer de nouveaux. « Sur certains terrains, nous réduisons même le nombre d'éoliennes en remplaçant les anciennes par de nouvelles plus puissantes », la Marne étant le département du Grand Est où l'on compte le plus d'éoliennes.

NASTASIA DESANTI



Thierry Goudot présente un champ en jachère mellifère.

Développement économique

La CPME Grand Est et la Caisse d'Epargne Grand Est Europe renforcent leur coopération

Stéphane Heit, Président de la CPME Grand Est, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises et Bruno Deletré, Président du directoire de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, signent une convention de partenariat visant à développer la coopération entre leurs deux organisations, en faveur des entreprises du Grand Est. La CPME Grand Est et la Caisse d'Epargne Grand Est Europe vont ainsi développer, en 2021, des actions communes d'information et de communication sur un certain nombre de thématiques : accompagnement de la reprise, opportunités de développement, financement... Elles s'engagent à apporter conseils et accompagnements adaptés aux attentes des adhérents de la CPME Grand Est et de leurs partenaires.

Organisation patronale représentative des TPE-PME régionales, la CPME Grand Est compte 10 départements : Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges qui fédèrent près de 10 000 adhérents issus de l'ensemble des secteurs professionnels : Services, Industrie, Commerce, Artisanat, Professions libérales, branches professionnelles et partenaires, dans le Grand Est.

Pour sa part, la Caisse d'Epargne Grand Est Europe offre toute la palette des services bancaires nécessaires aux entrepreneurs, professionnels et chefs d'entreprises. Elle contribue ainsi activement au développement économique des territoires du Grand Est. Elle s'appuie sur plus de 100 chargés d'affaires professionnels et entreprises.

La Caisse d'Epargne Grand Est Europe, dont le siège social se situe à Strasbourg, rayonne sur l'ensemble des départements de la région Grand Est. Avec 314 agences, réparties sur 7 directions commerciales régionales (Aube Haute-Marne – Bas-Rhin Haut-Rhin – Marne Ardennes – Meurthe-et-Moselle Meuse – Moselle – Vosges), elle accompagne particuliers et professionnels. Elle met à disposition des chefs d'entreprises ses expertises dans 6 Centres d'affaires (Strasbourg – Mulhouse – Nancy – Metz – Reims – Troyes).



➡ **+ 1,8 %**

EN AVRIL 2021, LE NOMBRE TOTAL DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES REBONDIT (+1,8 % APRÈS -0,6 % EN MARS EN DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES JOURS OUVRABLES). LES IMMATRICULATIONS DE MICRO-ENTREPRENEURS SONT EN HAUSSE (+0,8 % APRÈS -1,9 %) AINSI QUE LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES CLASSIQUES (+3,8 % APRÈS +1,9 %). EN AVRIL 2021, LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES SONT EN HAUSSE DANS LES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (+10,6 %), DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (+9,8 %), DANS LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (+9,2 %) ET LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (+9%). (INSEE)

➡ **+ 71,2 %**

EN DONNÉES BRUTES, LE NOMBRE CUMULÉ D'ENTREPRISES CRÉÉES AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS EST EN TRÈS NETTE HAUSSE PAR RAPPORT AUX MÊMES MOIS UN AN AUPARAVANT (+71,2 %). CETTE HAUSSE PARTICULIÈREMENT FORTE S'EXPLIQUE PAR LE NIVEAU ÉLEVÉ DU NOMBRE DE CRÉATIONS SUR CETTE PÉRIODE EN 2021, MAIS AUSSI PAR LE NIVEAU ANORMALEMENT BAS DU NOMBRE DE CRÉATIONS SUR LA MÊME PÉRIODE EN 2020. LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES SOUS LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR AUGMENTENT FORTEMENT (+82,7 %), DE MÊME QUE LES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS (+59,8 %). (INSEE)

➡ **+ 24,8 %**

EN DONNÉES BRUTES, LE NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES CRÉÉES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS EST EN HAUSSE (+24,8 %). LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES SOUS LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR AUGMENTENT PLUS FORTEMENT (+31,8 %) QUE LES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS (+18,8 %), TANDIS QUE LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES CLASSIQUES SONT EN LÉGER RECU (-0,2 %). LE SECTEUR « TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE » EST CELUI QUI CONTRIBUE LE PLUS À LA HAUSSE GLOBALE (+31 200 CRÉATIONS, SOIT UNE CONTRIBUTION DE + 19,1 POINTS). (INSEE)

La Bourse

ÉPARGNER RESPONSABLE, C'EST S'ENGAGER POUR UN AVENIR MEILLEUR.

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Un investissement socialement responsable peut présenter un risque de perte en capital et n'est pas garanti. Renseignez-vous auprès de votre agence. Document à caractère publicitaire.

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme, Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 51 2-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Établissements de Crédit, dont le siège social est à 97000 METZ, 3 rue François de Cure, immatriculée sous le n° 336801571. R.C.S. METZ, société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127. Crédit photos : Adobe Stock - Création : Lotus Bleu

+X

Chez Banque Populaire, nous pensons que chacun doit être libre de pouvoir donner du sens à son épargne en fonction de sa sensibilité.

Voilà pourquoi nous proposons à nos clients des solutions d'investissements qui respectent les critères sociaux, éthiques et environnementaux.

BANQUE POPULAIRE +X
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

COTATIONS AU 20/05/21
Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 262,55	-0,08%
SBF 120	4 912,64	-0,33%
Nikkei	28 044,45	-1,97%
Dow Jones	33 896,04	-1,09%
Eurostoxx 50	3 936,74	-0,24%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,2200	+1,03%
Livre Sterling	0,8635	+0,82%
Yen	132,94	+0,68%
Dollar/Yen	108,96	-0,35%

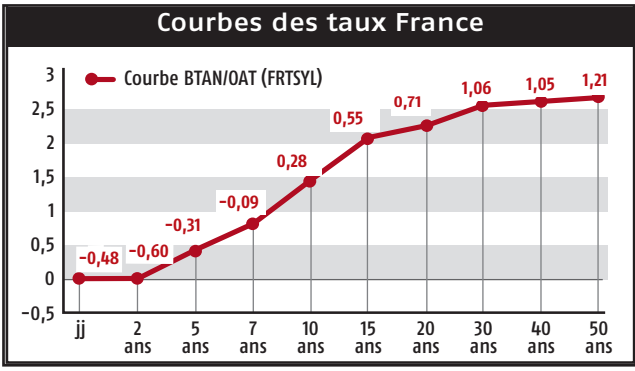
SWAPS		
Euribor 5 ans	-0,198	+0,021
Euribor 10 ans	0,198	+0,019

Marché monétaire		
Eonia	-0,479	0,000
Euribor 1 mois	-0,562	-0,010
Euribor 3 mois	-0,545	-0,006
Euribor 6 mois	-0,517	-0,004
Euribor 12 mois	-0,482	-0,002

France État		
BTAN 2 ans	-0,599	+0,001
BTAN 5 ans	-0,314	+0,021
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,094	+0,028
OAT 10 ans	0,279	+0,024
OAT 30 ans	1,056	+0,013
OAT 50 ans	1,208	+0,008

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	0,24	-0,48
2 ans	-0,13	0,15	-0,65
5 ans	-0,09	0,79	-0,49
10 ans	0,09	1,58	-0,10
30 ans	0,67	2,26	+0,45

Valeurs Régionales (variation 2021 %)		
Arcelor	25,41	+34,59%
BNP Paribas	55,94	+29,78%
Carrefour	17,34	+23,56%
Crédit Agricole	12,12	+17,42%
Exel Industries	79,40	+30,59%
L.V.M.H.	619,10	+21,18%
Laurent-Perrier	88,40	+17,87%
Michelin	122,20	+16,44%
Natixis	4,08	+46,36%
Nexans	71,00	+19,83%
Kering	704,80	+18,57%
Haulotte-Group	6,10	+0,49%
Rallye	7,17	+24,05%
Remy Cointreau	164,80	+8,21%
Renault	32,32	-9,63%
Saint-Gobain	53,50	+42,67%
Sanofi-Aventis	86,80	+10,29%
Société Générale	25,99	+52,68%
Vallourec	28,80	+7,68%
Veolia environnement	25,39	+26,89%
Vinci	91,83	+12,87%
Vranken-Pommery	18,00	+22,45%



Le CNPS salue la résilience et l'agilité de la Place française face aux défis imposés par la crise sanitaire

Le Comité national des paiements scripturaux (CNPS) s'est réuni le 18 mai 2021 afin de faire le bilan des événements des derniers mois et dresser un point d'avancement sur la mise en œuvre de la stratégie nationale des paiements scripturaux 2019-2024.

Le Comité salue la publication en avril dernier de la stratégie de l'Eurosystème pour les paiements de détail, ainsi que le lancement de la consultation de la Commission européenne sur l'accompagnement de l'usage du virement instantané, et souligne la forte convergence de ces stratégies européennes avec la stratégie nationale. En particulier, le Comité se félicite du soutien apporté au niveau européen à l'initiative de solution de paiement paneuropéenne EPI (European Payment Initiative), portée par une alliance d'acteurs privés européens, comme un nouveau projet clé pour l'Europe des paiements.

Par ailleurs, alors que le marché des paiements connaît un mouvement sans précédent de numérisation des paiements stimulé par la crise sanitaire, le Comité souligne la forte mobilisation des acteurs du monde des paiements pour s'adapter aux nouvelles attentes sociétales et des utilisateurs, conformément aux objectifs de la stratégie nationale : il rappelle son engagement à accompagner les professionnels, notamment les TPE et PME, dans la mise en place de solutions de dématérialisation des factures et des tickets de caisse, en accord avec les dispositions prévues par la loi de finances 2020 et par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) ; il souligne que l'utilisation plus systématique de modes de paiement dématérialisés ou sans contact appelle également à la vigilance pour les populations les plus vulnérables. Des actions vont ainsi être menées pour assurer l'accessibilité des paiements à tous ; enfin, il s'attache à explorer de manière prospective l'apport des nouvelles technologies en matière de paiements, et a conduit à ce titre une étude sur les cas d'usage qui pourraient être associés aux véhicules connectés.

Le plan d'action de la stratégie des moyens de paiement, le descriptif des groupes de travail ainsi que ce communiqué de presse sont disponibles sur le site internet du CNPS : www.comite-paiements.fr.

SOURCE : COMMUNIQUÉ BANQUE DE FRANCE

Le Conseil départemental des Ardennes à la Relance

Développement économique. Le Conseil départemental assurera la déclinaison territoriale du plan France relance en menant à bien, avec le soutien de l'État, différentes actions favorisant la cohésion sociale et territoriale, le tourisme et la transition écologique.

S'inscrivant dans le prolongement des mesures d'urgence prises en faveur de la compétitivité des entreprises, le Plan de relance va s'étendre dans les prochains mois à d'autres compétences. C'est tout le sens de l'accord territorial adapté aux besoins locaux que le Préfet des Ardennes et le Conseil départemental viennent de signer. Cette convention doit en effet préparer les Ardennes à sortir au mieux de la crise sanitaire en insufflant un regain d'activité économique. Avant de parapher ce document, Jean-Sébastien Lamontagne, Préfet, et Noël Bourgeois, président du Conseil départemental, ont déjà travaillé en amont pour identifier un certain nombre de pistes, devant accélérer la mise en œuvre du Pacte Ardennes. « Cet accord va prolonger ce qu'a déjà réalisé l'État dans le cadre du Pacte Ardennes en

nous permettant, par exemple, d'être soutenu à hauteur de 20 millions d'euros sur un total de 93 millions d'euros de projets », s'est félicité le président départemental dont les moyens sont contraints.

AIDES POUR DEUX NOUVEAUX COLLÈGES

Le premier exemple significatif de ce partenariat se mesurera à travers une contribution exceptionnelle de l'État au plan collège de six millions d'euros sur deux ans, pour la construction de deux nouveaux établissements, à Bogny-sur-Meuse et Charleville-Mézières, et à un programme très onéreux estimé à 30 millions d'euros. Les deux parties prenantes ont exprimé leur ambition commune pour la transition écologique en engageant des actions de rénovation au sein des collèges et des bâtiments publics agissant ainsi comme levier en

faveur du secteur du BTP. Dès 2022, l'État mobilisera, par ailleurs, 1,2 million d'euros pour accompagner la rénovation énergétique de sept collèges (Jean-Macé, Sorbon, Viénot, Le Lac, l'Argonne, Blanc-Marais et la Retourne) alors que le Département abondera 3 millions d'euros pour cinq autres établissements (Léo-Lagrange, Villers-Semeuse, Nouvion-sur-Meuse, Carignan et Raucourt).

DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA BASE DE BAIRON

Une enveloppe de 700 000 euros sera consacrée à la base de plein air des Vieilles-Forges, au centre d'exploitation routier de Charleville-Mézières et au remplacement d'installation de chauffage sur 21 sites départementaux au titre de la DSID. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, les deux pro-

tagonistes conjugueront leurs efforts (2,94 M€ pour l'un et 11 M€ pour l'autre) dans la réalisation de 110 kilomètres de voies vertes le long des canaux du sud des Ardennes, ce qui permettra de relier le nord à l'Aisne et à la Marne. Dans le même secteur géographique, le binôme va agir sur le maintien de la navigabilité sur le canal des Ardennes. L'enjeu essentiel est d'attirer les touristes et les plaisanciers. La Région Grand Est et Voies navigables de France ont affiché leur volonté de s'engager à hauteur de 50% et 20% des 15,6 M€ nécessaires. Le Conseil départemental et les communautés de communes concernées (2,34 M€ chacun) complétant l'autre partie des coûts. Toujours dans la domaine touristique, l'État pour un montant évalué à 9 M€ répondra aux attentes du Conseil départemental quant à la rénovation

des bases de loisirs aménagées sur les lacs artificiels de Bairon et des Vieilles-Forges qui accueillent en moyenne 100 000 et 400 000 visiteurs par an. Le premier sera démolit et reconstruit alors que le second sera amélioré.

RÉNOVATION ET REGROUPEMENT D'EHPAD

Concernant le volet sanitaire et afin d'améliorer le cadre de vie des aînés, l'agence régionale de santé et la collectivité ardennaise vont engager la rénovation des EHPAD. Ce plan prévoit le regroupement des EHPAD de Saint-Germainmont et Château-Porcien, la modernisation de ceux de Mouzon, Signy-le-Petit et Donchery mais aussi l'extension de la Maison de santé pluri-professionnelle universitaire de Signy-le-Petit et de la MSP d'Asfeld. Ces différents chantiers seront accompagnés à travers



Jean-Sébastien Lamontagne, Noël Bourgeois et le sous-préfet à la relance Thomas Buffard.

la DSIL 2021 pour 150 000 et 56 149 euros. Entre 1 à 3 millions d'euros de financements supplémentaires sont aussi fléchés pour d'autres établissements.

PASCAL REMY

Développement économique. L'Insee s'intéresse aux signes de fragilité des territoires régionaux pendant la crise économique et vraisemblablement après. Chômage et précarité plus présents dans les grands pôles, porteurs également de métiers plus touchés que d'autres par la crise. Avec un territoire alsacien plus particulièrement fébrile.

Tous les territoires du Grand Est sont touchés par la vulnérabilité économique

L'objet de l'étude de l'Insee est de permettre, à l'aide des informations actuellement disponibles, de mieux identifier les territoires et les populations qui seraient à plus ou moins long terme les plus touchés par la crise sanitaire. La crise pourrait accentuer la vulnérabilité des personnes à faible revenu dans les pôles et les zones déjà en difficulté économique. Au total, 59% des personnes pauvres et 47% des personnes à faible revenu vivent dans ces pôles qui représentent 42% de la population régionale. D'après la première vague d'enquête épidémiologique menée par la Dress, l'Inserm, Santé Publique France et l'Insee, un quart des ménages du Grand Est fait état d'une dégradation de la situation financière à la sortie du premier confinement.

La pauvreté est très présente dans les grandes villes. Si elle atteint 15% des habitants du Grand Est, elle pèse 22% dans les aires d'attraction des villes et 13% dans les communes situées hors de l'influence des villes. Dans la région, certaines zones rurales sont ainsi particulièrement concernées, notamment dans les Ardennes, la Haute-Marne et les Vosges. Cette situation de concentration de la pauvreté suppose des contrastes : 25% de la population sous le seuil de pauvreté dans les pôles de Sedan, Forbach, Vitry-le-François, Romilly-sur-Seine, Saint-Dizier ou Saint-Dié-les-Vosges contre 10% dans les petits pôles alsaciens ou à proximité du Luxembourg. Pauvreté et faibles revenus sont aussi présents dans les plus grands pôles de la région (Stras-

bourg, Nancy, Metz, Mulhouse, Troyes, Epinal et Colmar), avec des taux de pauvreté compris entre 20 et 25% de la population.

CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

Les personnes qui ont perdu leur emploi lors du premier confinement font état d'une plus forte détérioration de leur situation financière, dans la mesure où beaucoup n'ont pas retrouvé d'emploi à la sortie du confinement. Qu'ils soient étudiants ou à la recherche d'un emploi, les jeunes font partie des premières victimes de la crise. Les 18-24 ans sont 450 000 dans le Grand Est et sont surreprésentés dans les pôles, territoires dans lesquels les jeunes comptent fortement dans la catégorie des « ni en emploi, ni en études ». En raison de la pré-

carité de leur statut, les salariés en contrat à durée déterminée, en intérim, en contrat aidé, en stage ou en apprentissage (12% des actifs dans le Grand Est), pourraient voir leur emploi particulièrement menacé. Les pôles sont particulièrement concernés par cette précarité. 54% des chômeurs y résident, avec un taux de chômage de 18%, contre 11% dans les petites communes. Ce fort chômage concerne surtout les pôles des Ardennes, de l'Aube et des Vosges.

PEU DE TERRITOIRES ÉPARGNÉS PAR LA CRISE

Les salariés travaillant dans un secteur particulièrement affecté par les conséquences économiques de l'épidémie pourraient aussi payer un lourd tribut à la crise. Ces secteurs

(tourisme, hébergement, restauration) particulièrement touchés représentent 16% des actifs en emploi dans le Grand Est. Ils sont surreprésentés dans les pôles (11% des salariés). Mais la crise menace également d'autres activités telles que la métallurgie, l'automobile ou les transports (-2% pour les effectifs de ces secteurs entre fin 2019 et fin 2020). Ces secteurs, également fragilisés, représentent 7% des actifs de la région.

LA CRISE PLUS FORTE À L'EST DE LA RÉGION

Les conséquences de la crise pourraient être plus sensibles sur le territoire alsacien qu'ailleurs en région. Ce constat de l'Insee s'appuie sur l'évolution du chômage et celle du nombre d'allocataires du RSA.

Le nombre d'inscrit à Pôle Emploi (catégories A, B et C) a augmenté de 5% entre fin 2019 et fin 2020. La hausse reste contenue en Haute-Marne (+0,9%) et dans les Vosges (+1,3%), elle est très sensible en Moselle (+5,7%), dans le Bas-Rhin (+6,4%) et le Haut-Rhin (+6,8%). La hausse est de 4,8% dans le Grand Est, tout comme au niveau national. Le Grand Est compte 155 000 foyers bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active à fin 2020, soit une progression de 6% en un an contre 8% en France. Ici encore, la tendance indique une détérioration plus à l'est du Grand Est qu'ailleurs (+13,3% pour le Haut-Rhin, +7,9% pour le Bas-Rhin), à l'exception de la Marne (+8,1%).

GÉRARD DELENCLOS

Opinions

PAR **BENOIT GRUNEMWALD**, EXPERT EN CYBER SÉCURITÉ, ESET FRANCE

Troisième anniversaire du RGPD : vers un équilibre entre sécurité et usages ?

Cela fait maintenant 3 ans que le Règlement général sur la protection des données (RGPD) veille sur nos données personnelles. Si les règles sont aujourd'hui bien établies, peut-on pour autant identifier certaines perspectives d'amélioration ? Revue de détails. Trois ans se sont écoulés depuis la mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) voté par le Parlement européen en avril 2016 avant d'être appliqué au sein des 27 pays de l'Union européenne à compter du 25 mai 2018. En 2021, celui-ci est-il arrivé à maturité ? Depuis sa mise en place, il ne fait aucun doute que le paysage mondial de la protection de la vie privée a évolué, et que le RGPD a su faire la preuve de son bien fondé. Toutefois, la totalité de la population européenne ne semble pas encore assez concernée par la protection de la vie privée en ligne.

Le RGPD : une nécessité

Premier élément : le RGPD a su démontrer, en trois années d'exercice, son utilité. Au moment de son application, le règlement visait à protéger les données personnelles des utilisateurs. Il était alors devenu urgent d'agir de la sorte, tant certaines dérives avaient pu être constatées. On se souvient notamment du scandale Cambridge Analytica, caractérisé dès 2014 par le détournement, l'analyse et la réutilisation usurpatrice de données personnelles à des fins électorales sur Facebook.

Dès 2018, en Europe, le changement est immédiat. La nouvelle gestion imposée par le RGPD permet aux utilisateurs de consentir au déclenchement des cookies lorsqu'ils entrent sur un site. Le RGPD consolide ainsi les droits des personnes, via des mesures comme le droit à l'oubli ou la portabilité des données à caractère personnel. Il permet également que les acteurs en charge du traitement des données personnelles soient responsabilisés et améliore la régulation des données, notamment sur la scène internationale. Désormais, quiconque peut saisir la CNIL pour effectuer une « notification d'une violation de

données personnelles ». Preuve d'un réel besoin : la CNIL a recensé au cours de l'unique année 2019 près de 14 000 plaintes, soit une augmentation de 27% par rapport à 2018. Celle-ci ne s'est pas démentie depuis.

Un bilan en demi-teinte

Est-ce pour autant que le RGPD constitue un cadre idéal ? Nous pouvons sans doute estimer que celui-ci demeure encore perfectible et qu'il pourrait être amélioré sur quelques points. En cause : les cookies. Ces fichiers texte stockés localement sur notre ordinateur lors de nos visites de pages Web se révèlent essentiels à notre utilisation d'Internet et contribuent à améliorer la sécurité de nos titres de compétence. Dans la plupart des cas, il s'agit de cookies de session, c'est-à-dire d'éléments appelés à être supprimés dans un certain laps de temps. Mais ils peuvent malheureusement aussi être persistants et demeurer actifs au-delà de la fermeture de Safari, Mozilla, Chrome ou Microsoft Edge... Par ailleurs, l'usage que nous faisons du RGPD peut se révéler mécanique. Rares sont en effet les usagers d'Internet à lire attentivement les conditions d'utilisations auxquelles le RGPD les soumet. Dans la plupart des cas, ceux-ci acceptent les yeux fermés l'usage des cookies qui leur est proposé, au risque d'exposer leurs données personnelles. Ainsi, les « tracking cookies » ou cookies de suivi, sont devenus un réel casse-tête pour ceux qui apprécient leur vie privée en ligne. Que doit-on accepter ? Que risquons-nous ? De quoi, minimiser les effets du RGPD.

De tels choix sont tout aussi compliqués du côté des entreprises. Trouver un parfait équilibre entre l'expérience utilisateur, l'optimisation du site internet vitrine de la société et la sécurité des données se révèle être un exercice complexe. Comment éviter de perdre des clients potentiels, lassés par le temps passé à accepter les conditions d'utilisation ? Afin de pallier les manquements de fluidité sur certaines plateformes très sécurisées, certains continents optent pour de nouvelles méthodes de consentement tels que la recon-

naissance faciale. Les Européens demeurent encore frileux face à cette idée pour des raisons de sécurité et de cadre juridique, contrairement aux Américains et aux Chinois. Avec un risque de voir de nouvelles pratiques prendre leur essor, rendant encore un peu plus poussif l'usage des plateformes européennes...

De bons réflexes à adopter

Nous n'en sommes encore pas là, et il existe dès à présent plusieurs réflexes à adopter si vous souhaitez améliorer votre vie privée et la sécurité de vos activités en ligne. En l'espèce rappelons les six règles d'or recommandées par les experts en cybersécurité :

- N'accédez pas à des sites potentiellement dangereux ou qui peuvent avoir été compromis. En ce sens, il est fortement recommandé d'utiliser une suite de sécurité comprenant un module qui bloque les pages Web qui exécutent des activités malveillantes.

- Maintenez votre navigateur et ses extensions à jour.

- N'installez pas d'extensions inutiles ou peu fiables.

- Configurez le navigateur pour qu'il n'accepte pas les cookies de tiers, supprimez ceux qui sont déjà enregistrés.

- Utilisez des « add-ons » qui bloquent l'utilisation de Javascript par défaut, n'activez que les scripts dignes de confiance.

- Une des caractéristiques de Tor est qu'il permet d'isoler les cookies de chaque site Web afin que votre activité ne puisse pas être suivie. De plus, il génère une fausse empreinte à partir de votre navigateur ; ainsi, tous les utilisateurs de Tor ont des empreintes presque identiques pour empêcher l'identification.

Le RGPD a été un réel chamboulement dans la sécurisation de nos données. Mais gardons à l'esprit qu'il n'existe ni intimité ni sécurité totale en ligne. En outre, nous pouvons toujours limiter les risques et sécuriser nos données personnelles grâce à quelques bons réflexes.



Les chiens aboient et le pass passe

Pass sanitaire ou pas pass sanitaire ? La question a fait long feu. Après avoir longtemps tergiversé, l'Europe a finalement cédé, le 21 mai, pour la création d'un « certificat sanitaire » commun.

Pourtant, ses détracteurs restent nombreux, opposés à une traçabilité de leurs données sanitaires dans une application. Opposés aussi, pour d'autres, à une obligation de se faire vacciner.

Car si l'on ne parle plus de passeport vaccinal, il s'agit là d'une habile manière pour les partenaires européens de contourner le problème : Pour participer aux grands événements ou pour sortir de France après le 9 juin, il ne sera donc pas obligatoire de se faire vacciner, à condition toutefois de produire un test négatif de moins de 48 heures. Soit. Pas sûr néanmoins que de nombreux citoyens soient prêts à subir l'intrusif test nasal tous les trois ou quatre jours pour pouvoir aller et venir à leur guise. Il est d'ailleurs assez amusant de constater parmi son entourage le volte-face des premiers réfractaires à la vaccination, assumant aujourd'hui pleinement leur joie inattendue d'avoir subi l'assaut d'une injection encore considérée comme « pas sûre », « sans aucune garantie sanitaire », voire parfois même « dangereuse ». Mais face à la durée des couvre-feu, la balance bénéfice-risque du vaccin a allègrement et définitivement penché pour la majorité de la population du côté des bénéfices. Alors vive le pass sanitaire ? À suivre.

BENJAMIN BUSSON

humour

le regard de Faro.

COVID : LES VACCINS ONT FAIT 9 NOUVEAUX MILLIARDAIRES



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

L'agenda juridique et fiscal

Mai. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

Lundi 24 mai

DIVERS

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paiement de la taxe pour les acquisitions du mois d'avril 2021 (MF n° 76021 s.).

REDEVABLES DE LA TVA

Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois d'avril (MF n° 54215).

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un pays ayant signé une telle convention qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1^{er} janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) souscrivant leurs déclarations de TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu de l'ancien représentant fiscal : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations d'avril (MF n° 50640, c).

Mardi 25 mai

TOUS EMPLOYEURS

Versement aux institutions Agirc/Arrco des cotisations de retraite complémentaire afférentes aux salaires d'avril par les employeurs de plus de 9 salariés et, s'ils ont opté pour le versement mensuel, par les employeurs d'au plus 9 salariés (MS n° 68000).

Mercredi 26 mai

REDEVABLES DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Déclaration n° 2042-IFI et annexes : déclaration par voie électronique pour les redevables domiciliés dans la zone 1 (départements 01 à 19), à annexer à la déclaration n° 2042 ou, à défaut, à la déclaration spécifique n° 2042-IFI-COV (MF n° 72300 s. ; guide au FR 23/21).

TOUS CONTRIBUABLES

Déclaration d'ensemble des revenus de 2020 (modèle n° 2042 et déclarations annexes) : déclaration par voie électronique pour les foyers de la zone 1 (départements 01 à 19) et les non-résidents (MF n° 3685 ; guides aux FR 20/21 et FR 21/21).

Lundi 31 mai

DIVERS

Première adhésion à un centre de gestion ou à une association agréé : date limite pour bénéficier des avantages fiscaux liés à l'adhésion au titre de l'année 2021 (entreprises



dont l'exercice coïncide avec l'année civile) (MF n° 87975).

ENTREPRISES ASSUJETTIES À LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES

Télédéclaration et télépaiement de la déclaration annuelle par les redevables de la TGAP « déchets » (taxe due au titre de 2020) via le portail Prodouane (MF n° 75210, précision f).

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 28 février 2021 :

- déclaration de résultat n° 2065 par voie électronique (et déclarations et pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 juin 2021 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;
- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours. Selon nos infor-

mations, ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;

- télétransmission de la déclaration Decloer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 juin 2021 pour télétransmettre leur déclaration Decloer ;
- déclaration des sommes, supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire, versées en 2020 soit à titre de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Matot Braine PETITES AFFICHES
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

A partir de **35 €* T.T.C**
Renseignements au **03 26 08 38 26**

52 numéros par an + nos suppléments hors-série + votre journal en version numérique

*Offre valable uniquement avec règlement par prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB)



Ecologie. La lutte contre le changement climatique est devenue incontournable car tous les indicateurs sont dans le rouge.

Le leadership mondial de l'Europe en matière de climat

En organisant le 22 avril, un sommet mondial pour le climat, le président américain, Joe Biden a tenté de prendre le leadership mondial sur ce dossier délaissé par son prédécesseur, Donald Trump. Parmi les autres grandes puissances qui prétendent elles aussi à ce statut, l'Union européenne semble en bonne position, notamment à la suite de l'accord intervenu sur le climat la veille du sommet.

Le sommet (virtuel en raison de la pandémie de Covid-19) a eu pour but de proposer des solutions pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° C d'ici la fin du siècle, l'objectif fixé par l'Accord de Paris sur le climat. Six mois après son arrivée au pouvoir, le président américain cherche également à signifier que les États-Unis sont revenus à l'avant-garde des affaires internationales. Pour ce faire, la lutte contre le changement climatique est désormais devenue un passage obligé.

La lutte contre le changement climatique est devenue incontournable car tous les indicateurs sont dans le rouge : l'année 2020 s'est classée parmi les trois années les plus chaudes jamais enregistrées et les engagements climatiques très insuffisants mènent la planète vers un réchauffement de 3 %.

Les États-Unis ne sont pas les seuls à se lancer dans la course à la diplomatie verte car malgré les profondes tensions diplomatiques qui les opposent aux États-Unis, les présidents chinois et russe ont annoncé tous deux leur participation au sommet, signe de l'importance accordée par les grandes puissances aux enjeux climatiques.

Dans ce nouvel ordre mondial qui se dessine, l'Union européenne poursuit son objectif de rester le continent le plus ambitieux en matière climatique. Le poids des émissions de CO2 de l'Union européenne est relatif et ses efforts de réduction font souvent figure de goutte d'eau



noyée dans la quantité des rejets de carbone mondiaux. Mais elle aimerait que cette goutte d'eau fasse tache d'huile.

Au cours de ce sommet, les États-Unis et l'Europe se disputent le leadership climatique et l'Europe peut se prévaloir de plusieurs arguments. Le premier d'entre eux est le compromis trouvé la veille autour de la future loi climat européenne fixant un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de

serre de l'Union européenne de 40 % jusqu'ici, à au moins 55% d'ici à 2030, comparé à 1990.

L'autre enjeu des mois à venir est le projet européen de taxe carbone aux frontières destiné à imposer les entreprises étrangères dépassant un certain seuil d'émission de CO2, contre lequel les États-Unis et la Chine sont résolument contre et pourraient faire alliance contre l'Union européenne.

Tech. La législation interdira tout ce qui permet une surveillance généralisée de la population dans l'espace public à l'insu des individus.

L'Europe veut encadrer l'usage de l'intelligence artificielle

La Commission européenne a présenté une proposition législative visant à encadrer l'usage des technologies d'intelligence artificielle (IA) avec à la clé de fortes amendes en cas de violation des règles. Cette nouvelle technologie recèle un potentiel industriel révolutionnaire que l'Union européenne veut saisir. Elle comporte aussi de nombreux dangers encore mal connus, comme la surveillance de masse incontrôlée, la cotation des individus ou la manipulation de l'image. Ce projet pourrait permettre au bloc communautaire de prendre les devants dans l'encadrement de l'intelligence artificielle qui aux yeux de ses détracteurs à des effets sociaux néfastes et peut-être utilisés comme un dispositif de surveillance par des États autoritaires. Les partisans de l'IA voient pour leur part dans cette technologie un moteur susceptible de doper la croissance économique.



Le texte classe les usages de l'intelligence artificielle en plusieurs catégories selon leur niveau de risque (minime, limitée, haut, inacceptable). Les risques inacceptables seront purement et simplement interdits : ce sont ceux où les applications sont « une menace évidente pour la sécurité, les moyens de subsistance et les droits des personnes ». Par exemple, le "scoring social" permettant, comme c'est le cas en Chine, de noter un individu.

L'essentiel de la réglementation porte sur les applications à haut risque, par exemple le tri des candidatures pour un emploi, les robots chirurgicaux, l'octroi d'un crédit, les décisions judiciaires, l'usage de la force publique ou le contrôle des migrants. Ces systèmes seront soumis à des obligations, comme une évaluation du risque, une information des utilisateurs, une supervision humaine.

La législation interdira tout ce qui permet une surveillance généralisée de la population dans l'espace public à l'insu des individus, sauf dans des cas précis délimités dans le texte, comme la recherche d'un suspect d'un enfant disparu par les autorités.

En cas d'infraction, la commission recommande que les entreprises s'acquittent d'amende représentant jusqu'à 6 % de leur chiffre d'affaires mondial ou 30 millions d'euros au maximum.

Pour que ces nouvelles règles entrent en vigueur le feu vert des États membres et du Parlement sont nécessaires. Cette proposition de légiférer sur l'intelligence artificielle est une première comme ce fut le cas pour le Règlement général sur la protection des données (RGPD). La procédure pourrait prendre plus d'un an.

L'Union européenne limite les graisses non saturées dans les aliments

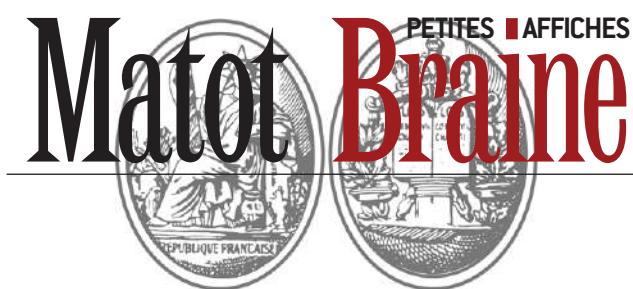
Une nouvelle législation européenne impose aux professionnels de l'agroalimentaire de limiter dès le 2 avril la quantité des graisses non saturées industrielles à 2 grammes pour 100 grammes de graisse. Cette limitation annoncée depuis deux ans entre en vigueur dans l'ensemble des pays membres.

Les acides gras trans que l'on trouve dans les croissants, les pizzas, les pâtes à tartiner ou les viennoiseries rendent les produits transformés plus fermes et facilitent leur conservation mais ils sont notoirement mauvais pour la santé. Des études épidémiologiques ont montré qu'une consommation excessive d'acides gras trans est associée à une augmentation du risque cardiovasculaire. Leur consommation fréquente est aussi associée à un risque accru de diabète, d'infertilité, de maladie d'Alzheimer et de certains cancers.

En 2018, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé vouloir supprimer totalement ces acides gras trans d'ici à 2023. Elle a estimé qu'ils entraînaient près d'un demi-million de décès par an dans le monde, par le biais des maladies cardiovasculaires qu'ils favorisent. Leur surconsommation augmente le risque de décès de 28 %, selon l'agence internationale. Dès 1990, des études ont mis en évidence que les acides gras trans augmentent non seulement le mauvais cholestérol mais diminuent également le bon cholestérol.

Si ces acides gras trans peuvent être fabriqués industriellement, certains sont naturellement produits dans l'estomac des animaux ruminants (comme la vache ou le mouton) grâce à des bactéries résidentes de leur estomac. On en trouve notamment dans la viande et les produits laitiers, mais en très faibles quantités, et ils ne présentent, a priori, pas de danger pour la santé.

En 2003, le Danemark limitait déjà à 2 % la part de ces graisses non saturées dans les produits alimentaires. Aux États-Unis, elles ont été bannies dès juin 2015. En 2021, la consommation de graisses de type acides gras trans reste encore très importante dans nos pays occidentaux malgré les preuves que cette consommation accrue est un important facteur de risque en matière de santé. Elles sont désormais limitées sur tout le territoire de l'Union européenne.



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxe le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Procédures adaptées

COMMUNE DE HAUTVILLERS

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

- OBJET DU MARCHE : Cheminement piéton Route de Fismes.
 - LIEU D'EXECUTION : Commune de Hautvillers (51).
 - DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 2 mois.
 - DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX : juillet/ 2021.
 - DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : Sans objet.
 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS : (ordre de grandeur des travaux)
- Aménagement d'un cheminement piéton sur 350 ml ;
— Réfection de voirie en enrobés.
- VII. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier.
Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.xmarches.fr
- VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le lundi 14 juin 2021 à 12h00.
Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.xmarches.fr
- Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
- IX. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
- Prix (50 %) ;
 - Valeur technique de l'offre (50 %).
- X. RENSEIGNEMENTS : Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'oeuvre : CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES - Tél. : 06.09.71.61.88, M. Benoît ANDRIEUX - E-mail : b.andrieux@cereg.com
- XI. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le 20 mai 2021.
- 211419 Monsieur le Maire.

COMMUNE DE GUEUX

Avis d'appel à la concurrence - Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Gueux, Mairie - 51390 GUEUX.
OBJET DE LA CONSULTATION : Requalification VRD Avenue de Reims (RD27).
Les variantes ne sont pas autorisées.
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence TRAV-2021-01.
L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 11 juin 2021 à 12 h 00.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le lundi 17 mai 2021.
211291

Ventes aux enchères

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

Société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de CHALONS EN CHAMPAGNE et de REIMS
dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à REIMS, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION Sis à BARBONNE FAYEL (Marne) 9 rue de l'Auditoire

LE MARDI 6 JUILLET 2021 A 10 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de BARBONNE FAYEL (51120)

Un immeuble à usage d'habitation sis dite commune, 9 rue de l'Auditoire, cadastré section AD n° 146 pour 3 a 68 ca, comprenant au rez-de-chaussée : Salon/salle à manger, cuisine, wc, salle de bains, buanderie ; A l'étage : Bureau, 2 chambres, combles n° 1 sur deux niveaux, combles n° 2 ; Grange, jardin clôturé, cour.

MISE A PRIX : 45.000 EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 4.500 €.

Cette adjudication a lieu sur la poursuite du :

FONDS COMMUN DE TITRISATION CASTANEA, ayant pour société de gestion la société EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro B 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017), 6 place de la République Dominicaine, et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège ;

Venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, société anonyme immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° 552 120 222, dont le siège social est 29 boulevard Haussmann - 75009 PARIS ;

En vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 3 août 2020, soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier ;

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :

— A la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;

— Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ;

— Pour les visites à la SAS ACTHUISS GRAND EST, Huissiers de justice associés à REIMS (03.26.05.08.11).

211271

Signé : F. SAMMUT.

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne.

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site Internet : www.forumeco.fr

Bureaux ouverts :

• Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

• Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

• Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres.

Poligon Pla de l'estany s/n - 17181 Aiguaviva - Girona (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN : 0249-6755

N° CPPAP : 1025187408

III Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ventes aux enchères

SCP D'AVOCATS MCM & Associés

Avocat
REIMS CEDEX (51723), 23 rue du Clou dans le Fer
Tél. : 03.26.79.89.39 - Fax : 03.26.85.64.47

Maître Corinne SOLY

Avocat postulant
12 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

Avis

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 754 800 712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.
Ayant pour Avocat constitué Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de MONRANGIS,
biens sis 18 rue de la Liberté - 51530 MORANGIS

l'ensemble cadastré Section AA n°128, pour une contenance de 12 ares 42 centiares :
— LOT 1 : Un local professionnel situé bâtiment 1 au rez de chaussée, comprenant un atelier et un garage et les 220/1000^{èmes} des parties communes générales.

MISE A PRIX : 35.000 € (trente-cinq mille €uros)

Outre les frais et les charges avec faculté de baisse d'un QUART puis d'un DEMI en l'absence d'enchères

— LOT 2 : Un appartement, au rez de chassée comprenant une chambre, une salle de bains, un séjour, un local technique un WC, et les 102/1000^{èmes} des parties communes générales.

MISE A PRIX : 80.000 € (quatre-vingts mille €uros)

Outre les frais et les charges avec faculté de baisse d'un QUART puis d'un DEMI en l'absence d'enchères

— LOT 3 : Un appartement au rez de chaussée, comprenant une salle de bains, une chambre, un séjour, un WC, un local technique, et les 111/1000^{èmes} des parties communes générales.

MISE A PRIX 70.000 € (soixante-dix mille €uros)

Outre les frais et les charges avec faculté de baisse d'un QUART puis d'un DEMI en l'absence d'enchères

— LOT 6 : Une réserve située bâtiment 1, et les 20/1000^{èmes} des parties communes générales.

MISE A PRIX : 35.000 € (trente-cinq mille €uros)

Outre les frais et les charges avec faculté de baisse d'un QUART puis d'un DEMI en l'absence d'enchères

— LOT 7 : Un bois lieudit « Le Petit Morangis » cadastré section AA n°127 pour une contenance de 12 ares et 22 centiares et AA n°128 pour une contenance de 12 ares et 21 centiares.

MISE A PRIX : 2.500 € (deux mille cinq cents €uros)

Outre les frais et les charges avec faculté de baisse d'un QUART puis d'un DEMI en l'absence d'enchères

L'Adjudication aura lieu le **mardi six juillet deux mille vingt et un a dix heures (Mardi 6 juillet 2021 à 10h)** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, séant au Palais de Justice de ladite ville, 4 rue Eugène Perrier.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat à la Cour, à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SCP MCM & Associés, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le Fer - Tél. : 03.26.79.89.39 ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Pierre VIDAL, Huissier de Justice à EPERNAY. 210831

Signé : Corinne SOLY.

SCP d'Avocats BADRÉ HYONNE SENS-SALIS DENIS
ROGER DAILLENCOURT

Parc d'affaires Reims-Champigny - Allée Jean-Marie Amelin - Bât. C. 51370 CHAMPIGNY
et 2 Rue des Lombards 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE tel 03.26.65.35.33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 6 JUILLET 2021 A 10 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant :

Commune de GAULT LE SOIGNY (51)

Une maison d'habitation (pavillon) sise à Le Recoude, 6 rue de la Vallée aux Cailles, comprenant :
— Au rez de chaussée : entrée, cuisine, salle à manger avec cheminée insert, une chambre, salle de bains, wc ;
A l'étage : palier, deux chambres mansardées ; Deux garages non attenants ; Terrain
Le tout figurant au cadastre sous les références section AE N° 178 lieudit « 6 rue de la Vallée aux Cailles » pour une superficie de 07a 17ca

SUR LA MISE A PRIX DE 15.000 EUROS

Cette adjudication a lieu à la requête du : BANQUE CIC EST, Société Anonyme au capital de 60.000.000 € dont le siège est situé 31, rue Jean Wenger-Valentin 67000 STRASBOURG, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro B 754 800 712 agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat, la S.C.P. BADRÉ HYONNE SENS-SALIS DENIS ROGER DAILLENCOURT, susnommée.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de la SCP BADRE HYONNE SENS-SALIS DENIS ROGER DAILLENCOURT, Parc d'Affaires Reims-Champigny, Allée Amelin – Bât.C. - 51370 CHAMPIGNY, et 2 rue des Lombards - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les amateurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, du montant minimum prévu à l'article R322-41 du CPCE soit 3.000 €.

Visites : renseignement auprès de la SCP MASSON FOLTZ GALAND, huissiers de justice à EPERNAY (51200), 12 Passage du Jard, Tél. : 03 26 51 17 27

Renseignements s'adresser à :
1) La SCP BADRÉ HYONNE SENS-SALIS DENIS ROGER DAILLENCOURT, Avocats.
Tél. 03.26.77.52.00– fbdhscp@avocatline.com
2) au greffe du TJ DE CHALONS EN CHAMPAGNE 03.26.69.36.94.
210373

SCP D'AVOCATS MCM & Associés

Avocat
REIMS CEDEX (51723), 23 rue du Clou dans le Fer
Tél. : 03.26.79.89.39 - Fax : 03.26.85.64.47

Maître Corinne SOLY

Avocat postulant
12 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

Avis

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 754 800 712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Commune de MONTMORT LUCY (51270)

Un immeuble à usage d'habitation sis 1 La Chaude Rue cadastré : Section AH n°1 d'une contenance de 19 ares et 5 centiares.

L'adjudication aura lieu le **mardi six juillet deux mille vingt et un a dix heures (mardi 6 juillet 2021 à 10 h)** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, séant au Palais de Justice de ladite ville 4 rue Eugène Perrier.

MISE A PRIX : VINGT MILLE €UROS (20.000 €)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat à la Cour, à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SCP MCM & Associés, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le Fer - Tél. : 03.26.79.89.39 ;
4. Pour visiter s'adresser à l'Etude de Maître Pierre VIDAL, Huissier de Justice à EPERNAY. 211033

Signé : Corinne SOLY.

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT
D'UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION
Sis à LE MESNIL SUR OGER (Marne) - 54 rue Robert Gilmert

LE MARDI 6 JUILLET 2021 A 10 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

COMMUNE de LE MESNIL SUR OGER (51190) :

Un immeuble à usage d'habitation sis dite commune, 54 rue Robert Gilmert, cadastré section ZB n° 167 pour 5 a 93 ca, comprenant :
— au niveau inférieur : sous-sol, garage, cave ;
— au rez-de-chaussée : entrée, couloir de distribution, salon/séjour, cuisine, wc, chambre ;
— à l'étage : couloir de distribution, 2 chambres, salle de bains, wc.

MISE A PRIX : 90.000 €UROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 9.000 €.
Cette adjudication a lieu sur la poursuite de : la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital de 681.876.700 €, dont le siège social est à STRASBOURG (67000), 1 avenue du Rhin, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 775 618 622 et immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738, venant aux droits et obligations de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE, par suite d'une fusion absorption,

Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :
— à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. Tél. : 03.26.64.79.61 ;
— au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne ;
— pour les visites à la SCP MASSON-FOLTZ-GALAND, Huissiers de justice associés à Epernay (03.26.51.17.27).
211269

Signé : F. SAMMUT.



POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES

PAR MAIL

EN FORMAT WORD

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Adjudication

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

Société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de CHALONS EN CHAMPAGNE et de REIMS dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE, 16 rue Pierre Bayen et le Cabinet secondaire à REIMS, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UNE MAISON A USAGE DE COMMERCE ET D'HABITATION sise à WARMERIVILLE (Marne) 4 RUE DU 8 MAI 1945

LE JEUDI 24 JUIN 2021 A 9 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du tribunal judiciaire de REIMS (Marne), 1 place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des droits et biens immobiliers dont la désignation suit :

Commune de WARMERIVILLE (51110)

Un immeuble à usage de commerce et d'habitation sis dite commune, 4 rue du 8 mai 1945, cadastré Section AC n° 53 pour 1 a 71 ca, comprenant :

PARTIE HABITATION :

— Au rez-de-chaussée : entrée donnant sur cuisine, petite réserve, salon avec accès à la partie commerce et escalier d'accès à l'étage.

— A l'étage : salle de bains/wc, quatre chambres.

— Grenier

PARTIE COMMERCE :

— Pièce principale accessible depuis la rue par une porte vitrée, petite réserve avec WC, couloir faisant office d'arrière-boutique, débarras, cave.

— Petite cour avec appentis accessible depuis la partie commerce.

MISE A PRIX : 30.000 EUROS OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.000 €.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ainsi qu'au cabinet secondaire de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE REIMS.

Pour tous renseignements, s'adresser :

— A la SCP d'Avocats SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;

— Au greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;

— Pour les visites sur rendez-vous à la SCP VILLET, Huissier de justice associé à REIMS (03.26.84.34.31).
(Signé) : R. CROON.

UNE QUESTION CONCERNANT NOS PRESTATIONS ?

REDACTION :

BENJAMIN BUSSON – TÉL. : 03.26.08.38.31

OU NASTASIA DESANTI – TÉL. : 03.26.08.38.32

COMPTABILITE :

CAROLE DEPIERREUX : TÉL. : 03.26.08.38.27

ABONNEMENTS : TÉL. : 03.26.08.38.26

PUBLICITES :

LUDWIG CAQUOT : TÉL. : 03.26.08.38.30

RELATION CLIENTS :

FLORA DURVILLE : TÉL. : 03.26.08.38.29

ANNONCES LEGALES :

ANGELIQUE NIOT – VIRGINIE DOTTI

MARIE-Alice DEBRAY : TÉL : 03.26.40.21.31

TRANSMETTEZ VOS ANNONCES LEGALES :

• PAR INTERNET

ANNONCELEGALE.PAMB@FORUMECO.COM

Marne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

"RELATION DIVINE COACHING"

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10 mai 2021, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : Relation Divine Coaching.

DUREE : 99 ans.

SIEGE SOCIAL : 54 rue des Moissons - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 888 €.

OBJET : La société a pour objet : Toutes activités de formation, d'enseignement et d'accompagnement d'une personne ou d'un groupe dans l'élaboration, la réflexion et la mise en œuvre de ses projets professionnels ou personnels, et la réalisation de toutes prestations en lien avec les activités déclarées ci-avant, sous toutes formes (en présentiel, visioconférence, e-learning et sur tous supports. PRESIDENT : Mme Isabelle PASCAL, demeurant 54 rue des Moissons - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.
210811

Pour avis : Le président.

NS DESIGN PLUS

Suivant acte SSP du 15 avril 2021 constitution de la SASU :

DENOMINATION : NS DESIGN PLUS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 12 Grande Rue, Le Bois Frais - 51310 VILLENEUVE LA LIONNE.

OBJET : Achat et revente de mobilier de bureau et autre mobilier ; Gestion de projet d'aménagement, apporteur d'affaires dans ce domaine.

PRESIDENTE : AYELA Nathalie, épouse SORIA, demeurant 12 Grande Rue, Le Bois Frais - 51310 VILLENEUVE LA LIONNE.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte sur instruction signée du cédant ou de son représentant qualifié.

REGLES DE MAJORITE : Les décisions collectives sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.
210834

RDERAY HOLDING

Par ASSP en date du 07/05/2021, il a été constitué une SAS unipersonnelle.

DENOMINATION : RDERAY HOLDING.

CAPITAL SOCIAL : 320.000 €. SIEGE SOCIAL : 24 rue de Talleyrand - 51100 REIMS. OBJET : Activité de holding et de conseil. DUREE : 99 ans.

PRESIDENT : Mme Rebecca DERAY, demeurant 3 Rue de la Croisette - 51500 TAISSY, pour une durée illimitée.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix et à la même part des bénéfices.

AGREMENT : les cessions d'actions, même entre associés, sont agréées à la majorité des associés représentant au moins les 2/3 des actions.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
211359



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

3PL IMMO II

Société civile immobilière
au capital de 3.000 euros

Siège social :

5 rue des Aveugles

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : 3PL IMMO II.

SIEGE SOCIAL : 5 rue des Aveugles - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la vente, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE :

— Monsieur Jorge PINTO, demeurant 78 route d'Epernay - 51510 FAGNIERES ;

— Madame Natalia LOGETTE, demeurant 5 rue des Aveugles - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

— dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;

— agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211440

Pour avis : La gérance.

LE CHATEAU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 07/06/21, il a été constitué une société :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : LE CHATEAU.

SIEGE SOCIAL : 10 avenue Ampère - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL SOCIAL : 1.500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément des associés requis dans tous les cas.

GERANTS : M. Fabrice DEFONTAINE, demeurant 9 rue du Cornouiller - 10500 MATHAUX ; M. Gil TYPHAIGNE, demeurant 50 rue

Gustave Masson - 10000 TROYES et M. Sylvain MARIET, demeurant 43 rue de la Fontaine St-Maurice - 51510 VILLIERS LE CHATEAU.

211326

Pour avis : La gérance.

CHANDON

Société civile de construction vente
Au capital de 1.000 euros

Siège social :

32 rue Cérés - 51100 REIMS

En cours d'immatriculation
au R.C.S. de Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Reims du 5 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : CHANDON.

FORME : Société civile de construction vente.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. Les apports sont exclusivement en numéraire.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 32 rue Cérés.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par

voie d'achat ou d'apport de tous

immeubles et la construction sur ceux-ci

de tous biens de toutes destinations, la

vente en totalité ou par lots de ces

biens, à terme, en état futur

d'achèvement ou après achèvement. Et

ce, soit au moyen de ses capitaux

propres soit au moyen de capitaux

d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre

accessoire et exceptionnel, de toutes

garanties à des opérations conformes

au présent objet civil et susceptibles

d'en favoriser le développement. Et,

généralement toutes opérations civiles

pouvant se rattacher directement ou

indirectement à cet objet ou

susceptibles d'en favoriser le

développement, et ne modifiant pas le

caractère civil de la société.

DUREE : 5 ans à compter de

l'immatriculation de la société au R.C.S.

ASSOCIE - GERANT : La société

"QUADRANCE IMMOBILIER", société

par actions simplifiée au capital de

500.000 €, immatriculée au registre du

commerce et des sociétés de REIMS

sous le numéro 800 596 124, dont le

siège social est à REIMS (51100), 32

rue Cérés.

ASSOCIE : La société "LE FOYER

REMOIS", société anonyme d'HLM,

société anonyme au capital de

20.822.750 €, dont le siège social est

situé à REIMS (51100), 8 rue Lanson,

immatriculée au registre du commerce

et des sociétés de REIMS sous le

numéro 335 581 211.

PARTS SOCIALES : existence d'une

clause d'agrément.

ORGANE HABILITE A STATUER :

assemblées des associés.

R.C.S. : la société sera immatriculée

au R.C.S. de REIMS.

211332

Pour avis : le gérant.

"DU VERGER"

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 18/05/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DENOMINATION : "DU VERGER".

SIEGE SOCIAL : 10 rue de l'Eglise - 51460 TILLOY ET BELLAY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 605.000 € divisé en 6.050 parts de 100 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE :

— Monsieur Didier THUAU, demeurant 10 rue de l'Eglise - 51460 TILLOY ET BELLAY ;

— Madame Claudine THUAU née LORIN, demeurant 10 rue de l'Eglise - 51460 TILLOY ET BELLAY,

nommés tous deux pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

211377

Pour avis : La gérance.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

PAREBRISE BEZANNES

Aux termes d'un ASSP en date du 19/05/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PAREBRISE BEZANNES.

OBJET SOCIAL : Remplacement de pare-brise Achat et vente mécanique et carrosserie démarches de carte grise.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue des letis - 51430 BEZANNES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRESIDENT : Madame DONNY Mélanie, demeurant 5 avenue Georges Clémenceau - 51100 REIMS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte.

CLAUDE D'AGREMENT : Transmission des titres de capital, libérés des versements exigibles, par virement de compte à compte dans les livres de la société. L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés. 211404

RC FINANCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TINQUEUX du 26/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DENOMINATION : RC FINANCE.

SIÈGE : 42 bis avenue Roger Salengro - 51430 TINQUEUX.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Romain CHRISTEN, demeurant à TINQUEUX (51430), 42 bis avenue Roger Salengro.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. 211205

MODIFICATION

DE STATUTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU MONT CHOISY

Groupeement foncier agricole au capital de 698.983,25 Euros

Ancien siège :

12 rue du Général Leclerc

51510 FAGNIERES

Nouveau siège :

37 rue du Général Leclerc

51510 FAGNIERES

R.C.S. Châlons en Champagne

327 357 802

Avis de modification

Aux termes d'une AGO en date du 15/02/2016, les associés ont nommé M. Frédéric GALLOIS, demeurant à ATHIS (51150), 8 rue du Château, cogérant de la société à compter du 01/01/2015.

Aux termes d'une AGE en date du 05/04/2021, les associés ont transféré le siège social de la société de FAGNIERES (51510), 12 rue du Général Leclerc, à FAGNIERES (51510), 37 rue du Général Leclerc. 210360 Pour avis : La gérance.



YES MY CAR FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros

Siège social :

Lieu-dit Le Bas Torchant

51430 BEZANNES

501 157 366 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions des associés en date du 20 avril 2021 : La dénomination sociale a été modifiée et pour devenir Vista Mobility à compter de cette date et l'article 3 des statuts a été modifié comme suit : ANCIENNE MENTION : "La dénomination de la société est YES MY CAR France". NOUVELLE MENTION : "La dénomination de la société est : Vista Mobility". L'objet social a été étendu, à compter du 1^{er} avril 2021, à l'activité d'entretien et de réparation de véhicules automobiles et l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : ANCIENNE MENTION : "La société a pour objet en France et à l'étranger la réalisation d'opérations commerciales, marketing, et de communication, la réalisation de prestations d'animation, l'organisation d'événements, la gestion pour le compte de tiers, de contrats d'entretien automobile, les achats, ventes tant en France qu'à l'étranger de tous véhicules terrestres à moteur neufs ou d'occasion, la location de tous véhicules terrestres à moteur, l'activité de mandataire tant en France qu'à l'étranger sur ventes de tous véhicules terrestres à moteur neufs ou d'occasion, les prestations commerciales en France et à l'étranger, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser la finalité de la société, son extension ou son développement. Plus généralement la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance". NOUVELLE MENTION : "La société a pour objet en France et à l'étranger : La location de tous véhicules terrestres à moteur, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles, la réalisation d'opérations commerciales, marketing, et de communication, la réalisation de prestations d'animation, l'organisation d'événements, la gestion, pour le compte de tiers, de contrats d'entretien automobile, l'achat et la vente de tous véhicules terrestres à moteur neufs ou d'occasion, l'activité de mandataire sur ventes de tous véhicules terrestres à moteur neufs ou d'occasion, la réalisation de prestations commerciales, la participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance, toutes opérations industrielles, commerciales, administratives, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser la finalité de la société, son extension ou son développement". Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. 211171 Pour avis.

SOCIÉTÉ CIVILE MICHEL ANGE

SCI au capital de 46.600 Euros

Siège social :

2 place de la Mairie - 51170 UNCHAIR

R.C.S. de Reims 479 226 524

L'AGE du 1/03/2021 a décidé à compter du 1/03/2021 de rendre effectif le départ de Madame BARADEL Christiane aux fonctions de co-gérant pour cause de décès. Modification au R.C.S. de REIMS. 211030 Le gérant.



D.A.T.A AUTOS

Société à responsabilité limitée au capital de 35.000 Euros

Siège social : 17 rue Léna Bernstein, ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS

802 552 067 R.C.S. Reims

Par décision unanime en date du 22 avril 2021, les associés ont modifié la dénomination de la société qui devient e-Data Autos à compter du 22 avril 2021. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit : ANCIENNE MENTION : la dénomination de la société est D.A.T.A AUTOS. NOUVELLE MENTION : la dénomination de la société est e-Data Autos. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. 211161 Pour avis.



FCN Reims Moissons

45 rue des Moissons - BP 60334

51062 REIMS CEDEX

Tél. : 03.26.77.38.88

FBF

Société à responsabilité limitée au capital de 442.960 Euros

Siège social :

40 Rue du Général Leclerc -

51200 EPERNAY

517 467 031 R.C.S. Reims

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mars 2021 et des décisions de la gérance du 7 mai 2021 que le capital social a été réduit d'une somme de 142.960 € pour être ramené de 442.960 € à 300.000 € par voie de rachat et annulation de 14.296 parts sociales. Mention sera effectuée au R.C.S. de REIMS. 210714 La Gérance.



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15

51201 EPERNAY CEDEX

Tél. : 03.26.54.14.44

SOCIETE ANONYME LONCLE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 50.000 Euros

Siège social :

32 rue Pasteur

51380 VILLERS MARMERY (Marne)

328 123 302 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal en date du 4 mai 2021 établi suite à consultation écrite, il résulte que les mandats de la société KPMG, commissaire aux comptes titulaire, et de la société SALUSTRO REYDEL SA, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes. 210789 Pour avis : Le directoire.



FCN Reims Farman

10 rue Etienne Oehmichen

BP 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

TIP TOP LAVAGE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

au capital de 10.000 Euros

Siège social :

13 rue Bir Hakeim - 51430 TINQUEUX

535 049 514 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Par délibération du 17 mai 2021, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société. Monsieur Jean-Michel ERIBON, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Michel ERIBON, demeurant 13 rue de Bir Hakeim - 51430 TINQUEUX.

Pour avis : Le président. 211179



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15

51201 EPERNAY CEDEX

Tél. : 03.26.54.14.44

SCI FLORIAN

Société civile immobilière au capital de 15.244,90 Euros

Siège social :

7 rue Maurice Cerveaux

51200 EPERNAY

389 550 021 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 rue Maurice Cerveaux - 51200 EPERNAY au 4 rue Jean-Sébastien Bach - 51200 EPERNAY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Par ailleurs, l'assemblée a nommé en qualité de gérants pour une durée illimitée à compter de cette date Monsieur Florian PATEYRON, demeurant 4 rue Jean-Sébastien Bach - 51200 EPERNAY et Monsieur Sacha PATEYRON, demeurant 4 rue Jean-Sébastien Bach - 51200 EPERNAY, en remplacement de Monsieur André PATEYRON, gérant décédé. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance. 210755

SCI JUNG CHRISTELLE ET JEROME

509 278 057

(Anciennement SCI XCMP

POUGNIET)

Modification des statuts

Suite à la cession de parts intervenues aux termes d'un acte authentique reçu par Me MARSAN, notaire à VERTUS le 12 mai 2021, Madame VIEVILLE a cédé ses 5 parts à Monsieur JUNG.

La dénomination de la société a été modifiée comme suit "SCI JUNG Christelle et Jérôme" au lieu de "SCI XCMP POUIGNET".

Le siège social a été déplacé à

BUSSY LETTRE, 37 Grande Rue, au lieu

du 27 rue du Docteur Moret à DORMANS.

Et Madame JUNG Christelle a été nommée seule gérante et Madame VIEVILLE a été défaite de ses fonctions de gérance.

Pour avis et mention : Me MARSAN, Notaire. 211275



Société d'Avocats

33 rue Dubois Crancé

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

NOMINE-RENARD

Société anonyme

à Conseil d'administration

au capital de 368.926,62 Euros

Siège social :

32 rue Vigne L'Abbesse

51270 VILLEVENARD

321 906 125 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 3 avril 2021, l'Assemblée Générale a décidé : — de nommer Madame Catherine NOMINE, demeurant 1 rue des Hauts de Saint Loup - 51270 VILLEVENARD, en qualité de nouvel administrateur pour une durée de six années ; — de ne pas renouveler les mandats de la Société FCN, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur François LIMARE, Commissaire aux comptes suppléant, conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 alinéa 2 du Code de commerce.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. 211281 Pour avis.

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE "HAUDOT"

Société civile

au capital social de 313.500 Euros

Siège social :

16 place Maucourt

51300 VITRY LE FRANCOIS

418 776 340

R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de modification

Par PV d'AGE en date du 1/05/21, les associés ont décidé de transférer le siège 30 rue des Vignottes - 51300 COUVROT. 210912

QUASARYS

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros

Siège social :

64 rue Jacquart - 51100 REIMS

R.C.S. Reims 841 488 604

Avis de transfert du siège

Aux termes du procès-verbal de l'associée unique du 26 février 2021, il résulte que : Le siège social a été transféré au 9B rue Jean d'Orbais - 51100 REIMS, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS. 208125 Pour avis.



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

AMPELOPSIS

Aux termes d'un procès-verbal du 27 Avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société "AMPELOPSIS", société civile au capital de 501 €, dont le siège est à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 18 avenue des Coïdes, immatriculée au R.C.S. de REIMS 491 917 787, statuant à l'unanimité des associés :

A décidé de réduire le capital social de 499 €, pour le ramener de 501 € à 2 €, par annulation de 499 parts de 1 Euros chacune, détenues par la société "AMPELOPSIS", suite au rachat en date du même jour desdits titres auprès d'un associé déterminé.

A décidé en conséquence de modifier les articles 6 et 7 des statuts sociaux.

Les inscriptions modificatives relatives auxdites décisions seront effectuées au R.C.S. de REIMS. 211229 Pour avis.

SCI LES ECRINS

Société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros

Siège social :

68 boulevard de la Liberté

59400 CAMBRAI

378 096 424 R.C.S. Douai

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE : Monsieur Bertrand SCHUPPE, demeurant au 10 chemin de Chalons à LAVANNES (Marne).

OBJET DE LA SOCIETE : l'acquisition, la modification, la reconstruction, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement d'un ensemble immobilier. DUREE : 99 ans.

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 68 boulevard de la Liberté - 59400 CAMBRAI, à LAVANNES (Marne), 10 chemin de Chalons. Monsieur Bertrand SCHUPPE, demeurant au 10 chemin de Chalons à LAVANNES (Marne), a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Bernard SCHUPPE à compter de ce jour. En conséquence, les articles 5 et 11 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. 208801

SCI NEIGE CORDIER

Société civile immobilière au capital de 30.489,80 Euros

Siège social : 39250 CERNIEBAUD

419 888 821 R.C.S. Lons le Saunier

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE : Monsieur Bertrand SCHUPPE demeurant au 10 chemin de Chalons à LAVANNES (Marne).

OBJET DE LA SOCIETE : l'acquisition, la modification, la reconstruction, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement d'un ensemble immobilier. DUREE : 99 ans.

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 39250 CERNIAUD à LAVANNES (Marne), 10 chemin de Chalons. Monsieur Bertrand SCHUPPE, demeurant au 10 chemin de Chalons à LAVANNES (Marne), a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Bernard SCHUPPE à compter de ce jour. En conséquence, les articles 5 et 11 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal. 208809

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

société d'avocats

NOMDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

GEOZ

Société en nom collectif
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
14 rue Joliot Curie
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
500 171 939
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 10 mai 2021, la Société
"VIAP" a cédé une (1) part sociale
qu'elle détenait dans la Société "GEOZ"
au profit de la Société "AGEO", société
par actions simplifiée au capital de
457.340 €, ayant son siège social à
PARIS (75001), 7 rue de Turbigo,
identifiée sous le numéro 493 349 982
R.C.S. PARIS.
L'article 8 des statuts a été modifié en
conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au greffe
du tribunal de commerce de CHALONS
EN CHAMPAGNE.
211258 Pour avis.

SCP Marie-Laure MODEME
et Ingrid BAGLIN-HUY

33 rue Aristide Briand
51120 SEZANNE

GFA DE
VILLOUETTE

Avis est donné de la modification de
l'objet social du groupement dénommé
"G.F.A. DE VILLOUETTE" dont le siège
est situé à SAINT BON (Marne) 2
impasses du Clos - Hameau de
Villoquette, au capital de 269.331,67€,
constituée pour une durée de 50 ans,
immatriculée au R.C.S. de REIMS sous
le numéro 314.971.995.
Par assemblée générale
extraordinaire en date du 24 avril 2021,
enregistrée, les associés ont décidé à
compter du 24 avril 2021, de modifier
l'objet social, et de modifier
corrélativement l'article 2 de ses statuts :
Article 2 – OBJET SOCIAL :
— La propriété, la jouissance,
l'administration et la mise en valeur
exclusivement par la conclusion de
baux ruraux à long terme conformes aux
articles L. 416-1 et suivants du Code
rural et de la pêche maritime, de tous
biens et droits immobiliers à usage
agricole ;
— Plus généralement toutes
opérations pouvant se rattacher
directement ou indirectement à cet objet
pourvu qu'elles ne modifient pas le
caractère civil du groupement et ne
soient pas inconciliables avec la
législation régissant le présent
groupement foncier agricole.
Conformément à son objet, et aux
articles L.332-1 et suivants du code rural
et de la pêche maritime, ce groupement
foncier agricole ne peut procéder à
l'exploitation en faire-valoir direct des
biens constituant son patrimoine ; Ceux-
ci doivent être donnés à bail à long
terme dans les conditions prévues aux
articles L.416-1 et suivants du code rural
et de la pêche maritime.
Pour avis,
Maître Ingrid BAGLIN-HUY, Notaire.
211438

SOCIETE CIVILE
VITICOLE
DE CRUGNY

Société civile
au capital de 5.488 Euros
Siège social :
51170 CRUGNY
314 172 859 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision unanime
des associés en date du 28 avril 2021,
le siège social a été transféré au Moulin
de Mocquesouris - 02400 BLESMES,
à compter du même jour. L'article 4 des
statuts a été modifié en conséquence :
ANCIENNE MENTION : Le siège social
est fixé 51170 CRUGNY. NOUVELLE
MENTION : Le siège social est fixé
Moulin de Mocquesouris - 02400
BLESMES. Mention sera faite au R.C.S.
de SOISSONS.
211185 Pour avis.

DUTERME
MOITTIÉ
ROLLAND

Société d'Avocats

9, rue Jean Chandon Moët
51200 EPERNAY

SCI DU MONT
GABRIEL

Société civile immobilière
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
13 bis rue de la Tonnerrie
CHALONS EN CHAMPAGNE (51000)
R.C.S. Châlons en Champagne
D 519 811 988

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en
date du 30 avril 2021, la collectivité des
associés a pris la décision de transférer
le siège social de CHALONS EN
CHAMPAGNE (51000), 13 bis rue de la
Tonnerrie, à BLANCS COTEAUX
(51130), 27 boulevard Eustache
Deschamp - VERTUS et ce, à compter
du 30 avril 2021 et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.
R.C.S. CHALONS EN
CHAMPAGNE.
Pour avis :
211405 La gérance.

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ABC PRESTA

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.702.070 Euros
Siège social :
8 Rue Camille Lenoir 51100 REIMS
879 332 575 R.C.S. Reims

Transfert de siège

Aux termes d'une délibération en
date du 16/05/2021, l'associé unique a
décidé de transférer le siège social du 8
rue Camille Lenoir - 51100 REIMS au 3
rue du Presbytère - 57365 ENNERY à
compter du 1/05/2021, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au R.C.S.
de REIMS sous le n° 879 332 575, fera
l'objet d'une nouvelle immatriculation
auprès du R.C.S. de METZ.
211426 Pour avis.

SAS HOUSSET
CRUGNY

Aux termes d'une assemblée
générale en date du 20 mars 2020, les
associés de la société SAS HOUSSET
CRUGNY, dont le siège est à SAVIGNY
SUR ARDRES (51170), 3 rue de Serzy,
immatriculée au registre du commerce
et des sociétés de REIMS, sous le
numéro SIREN 483 755 047, ont pris
acte de la démission de Monsieur
Bernard HOUSSET de ses fonctions de
président, et ont décidé de nommer, à
compter de ce jour, Monsieur Quentin
HOUSSET, demeurant à SAVIGNY
SUR ARDRES (51170) rue de Serzy,
comme unique président de la société.
Aux termes d'une assemblée
générale en date du 25 mars 2020, les
associés de la société SAS HOUSSET
CRUGNY, dont le siège est à SAVIGNY
SUR ARDRES (51170), 3 rue de Serzy,
immatriculée au registre du commerce
et des sociétés de REIMS, sous le
numéro SIREN 483 755 047, ont pris
acte de la nomination de Monsieur
Bernard HOUSSET, demeurant à
SAVIGNY SUR ARDRES (51170) 3 rue
de Serzy, de ses fonctions de directeur
général, à compter de ce jour. L'article
19 et 20 des statuts est modifié en
conséquence. Formalité au R.C.S.
de REIMS.
211330 Pour insertion : La gérance.

G&N

GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

SFK

Société civile
au capital de 71.104 Euros
Siège social :
6 rue du montcet
51220 HERMONVILLE
R.C.S. Reims 812 434 728

L'assemblée générale extraordinaire
du 20 mai 2021 a décidé d'augmenter le
capital social de 35.700 € pour le porter
de 71.104 € à 106.804 € par voie
d'apport en nature. L'augmentation de
capital a été rémunérée par l'attribution
de 35.700 parts de 1 € de valeur
nominale chacune. Les articles 6 et 7
des statuts ont été modifiés en
conséquence.
— Ancienne mention : Capital :
71.104 €.
— Nouvelle mention : Capital :
106.804 €.
L'inscription modificative sera
effectuée au R.C.S. de REIMS.
211436 Pour avis.

FIDAL

Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

ADA HOLDING

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 255.500 Euros
Siège social :
85 rue du Mont d'Arène B404
51100 REIMS
897 669 289 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de
l'associé unique du 21 mai 2021 : Le
capital social a été augmenté de
255.000 € pour être porté à 255.500 €,
par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié
en conséquence.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL :
500 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL :
255.500 €.
Mention sera faite au R.C.S. :
REIMS.
211485 Pour avis.

EARL DU JARD

Société civile
au capital social de 52.500 Euros
Siège social :
Les Pâtures du Jard
51530 MORANGIS
410 315 055 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une décision collective
en date du 01/05/2021, il a été mis fin à
la fonction de gérant de Monsieur
Guillaume PIOT demeurant Le Gour,
SALIGNY LE VIF - 18800 BAUGY, à
compter du 01/05/2021.
210871 Pour avis : La gérance.

PAULIN PARIS

SCI au capital de 100 Euros
5 rue Paulin Paris - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 841 512 445

A compter A.G.E du 12/11/2020:
DEMISSION GERANT: M CHEIKH
Rabah Selim.
NOMINATION NOUVEAU GERANT:
M CHEIKH Slimane 3 rue Paulin Paris -
51100 REIMS.
GERANT MAINTENU: M CHEIKH
Rabah 1 rue Paulin Paris - 51100
REIMS. Formalités au R.C.S. de
REIMS.
211027

société d'avocats

NOMDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SOCIETE GUIOSE
ASCENSEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 Euros
Siège social :
3 avenue du Général Weygand
60200 COMPIEGNE
509 622 163 R.C.S. Compiègne

Aux termes d'une décision en date
du 17 mars 2021, l'associée unique a
décidé de transférer le siège social du 3
avenue du Général Weygand - 60200
COMPIEGNE au 10 rue Pierre Salmon -
51430 BEZANNES à compter du
même jour, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.
GERANCE : Monsieur Guy DIOUY,
demeurant 3 rue du Château Vert -
51700 ANTHENAY.
La société, immatriculée au Registre
du Commerce et des Sociétés de
COMPIEGNE fera l'objet d'une nouvelle
immatriculation auprès du Registre du
Commerce et des Sociétés de REIMS.
211245 Pour avis.

FINANCIERE
DU QUEBEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 240.000 Euros
Siège social :
11 route de Witry - 51100 REIMS
492 425 806 R.C.S. Reims

Par délibération de l'assemblée
générale extraordinaire du 6 mai 2021,
il résulte la modification suivante :
CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : 240.000 €.
NOUVELLE MENTION : 750.000 €.
211247 Pour avis.

CSMP

SAS au capital de 16.000 Euros
siège social :
10 Avenue Pasteur - 08600 GIVET
R.C.S. Sedan 834 902 207

L'AGE du 14/05/2021 a décidé le
transfert du siège social au 19 rue Louis
Dupont – 51480 CUMIERES à compter
du 1/06/2021.
Les inscriptions modificatives seront
portées au R.C.S. de REIMS.
211266

REIMS
RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
23 avenue des Bornes - Cellule D
51390 GUEUX
840 055 248 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date
du 30 avril 2021, la gérance de la
société à responsabilité limitée REIMS
RENOVATION a décidé de transférer le
siège social du 23 avenue des Bornes,
Cellule D - 51390 GUEUX, au 8 rue du
Capitaine Georges Madon, ZAC Croix
Blandin - 51100 REIMS à compter du
1er mai 2021, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.
211399 Pour avis : La gérance.

SCI A.B.I.

SCI au capital de 155.498 Euros
Siège social :
80 rue de l'Eglise - 51160 HAUTVILLERS
389 791 567 R.C.S. Reims

Aux termes d'un ASSP en date du
27/04/2021, les associés ont nommé M.
Thierry LANDRAGIN, demeurant 80 rue
de l'Eglise - 51160 HAUTVILLERS, en
qualité de gérant, en remplacement de
Mme Isabelle LANDRAGIN, gérant
démisionnaire. L'article 18 des statuts
a été modifié en conséquence par la
suppression du nom de Mme Isabelle
LANDRAGIN sans qu'il soit procédé à
son remplacement. Modification sera
faite au Greffe du Tribunal de commerce
de REIMS.
211270 Pour avis : La gérance.

JVS

JVS, société par actions simplifiée su
capital de 25.840.675 €, siège social : 7
rue Raymond Aron - 51520 SAINT
MARTIN SUR LE PRÉ, 881 386 445
R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.
Aux termes de l'acte portant décisions
unanimes des associés du 09/04/2020
et du Président des 09/04/2020 et
27/04/2021 : Le capital social a été
augmenté d'une somme de 636.361 €
pour être porté à 26.477.036 € par
attribution gratuite d'actions aux
mandataires sociaux et aux salariés. En
conséquence les articles 6 et 7 des
statuts ont été modifiés. ANCIENNE
MENTION : "Le capital social est fixé à
25.840.675 €. Il est divisé en 25.840.675
actions de 1 € chacune." NOUVELLE
MENTION : " Le capital social est fixé à
26.477.036 €. Il est divisé en 26.477.036
actions de 1 € chacune."
211338

LA ROGERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
59 rue Saint-Thibault
51190 FLAVIGNY
R.C.S. Reims 885 048 041

Aux termes d'une délibération en
date du 15 Avril 2021, l'assemblée
générale extraordinaire a décidé
d'étendre l'objet social à l'activité de
négociant vinificateur en vins d'Alsace
et de modifier en conséquence l'article
2 des statuts.
211252 Pour avis : Le président.

BRASSERIE TÊTE
DE CHOU

Société à responsabilité limitée
au capital de 132.900 Euros
Siège social :
Hameau d'Alencourt - 51530 MANCY
848 387 726 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en
date du 04/05/2021, l'assemblée
générale extraordinaire a décidé :
— d'étendre l'objet social aux
activités de débit de boissons à
consommer sur place ou à emporter,
bar, bar à bières, brasserie, restauration,
bar à thèmes, salle de concert, gestion
d'artistes, café-théâtre, mise à
disposition de salles, salle d'exposition,
bar culturel, épicerie fine, vente de
produits locaux liés ou non à l'activité de
brassage, ateliers de brassage, accueil
de touristes, vente de matières
premières liées à l'activité de brassage,
vente de matériel de brassage,
fabrication et vente de produits
consommables liés à la production de
bières et de modifier en conséquence
l'article 2 des statuts ;
— de transférer le siège social du
Hameau d'Alencourt - 51530 MANCY,
au 1 bis avenue Foch - 51200
EPERNAY, à compter du 04/05/2021, et
de modifier en conséquence l'article 4
des statuts.
211356 Pour avis : La gérance.

OFFICE
QUINZE
QUARANTE
TROIS
NOTAIRES

S.C.I. F. QUATRE

changement de gérant

Aux termes d'un procès-verbal de
l'assemblée générale extraordinaire en
date du 26 avril 2021, Monsieur Romain
Hugo VUIART, docteur, demeurant à
FONTENAY AUX ROSES (92260), 12
rue des Pierrelais.
A été nommé gérant de la société
dénommée S.C.I. F. QUATRE, société
civile au capital de 3.048,98 €, dont le
siège social est situé à LOIVRE (51220),
2 rue de Verdun et immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de REIMS sous le n° 345 163 380, par
suite du décès de Madame Josiane
VUIART-LANTHIER.
211398 Pour avis : Me Anaïs OLIVIER.

SARL
"FINANCIERE
CUITOT"

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
20 rue des Ruelles
51300 MAISONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
521 519 272

Suivant délibération de l'assemblée
générale extraordinaire du 1er mai
2021, Monsieur Gauthier CUITOT,
demeurant 36 rue de Condé - 51700
COURTHIEZY et Madame Charlotte
CUITOT demeurant 2bis rue des
Champs, Lieudit "Le Truisy" - 77390
ANDREZEL, ont été nommés en qualité
de gérants, pour une durée
indéterminée, à compter du 1er mai
2021.
Le dépôt légal sera effectué au greffe
du tribunal de commerce de CHALONS
EN CHAMPAGNE.
Pour avis :
211253 Le représentant légal.

SC "ELEMA"

Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
2 rue du Pré des Bourgs
Hameau de Montaneuf
51500 SERMIERS
R.C.S. Reims 482 819 133

Par décision de l'assemblée
générale extraordinaire du 30/04/2021,
les associés ont décidé des points
suivants, à compter du 30/04/2021 :
OBJET SOCIAL : Aux termes de
l'assemblée générale extraordinaire du
30/04/2021, les associés ont décidé
d'étendre l'objet social actuel à
l'acquisition d'œuvres d'art
(photographies, livres anciens,
sculptures, peintures, etc...).
211288 Pour avis : La gérance.

SCEV "VIX-BARA"

Capital social : 1.500 Euros
Siège social :
60 avenue de Champagne
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 383 509 379

Par assemblée générale
extraordinaire du 13 avril 2021, les
associés ont autorisé Madame Claire
GRONGNET à démissionner de ses
fonctions de cogérante à compter du 9
avril 2021.
211320 Pour avis : La gérance.

FIDAL

Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

FOUGERY INVEST

Société à responsabilité limitée à
associé unique
au capital de 256.000 Euros
Siège social :
21 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS
897 725 586 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de
l'associé unique du 21 mai 2021 :
Le capital social a été augmenté de
255.000 € pour être porté à 256.000 €,
par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié
en conséquence.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL :
1.000 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL :
256.000 €.
Mention sera faite au R.C.S. Reims.
211486 Pour avis.

PROMINENCE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 500 €
Siège social :
36, rue du Colonel Moll - 51100 REIMS
845 009 216 R.C.S. Reims

Par DAU du 20/05/2021, le capital a
été augmenté d'une somme de 9.500 €
par incorporation de réserves pour le
porter de 500 € à 10.000 €.
211469

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

ARDRE ET VESLE

Société civile immobilière
au capital de 433.850 Euros
Siège social :
22 rue Perseval - 51100 REIMS
420 731 390 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGE du 1/04/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du même jour au 26 rue du moulin - 51170 SERZY ET PRIN.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au G.T.C. de REIMS.
211313

CONVOCATION

CENTRE DE GESTION AGREE "CGAVAC"

Complexe agricole du Mont Bernard
BP 10070
CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
(Agrément du 28/09/1976)
N° 3.01.510

Les adhérents du Centre Agréé sont informés que l'Assemblée Générale ordinaire se tiendra à huis clos le : lundi 14 juin 2021 à 16 heures, Bâtiment CDER Conférences Complexe agricole du Mont Bernard, Route de Suippes à CHALONS EN CHAMPAGNE.
211316

POURSUITE D'ACTIVITE



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

PRO VISION NET

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
2 quater rue de l'Etoile
51120 LE MEIX ST EPOING
831 505 862 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 23 avril 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
210413 Pour avis : Le président.



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

JKL AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
32 bis rue des Lambourgs - 51530 ST MARTIN D ALOIS
879 494 789 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 4 mai 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
210920 Pour avis : Le Président.



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIES
23 rue Félix Faure
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 39 56 56
groupe-prieur.fr

QUENTIN ROSSI

EURL au capital de 7.000 Euros
Siège social :
12 bis rue de l'étoile
51120 LA FORESTIERE
850 426 719 R.C.S. Reims

Par AG du 3 mai 2021, l'associé unique en application de l'art. L.223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
210409 Pour avis : La gérance.



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

BRAURE BENJAMIN

Société par actions simplifiée
au capital de 2.500 Euros
Siège social :
17 Petite Rue -
51310 CHAMPGUYON
880 967 914 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 22 avril 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
210415 Pour avis : Le président.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

F.C.H.P.I.

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.000 Euros
Siège social :
221 boulevard Charles Arnould
51100 REIMS (Marne)
788 473 924 R.C.S. Reims

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31/03/2021 la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur : Monsieur Fabien CHENU, demeurant à REIMS (51100), 2 A ERNEST MILLET REIMS a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à REIMS (Marne), 221 boulevard CHARLES ARNOULD.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

208608 Pour avis : Le liquidateur.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE TERRAIN VERT

Société civile
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
25 rue Jean Moet - 51200 EPERNAY
330 054 222 R.C.S. Reims

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3/05/2021, les associés ont décidé, à compter du même jour, la dissolution anticipée de la société, et ont nommé Mme Véronique MAUCLAIR, domiciliée 1 rue du libre échange, Appt A305 - 31500 TOULOUSE, en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège social de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

211004 Pour avis : Le Liquidateur.



Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

BLANCS DE NOIRS

BLANCS DE NOIRS, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, siège social : 3 rue des Grands Côtés - 51150 AMBONNAY, 852 049 352 R.C.S. REIMS. Aux termes des décisions extraordinaires en date du 10/05/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Pour les besoins de la procédure, Mme Catherine VOLANT-HUGUES, demeurant à AMBONNAY (51150) au 3 rue des Grands Côtés, associée unique, exercera les fonctions de liquidatrice, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au R.C.S. de REIMS.

211337

SCI REAL

(en liquidation)
Société civile immobilière
Capital social : 700.000,00 Euros
10 boulevard Vauécourt
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
493 235 238

Par assemblée en date du 11 mai 2021, la société susvisée, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 11 décembre 2006, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 11 mai 2021, et désigné M. Ghislain DECROIX, demeurant à MONTFERRAND LE CHATEAU (25320), 1 A rue de la Béduque en qualité de liquidateur.

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à MONTFERRAND LE CHATEAU (25320), 1 A rue de la Béduque.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de CHALONS EN CHAMPAGNE.

211249 Pour avis : Le liquidateur.



FCN Reims Farman
10 rue Etienne Oehmichen
BP 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHANOUE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 102.140,83 Euros
Siège social :
2 rue de Chanoué - 51380 VERZY
Siège de liquidation :
17 rue Chanteraine - 51100 REIMS
414 130 229 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 31 mars 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateurs Messieurs Guy FLAMAND, demeurant, 10 allée des Jardins du Roi - 51380 VERZY et Francis MELICQUE, demeurant 17 rue Chanteraine - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les ont autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 17 rue Chanteraine - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

210264 Pour avis : Le liquidateur.



Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

LES IMPRIMERIES PATON

Société par actions simplifiée
au capital de 39.000 Euros
Siège social :
37 rue Léon Bourgeois
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
572 881 662
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décision du 4 Mai 2021, la Société COMPOLASER, société par actions simplifiée au capital de 2.664.400 €, ayant son siège social à PARIS (75017), 2 rue Torricelli, identifiée sous le numéro 317 064 228 PARIS, agissant en qualité d'associée unique de la Société "LES IMPRIMERIES PATON", a décidé la dissolution anticipée de cette dernière, sans liquidation, à compter du jour même, par application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil ; cette dissolution entraînera la transmission universelle du patrimoine de la Société "LES IMPRIMERIES PATON" au profit de la Société "COMPOLASER".

Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de CHAMPAGNE EN CHAMPAGNE.

Mention de la dissolution sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

211458 Pour avis.

ART DE VIVRE CORMONTREUIL 2

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
533 347 613 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 18/05/2021 la société GDPD, société civile au capital de 459.500,00 €, dont le siège est à REIMS (Marne), 39 avenue Hoche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 833 312 671, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution sans liquidation de la société ART DE VIVRE CORMONTREUIL 2 par application de l'article 1844-5 du code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ART DE VIVRE CORMONTREUIL 2 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
211342 Le représentant légal.

SCI BRIMONT MASSING

Société civile immobilière
au capital de 1.524 Euros
Siège social et siège de liquidation :
6 rue du Préau - 51500 LUDES
351 772 710 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 mai 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 4 mai 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a mis fin aux fonctions de gérance de Monsieur Joël BRIMONT, demeurant 6 route Nationale - 51500 LUDES et l'a nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

211300 Pour avis : Le Liquidateur.

ART DE VIVRE MONTPELLIER

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
517 740 114 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 18/05/2021 la société GPDE société civile au capital de 8.760.650,00 €, dont le siège est à REIMS (Marne), 39 avenue Hoche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 833 312 713, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution sans liquidation de la société ART DE VIVRE MONTPELLIER par application de l'article 1844-5 du code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ART DE VIVRE MONTPELLIER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
211343 Le représentant légal.



FCN Reims Farman
10 rue Etienne Oehmichen
BP 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

LE R

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.774,90 Euros
Siège social :
38 place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
402 102 602 R.C.S. Reims

Suivant décision du 18 mai 2021, la société HOLDING LEIFER, société à responsabilité limitée au capital de 144.100 €, dont le siège social est situé 46 Grande Rue - 51360 BEAUMONT SUR VESLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 533 618 849 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société L E R, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SARL L E R au profit de la société HOLDING LEIFER, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS.

211290 Pour avis : La gérance.

ART DE VIVRE MARNE LA VALLEE

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
794 840 777 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 18/05/2021 la société GPDE société civile au capital de 8.760.650,00 €, dont le siège est à REIMS (Marne), 39 avenue Hoche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 833 312 713, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution sans liquidation de la société ART DE VIVRE MARNE LA VALLEE par application de l'article 1844-5 du code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ART DE VIVRE MARNE LA VALLEE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
211346 Le représentant légal.

DAL

Siège social :
1 Rue Méhaut-Dupont
51350 CORMONTREUIL
au capital de 1.000 Euros
R.C.S. Reims 537 733 545

L'an deux mille vingt et un le dix-huit mai à 10 heures, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI DAL s'est réunie et décide ce qui suit :
Dissolution de la société DAL, 1 rue Méhaut-Dupont - 51350 CORMONTREUIL en date du 18.05.2021.

Nomination de Mr David Dupont en qualité de liquidateur demeurant 1 rue Méhaut-Dupont - 51350 CORMONTREUIL.

La société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.

211353 Le gérant.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SCI LA FAMILLE
SCI au capital de 300 Euros
Siège social :
34 boulevard de l'Amitié
entre les Peuples
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
50 121 090 000 012
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 15/01/2021, l'unanimité des associés a décidé la dissolution de la SCI LA FAMILLE et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/06/2021, nommé en qualité de liquidateur M. BLAKIME AKLESSO, demeurant 11 bis avenue Roger Salengro - 51430 TINQUEUX et fixé le siège de liquidation au siège social. Les modifications seront effectuées au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211463

LORETTE et ASSOCIES
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SCI GARLINVEST
Société civile immobilière
au capital de 12.195,92 Euros
Siège social :
27 rue du Colonel Fabien
51100 REIMS
333 222 297 R.C.S. Reims

Dissolution

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2021, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Michel GARNIER, demeurant 20 rue Sorbon - 51370 SAINT BRICE COURCELLES a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à REIMS (Marne), 27 rue du Colonel Fabien.
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
211382 Pour avis : Le liquidateur.

CHD
L'Esprit d'Entreprendre
Groupe d'expertise comptable
www.groupechd.fr

MICRO-CRECHE L'ILE Ô TRESORS

MICRO-CRECHE L'ILE Ô TRESORS SAS en liquidation au capital de 1.500 €, siège social : 10 rue Ernest Renan - 51100 REIMS, siège de liquidation : 25 rue Miguel de Cervantès - 51100 REIMS, 792 243 883 R.C.S. REIMS. Par décision du 31/12/2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Virginie GAYRAUD, demeurant REIMS 51100, 25 rue Miguel de Cervantès, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 25 rue Miguel de Cervantès - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.
211378 Pour avis : Le liquidateur.

CLOTURE DE LIQUIDATION

KPMG Avocats

SARL MGCT
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
43 rue du Général Leclerc
51200 EPERNAY
Siège de liquidation :
6 Le Mayne
33490 SAINT MARTIN DE SESCAS
R.C.S. Reims 533 657 201

Avis de clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 mars 2021, les Associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Manuel GARCIA, demeurant à SAINT MARTIN DE SESCAS (33490), 6 Le Mayne, de son mandat de Liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
211211 Pour avis : Le liquidateur.

NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

A2A ASCENSEURS IDF
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
10 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
821 028 974 R.C.S. Reims

Suivant délibérations en date du 1^{er} mars 2021, l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à Monsieur Pascal QUENARDEL, liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation de la sociétés.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
211246 Pour avis.

SCI REAL
(en liquidation)
Société civile immobilière
Capital social : 700.000,00 Euros
10 boulevard Vaubécourt
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
493 235 238

Clôture de liquidation

M. Ghislain DECROIX, 1A rue de la Béduque à MONTFERRAND LE CHATEAU (25320), agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la SCI REAL, société civile dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 24/05/2021, sous le n° 7917, a été clôturée le 11 mai 2021 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de CHALONS EN CHAMPAGNE.
211250 Pour avis : Le liquidateur.

SCI DAL

Suivant assemblée générale extraordinaire du 18.05.2021 de 14 heures, les associés de la SCI DAL après avoir entendu le rapport du liquidateur, Mr D Dupont, 1 rue Méhaut Dupont - 51350 CORMONTREUIL, agissant en qualité de liquidateur de la SCI DAL au capital de 1.000 € dont le siège est à 51350 CORMONTREUIL, 1 rue Méhaut Dupont immatriculée au R.C.S. REIMS 537 733 545, déclare que la liquidation de la SCI DAL a été clôturée le 18.05.2021, approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur et le décharge de son mandat, prononce la clôture définitive des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS
211357 Le liquidateur.

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI DU 12 DE LA RUE EUGENE MERCIER
Société civile immobilière en liquidation au capital de 32.182 Euros
Siège social :
EPERNAY 51200
12 rue Eugène Mercier
Siège de liquidation :
14 rue Eugène Mercier
51200 EPERNAY
317 612 430 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 20 mai 2021 au a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jeannie ROYER, demeurant 14 rue Eugène Mercier - 51200 EPERNAY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
211261 Pour avis : Le Liquidateur.

CHD
L'Esprit d'Entreprendre
Groupe d'expertise comptable
www.groupechd.fr

MICRO-CRECHE L'ILE Ô TRESORS

MICRO-CRECHE L'ILE Ô TRESORS SAS en liquidation au capital de 1.500 €, siège social : 10 rue Ernest Renan - 51100 REIMS, siège de liquidation : 25 rue Miguel de Cervantès - 51100 REIMS, 792 243 883 R.C.S. REIMS. Par décision en date du 08/03/2021 au siège de liquidation, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Virginie GAYRAUD, demeurant 25 rue Miguel Cervantès - REIMS, de son mandat de liquidateur, et a prononcé la clôture de la liquidation. Lesdits comptes sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.
211375 Pour avis : Le liquidateur.

F.C.H.P.I.
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.000 Euros
Siège social :
221 boulevard Charles Arnould
51100 REIMS (Marne)
788 473 924 R.C.S. Reims

L'associé unique par une décision en date du 15/04/2021, après avoir entendu le rapport de Fabien CHENU, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.
208607 Pour avis : Le liquidateur.

CEVOLTA
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 3.000 Euros
Siège social : 2 avenue Sainte Clotilde
51100 REIMS (Marne)
819 232 109 R.C.S. Reims

L'associé unique par une décision en date du 01/03/2021, après avoir entendu le rapport de Abdelaziz RIAHI, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.
202707 Pour avis : Le liquidateur.

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement du 19/05/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
XPRESS AUTO (SAS)
7 rue des Rémouleurs - 51350 CORMONTREUIL. Activité : L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions, location de véhicules terrestres sans chauffeur. Dépôt vente, prestations de services annexes, carte grises. R.C.S. REIMS : B 809 084 080.
211452 Le Greffier.

Par jugement du 19/05/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
BY C COLLECTION (SAS)
27 rue de Vesle - 51100 REIMS. Activité : achat, vente de produits textiles, d'accessoires de mode, d'autres produits divers non réglementés. R.C.S. REIMS : B 812 162 907.
211453 Le Greffier.

Par jugement du 19/05/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
UPKAZE (SAS)
58 avenue du Général Eisenhower - 51100 REIMS. Activité : E-Commerce de tous produits en 3d et 2,5D de tous produits de décoration sur tout support à partir de toute matière, notamment avec tout produit ou matière impliquant un revêtement ayant une texture et/ou un rapport avec le sens du toucher. R.C.S. REIMS : B 834 039 414.
211454 Le Greffier.

Par jugement du 19/05/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
D'OZ D'IDEES (SAS)
17 rue de la Haute Borne - 51430 TINQUEUX. Activité : Décoration intérieure et événementielle, organisation, animation d'événements, création de bijoux, fantaisie et accessoires s'y rapportant, relouking de mobilier et accessoires. R.C.S. REIMS : B 813 693 819.
211455 Le Greffier.

Par jugement du 19/05/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
FERMETUR'IDEAL (SARL)
52b avenue Nationale la Neuvellette - 51100 REIMS. Activité : l'achat la vente et la pose de fermetures automatisées et domotique. R.C.S. REIMS : B 387 963 473.
211456 Le Greffier.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 18/05/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :
Madame HAVEZ Patricia née PINGRET
2 rue Aristide Briand - 51480 DAMERY. R.C.S. REIMS 502 880 255. Activité : fabrication de pizzas, plats préparés à emporter, vente de boissons.
Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.
211312 Le Greffier.

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :
GAUTHIER PERE ET FILS
66 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS. R.C.S. PARIS : 808 384 648. Etablissement(s) secondaire(s) : 2 rue Gilbert - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS : 2016 B 290.
Le tribunal de commerce de Paris en date du 11/05/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la SAS à associé unique GAUTHIER PÈRE ET FILS.
211445

AVIS DIVERS

OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX
David PINTEAUX
Notaire
B.P. 16 - 51430 TINQUEUX CEDEX - Tél. 03 26 98 28 28 - Fax 03 26 94 02 00
David.pinteaux@notaires.fr - www.notaires-tinqueux.fr

ELISABETH MARIE MERCIER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 22 novembre 2018, déposé au rang des minutes de Maître David PINTEAUX, Notaire à TINQUEUX (51430), suivant procès-verbal dont la copie authentique et figurée a été reçue par le tribunal de grande instance de REIMS, le 18 mai 2021.
Mademoiselle Elisabeth Marie MERCIER, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 16 rue Roland Dorgeles Résidence Arfo - Appartement 501, née à REIMS (51100), le 5 mai 1939 et décédée à REIMS (51100), le 13 octobre 2020 a institué un légataire universel. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître David PINTEAUX, notaire à TINQUEUX (51430), dans le délai d'un mois à compter du 18 mai 2021 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis,
211396 Maître David PINTEAUX.

Notaires
OFFICE NOTARIAL DU LEVANT
Mes CHÉPY - LARDENOIS - VOIRNESSON
8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

M. SYLVAIN FORGE

Avis de saisine des légataires universels

Suivant testament olographe en date du 11 septembre 2013, Monsieur Sylvain André Louis FORGE, en son vivant retraité, demeurant à LIVRY LOUVERCY (51400), 3 rue Henri Guillaumet, né à ARGENTEUIL (95100), le 8 octobre 1935, célibataire. Décédé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 7 novembre 2020 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LARDENOIS, Notaire à MOURMELON LE GRAND (51400), le 11 février 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LARDENOIS, Notaire à MOURMELON LE GRAND, référence CRPCEN : 51010, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis et mention :
211450 Maître Christophe LARDENOIS.

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

MME OLGA GUIFFANT

Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 15 octobre 2010, Madame Olga Mauricette Marie GUIFFANT, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 44 boulevard des Phéniciens, née à REIMS (51100), le 31 mai 1924, veuve de Monsieur Robert HERPET et non remariée, et décédée à VIENNE LE CHATEAU (51800) (France), le 27 janvier 2021, a institué des légataires universels. Le procès-verbal d'ouverture et de description du testament a été établi le 14 avril 2021. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS, le 23 avril 2021. L'acte complémentaire au dépôt de testament contenant contrôle de la saisine des légataires universels a été établi le 14 avril 2021. Le certificat de dépôt de l'acte complémentaire a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS le 14 mai 2021.
Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter des présentes, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.
Pour avis et mention :
Me Stéphanie DOUBLET-RIET,
211470 Notaire.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

**MME
EMMANUELLE
FROMENTIN****Avis d'envoi
en possession**

Par testament olographe du 15 février 2016, Madame Emmanuelle Marine Sophie FROMENTIN, en son vivant sans profession, demeurant à REIMS (51100) 10 rue des Teinturiers, née à LAON (02000), le 29 avril 1970, célibataire, et décédée à REIMS (Marne), le 3 février 2021, a institué des légataires universels. Le procès-verbal d'ouverture et de description du testament a été établi le 27 avril 2021. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS, le 3 mai 2021. L'acte complémentaire au dépôt de testament contenant contrôle de la saisine des légataires universels a été établi le 27 avril 2021. Le certificat de dépôt de l'acte complémentaire a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS le 5 mai 2021.

Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter des présentes, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Laurence PARACHINI-CRIVIT, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :
Me Laurence PARACHINI-CRIVIT,
211473 Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX
David PINTEAUX
Notaire
A. Bte, Rue Jacques Monod
B.P. 16 - 51430 TINQUEUX CEDEX - Tél. 03 26 86 28 38 - Fax 03 26 84 02 00
david.pinteaux@notaires.fr - www.notaires-tinqueux.fr

**MME PIERRETTE
BEGUIN**

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code
de procédure civile
Loi n°2016-1547
du 28 novembre 2016**

Par testament olographe du 27 octobre 2009, déposé au rang des minutes de Maître PINTEAUX, Notaire à TINQUEUX (51430), suivant procès-verbal dont la copie authentique et figurée a été reçue par le tribunal de grande instance de REIMS, le 18 mai 2021.

Madame Pierrette Louise BEGUIN, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 10 rue Léopold Charpentier Résidence Courbentin, née à REIMS (51100), le 24 avril 1937 et décédée à REIMS (51100) (France), le 27 avril 2021, a institué un légataire universel.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François CROISON, notaire à TINQUEUX (51430), dans le délai d'un mois à compter du 18 mai 2021 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.
211397

**INSERTIONS :
DERNIER DELAI
VENDREDI 12 HEURES**

**SUCCESSION
VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 30/03/2021 la directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme JOLY, veuve POULAIN, Jacqueline décédée le 1/05/2019 à SEZANNE (51). Réf. 0808070764. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. 211263

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme BAZET CECILE décédée le 24/10/2017 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808048898/RDSR. 211272

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 07/04/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. JACQUIER Daniel décédé le 31/10/2017 à Loisy sur Marne (51) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808052710/SB. 211336

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. JACQUIER Daniel décédé le 31/10/2017 à Loisy sur Marne (51) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808052710/SB. 211336

CHANGEMENT DE**REGIME MATRIMONIAL****EPOUX MOURAD****Aménagement
de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Romain BRIAND, Notaire à ÉPERNAY (51200), 57 rue Henri Martin, le 20 mai 2021, portant aménagement de régime matrimonial, les époux ci-après dénommés ont aménagé leur régime de la communauté légale réduite aux acquêts par adoption de dispositions préciputaires :

Monsieur Hanna MOURAD, chirurgien à la retraite et Madame Amale KHAIRALLAH, son épouse, chirurgien dentiste à la retraite demeurant ensemble à EPERNAY (51200), 35 rue Thiercelin.

Monsieur est né à KETALEH (Liban) le 26 octobre 1942, Madame est née à CHIAH (LIBAN) le 15 janvier 1953.

Mariés à la Mairie de ZOUK MOSBEH (Liban) le 7 août 1977 sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage.

Tous deux de nationalité française et "résidents" au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
211459 Romain BRIAND, Notaire.

Notaires
Office Notarial
de CHATILLON SUR MARNE
3 rue de Reuil
51700 CHATILLON SUR MARNE

**EPOUX HUET
CHRISTOPHE****Insertion - Changement
de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Vincent CHAMPILOU, Notaire associé de la société civile professionnelle "Sylvie COINTIN-TATARUTA, Nathalie DENOUALBURGHER, Anthony JAMA, Sarah DRIGUET et Vincent CHAMPILOU, Notaires associés", titulaire d'un office notarial à CHATILLON SUR MARNE (51700), 3 rue de Reuil , CRPCEN 51059 , le 17 mai 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Christophe Louis Charles HUET, artisan peintre, et Madame Nathalie Annick HENRY, artisan peintre, son épouse, demeurant ensemble à CHATILLON SUR MARNE (51700) 15 rue des Bruyères le Clos de la Noue.

Monsieur est né à MAGENTA (51530) le 6 mars 1959 ; Madame est née à DIZY (51530) le 20 septembre 1965. Mariés à la mairie de DIZY (51530) le 11 juin 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

211305 Pour insertion : Le notaire.

AVIS**ADMINISTRATIF****COMMUNAUTÉ
URBAINE
DU GRAND REIMS****Avis d'enquête publique****Révision allégée n° 1 du
Plan Local d'Urbanisme
(PLU) de REIMS**

Par arrêté n°CUGR-DUPAARM-2021-061 en date du 12 mai 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet arrêté du PLU de la commune de Reims. Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet du Grand Reims et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 32 jours : Du samedi 12 juin à 11 h 00 au mardi 13 juillet à 17 h 30.

La révision allégée n° 1 du PLU a pour objectifs de permettre le développement de projets économiques sur le site actuellement en friches lieudit « Les Prés de la Chaussée » et porte sur les points suivants :

— Evolution des pièces écrites et graphiques du règlement ;

— Evolution de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation "Les eaux vannes- La Folie".

Madame Ingrid LENGELLE, professeur des écoles, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le président du tribunal administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques

associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de REIMS pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de REIMS, 1 place de l'hôtel de Ville, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du GRAND REIMS. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du GRAND REIMS et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

— Samedi 12 juin de 11 h 00 à 13 h 00
— Samedi 26 juin de 11 h 00 à 13 h 00
— Mardi 13 juillet de 15 h 00 à 17 h 30

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant la direction de l'urbanisme au 03 26 77 73 92.

Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du GRAND REIMS, à la mairie de REIMS, sur le site internet de la communauté urbaine du GRAND REIMS et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de révision, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du GRAND REIMS après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté urbaine du GRAND REIMS.

La Présidente de la communauté urbaine du GRAND REIMS.
211363

Ardennes

CONSTITUTION**DE SOCIETE****"DULIN TP"****Avis de constitution**

Suivant acte SSP en date du 20/05/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à caractère unipersonnel.
DENOMINATION SOCIALE : SASU "DULIN TP".

SIEGE SOCIAL : 8 grande rue à OSNES (08110).

OBJET SOCIAL : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires pour les professionnels et particuliers, travaux publics, la location, l'achat et la revente de matériel et prestations de services.

DUREE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

PRESIDENT : Monsieur Antoine DULIN, demeurant 8 grande rue à OSNES (08110).

IMMATRICULEE : R.C.S. de SEDAN (08)

Pour avis :
211413 Le président.

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

SF RENOVATION

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social :
8 rue de l'Escadrille Normandie
Niemen
08160 NOUVION SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOUVION SUR MEUSE du 19 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : SF RENOVATION.

SIEGE : 8 rue de l'Escadrille Normandie Niemen - 08160 NOUVION SUR MEUSE.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : Tous travaux de rénovation intérieure, pose de plaque de plâtre, peinture et toutes activités annexes ou connexes se rapportant à l'activité.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Samuel FRANCOIS, demeurant 8 rue de l'Escadrille Normandie Niemen - 08160 NOUVION SUR MEUSE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

211371 Pour avis : Le président.

L'ENTRE DEUX**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DONCHERY du 28 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : L'ENTRE DEUX.

SIEGE : 2 avenue de Toulon - 08350 DONCHERY.

DUREE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Achat vente d'alcool sous licence III, bar à Bière, pico brasserie, petite restauration.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur MONTANI Sébastien, demeurant 1 Grande Rue - 08350 VILLERS SUR BAR.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

211370 Pour avis : Le président.

Vermeren
Cabinet d'expertise comptable &
de commissariat aux comptes
7 rue Louis Néel – 51430 BEZANNES

ARDEN PNEUS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 977 rue de Perthes
08300 SAULT LES RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAULT LES RETHEL (Ardennes) du 18 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : ARDEN PNEUS.

SIEGE : 977 rue de Perthes – 08300 SAULT LES RETHEL.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 10.000 €

OBJET : Montage, achat, vente et réparation de pneumatiques, pièces détachées et accessoires neufs ou d'occasion, de matériel agricole et de travaux publics neufs ou d'occasion, achat, vente, réparation et location de véhicules de tourisme ou utilitaires de tout tonnage, neufs ou d'occasion.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Laurent SANCHEZ, demeurant à THIN LE MOUTIER (Ardennes), 27 rue de la Croisette.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Cédric MALHERBE, demeurant à SAULT LES RETHEL (Ardennes), 4 impasse Gaby Morlay.

La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis :
211355 Le président.

SCI T.K.

Aux termes d'un acte sous seings privés à BOURG FIDELE le 10 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière.
DENOMINATION : SCI T.K.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € en numéraire.
SIEGE SOCIAL : 21 rue des Sports - 08230 BOURG FIDELE.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières purement civiles nécessaires à l'entretien et la rénovation des immeubles et biens immobiliers présents au sein de la société.
CESSION DES PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou des descendants ou du conjoint du cédant. Dans les autres cas, aucune cession ne pourra avoir lieu sans l'agrément des autres associés représentant une majorité de 75 % des parts sociales.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GERANT : M. ZOL Tony, demeurant au 21 rue des sports - 08230 BOURG FIDELE. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
211276

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

CHD

L'Esprit d'Entreprendre

Groupe d'expertise comptable

www.groupechd.fr

RI-COCO IMMO

Avis de constitution

RI-COCO IMMO, Société civile immobilière, au capital de 1.000 Euros, Siège social : 1 chemin de Louvet, 08270 VAUX MONTREUIL.

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAUX MONTREUIL du 18 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : RI-COCO IMMO.

SIEGE SOCIAL : 1 chemin de Louvet - 08270 VAUX MONTREUIL.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'emprunt de tous fonds nécessaires.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Madame Marie COLASRICARD, demeurant 1 chemin de Louvet - 08270 VAUX MONTREUIL.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

211394 Pour avis, la gérance.

CWA

Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

AGATHE BEAUCAMP

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros

Siège social : LA CENSE 08450 RAUCOURT ET FLABA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RAUCOURT ET FLABA du 18 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : AGATHE BEAUCAMP.

SIEGE SOCIAL : LA CENSE - 08450 RAUCOURT ET FLABA.

OBJET SOCIAL : Agent commercial immobilier.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GERANCE : Madame Agathe BEAUCAMP, demeurant LA CENSE - 08450 RAUCOURT ET FLABA, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

211466 Pour avis : La gérance.

CERFRANCE

CHAMPAGNE NORD EST ILE DE FRANCE

PASTE TP

Avis de constitution

Par ASSP du 20/05/2020 il a été constitué à compter rétroactivement du 01.05.2021 une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique.

DENOMINATION SOCIALE : PASTE TP.

CAPITAL : 241.500 €.

SIEGE : 2 rue de Saint Loup à BLANZY LA SALONNAISE (08190).

OBJET :

- Activités de travaux publics, terrassement de toute nature, assainissement, démolition, enrochement, de nivellement, de comblement, de drainage, de cimentage et de dallage et activités accessoires ;
- L'achat, la revente, le stockage de tout type de marchandises et matériel et la location d'engins.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S.

GERANT : Monsieur Sylvain PASTE, demeurant 2 rue de Saint Loup à BLANZY LA SALONNAISE, est désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

211384Pour avis et mention : Le gérant.

AQL COUVERTURE

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros

Siège social : 20, Rue de la Libération 08220 BANOGNE RECOUVRANCE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BANOGNE RECOUVRANCE du 12/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : AQL COUVERTURE.

SIEGE SOCIAL : 20 rue de la Libération, 08220 BANOGNE RECOUVRANCE

OBJET SOCIAL : COUVERTURE.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL: 3.000 €.

GERANCE : Monsieur Antoine QUENTIN, demeurant 20 rue de la Libération - 08220 BANOGNE RECOUVRANCE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

211264 Pour avis : La gérance.

SCI LES CHAMPS

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé à GLAIRE , en date du 2/04/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI LES CHAMPS.

CAPITAL : 500 €.

SIEGE SOCIAL : 4 rue du Treffort à GLAIRE (08200).

OBJET : L'acquisition, le propriété, l'aménagement, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, en totalité ou en partie, de tout patrimoine immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la jouissance par tous moyens et généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet sociale.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

GERANT : M. CORNET Valentin demeurant 4 rue du Treffort à GLAIRE.

GERANT : Mme THIRY Cloé demeurant 4 rue du Treffort à GLAIRE.

CESSION DES PARTS : Agrément pour la cession à des tiers non associés.

La société sera immatriculée au registre R.C.S. de SEDAN.

211165

SCI FAGNON RUE HAUTE

Société civile immobilière au Capital Social de 1.000 Euros

Siège Social : 8 bis Rue de Charleville - 08090 FAGNON

SOCIETE : SCI FAGNON RUE HAUTE.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : Mille (1.000) Euros divisé en cent (100) parts de dix (10) Euros.

SIEGE SOCIAL: 8 Bis Rue de Charleville – 08090 FAGNON

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMERAIRE: Mille (1.000) Euros.

APPORTS EN NATURE : NEANT

GERANTS :

- Monsieur Olivier GIOT, demeurant à FAGNON (08090) 8 bis Rue de Charleville
- Madame Emmanuelle GIOT, demeurant à FAGNON (08090) 8 bis Rue de Charleville ;

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN

Pour insertion, Monsieur Olivier GIOT, 211386 Cogérant.

Maître Camille HUGET

Notaire

3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

SCI DYNASTY V

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Maître Camille HUGET, Notaire à GIVET, le 29 avril 2021, d'une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI DYNASTY V.

CAPITAL SOCIAL : Deux mille (2.000,00 €) divisé en 200 parts sociales de dix euros (10,00€) chacune, composé d'apports en numéraire.

SIEGE SOCIAL: VIREUX MOLHAIN (08320), 117 avenue Roger Posty.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GERANTS : Monsieur Sébastien Robert Philippe VERMEERSCH et Madame Mélanie VERMEESCH-KEUWEZ, demeurant à VIREUX MOLHAIN (08320), 117 avenue Roger Posty.

CESSIONS DE PARTS : libres entre associés ; Agrément de tous les associés dans les autres cas.

211467 Pour avis et mention.

MODIFICATION DE STATUTS

SARL ECURIE D'ORCIERES

Société à responsabilité limitée au capital de 290.250 Euros

Siège social : Lieudit La Croix Saint Martin 08300 BARBY R.C.S. Sedan 440 813 541

Par assemblée générale extraordinaire du 15/05/2021, les associés ont décidé à compter du 15/05/2021 :

- D'étendre l'objet social à l'activité suivante : l'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime;
- D'adopter la dénomination sociale suivante : ECURIE D'ORCIERES.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

211430 Pour avis, le représentant légal.

MOISSON DE BEAUCE I

Société par actions simplifiée au capital de 1 Euro

Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL 497 707 992 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 14 mai 2021 :

— Monsieur Constantin DELHAUTE demeurant avenue Jacques de Meurers - 1150 BRUXELLES a été nommé en qualité de directeur général en remplacement de Monsieur Michel LEPOUTRE, démissionnaire.

211325 Pour avis : Le président.

DECOPLAC

SARL au capital de 2.000 Euros

Siège social : 10 Grand Rue - 08350 THELONNE 854 045 630 R.C.S. Sedan

Suivant décisions extraordinaires de l'associé unique du 16/04/2021 : Le siège social a été transféré, à compter du 16/04/2021, du 10 Grand Rue - 08350 THELONNE, au 19 bis rue de Sedan - 08450 REMILLY AILLICOURT.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

211367

CYLL

SCI au capital de 100 Euros

Siège social : 10 Grand Rue - 08350 THELONNE 878 018 373 R.C.S. Sedan

De la décision du gérant en date du 16/04/2021, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter du 16/04/2021, de 10 Grand Rue - 08350 THELONNE, à 19 bis rue de Sedan - 08450 REMILLY AILLICOURT.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

211368

EARL NIVOIX

Exploitation agricole à responsabilité limitée

Au capital de 106.380 Euros

Siège social : 1 Chemin des Romains - 08210 MOUZON R.C.S. Sedan 341 002 814

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2021, il a été pris acte de la démission de monsieur Alain NIVOIX de ses fonctions de cogérants à compter de ce jour.

Mention sera faite au R.C.S. : SEDAN.

211464 Pour avis.

CSMP

SAS au capital de 16.000 Euros

siège social : 10 Avenue Pasteur - 08600 GIVET R.C.S. Sedan 834 902 207

L'AGE du 14/05/2021 a décidé le transfert du siège social au 19 rue Louis Dupont - 51480 CUMIERES à compter du 1/06/2021.

Les inscriptions modificatives seront portées au R.C.S. de REIMS.

211265

S.E. KERNEBET

Société par actions simplifiée au capital de 37.005 Euros

Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL 480 212 000 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 18 mai 2021 : Monsieur Constantin DELHAUTE demeurant Avenue Jacques de Meurers à 1150 BRUXELLES a été nommé en qualité de directeur général en remplacement de Monsieur Michel LEPOUTRE, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

211344

bac

boileau

avocats conseils

LES AMBULANCES JOUR ET NUIT

Société à responsabilité limitée au capital de 150.000 Euros

Siège social : 9 rue Edmond Michelet 08140 BAZEILLES 833 111 404 R.C.S. Sedan

Suite à l'AG Mixte en date du 01/05/2021, le siège social de la société a été transféré au 47 rue Henri Dunant - 08140 BAZEILLES, à compter du même jour.

Il a également été pris acte du décès de Monsieur Claude DEWITTE survenu le 18/01/2021 et décidé de ne pas le remplacer. Monsieur Laurent DEWITTE reste unique gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

211279 Pour avis.

VENTE CESSON ATTRIBUTION D'APPORTS

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

YANNICK WILLAIME

Entreprise individuelle

Siège social : 13 Les Ormes - 08430 JANDUN 513 626 390 R.C.S. Sedan

YANNICK WILLAIME / POSÉCO

Cession de fonds de commerce

ACTE : S.S.P. signé par voie de signature électronique via DocuSign en date du 10/05/2021, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES le 12/05/2021 dossier 2021 00011493 référence 0804P01 2021 A 00446 ;

CÉDANT : Monsieur Yannick WILLAIME, entrepreneur individuel dont le siège social est 13 Les Ormes - 08430 JANDUN, identifié sous le n° 513 626 390 R.C.S. SEDAN ;

CESSIONNAIRE : Société POSÉCO, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, sise 13 Les Ormes - 08430 JANDUN, identifiée sous le n° 893 082 347 R.C.S. SEDAN ;

OBJET : Un fonds de commerce « de vente et d'installation de pompes à chaleur, d'équipements thermiques et de climatisations », exploité 13 bis Les Ormes - 08430 JANDUN.

PRIX : 300.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 245.000 € et aux éléments corporels pour 55.000 €.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 01/05/2021.

OPPOSITIONS : Dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SELARL OCTAV, cabinet d'avocats sis 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS.

211361 Pour avis.

Vous pouvez vous abonner en utilisant le bulletin émis à cet effet dans ce journal

DISSOLUTION DE SOCIETE

Notaires

SCP "Laurent LUTUN & Romain SHALGIAN Notaires Associés" à FISMES & CORMONTREUIL

"SCI LES FAISIAUX"

Avis de dissolution de société

Par assemblée en date du 15 mai 2021, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée "SCI LES FAISIAUX", dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital social : cent cinquante-deux mille quatre cent quarante-neuf Euros et deux centimes (152.449,02 €), divisé en 10.000 parts sociales de quinze Euros et vingt-quatre centimes (15,24 €) chacune.

Siège social : L'ECHELLE (08150), Rue de la Croix.

Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN, sous le n° 414 987 491.

Liquidateur(s) de la société : Monsieur Robert Fernand RICHARD, retraité, demeurant à AUBIGNY LES POTHEES (08150), 4 rue Edouard Piette.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le Notaire, 211389 Maître Laurent LUTUN.

CLOTURE DE LIQUIDATION

CAREX

CHAMPAGNE-ARDENNE CONSEIL AUDIT REVISION EXPERTISE-COMPTABLE

1 bis rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.56.30.90

Fax : 03.24.56.20.64

SUDAZUR

Société civile Immobilière en liquidation au capital de 7.622,45 Euros

Siège social : 08090 SAINT LAURENT 84 rue des Genêts

Siège de liquidation : 84 rue des Genêts 08090 SAINT LAURENT 348 755 638 R.C.S. Sedan-08200

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 10 février 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Martine WALKIEWICZ, demeurant 84 rue des Genêts - 08090 SAINT LAURENT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur. 207455

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Par jugement en date du 20/05/2021, le Tribunal de Commerce de Sedan a arrêté le plan de cession à l'égard de

SARL SOCIETE ARDENNAISE DE BOIS ET TRANSPORTS (S.A.B.T)

4 chemin des Remparts - 08310 AUSSONCE. Activité : Transport routier de marchandises (+ 3,5 tonnes), commerce de bois. R.C.S. SEDAN B 501 420 749 (2007 B 50392), au profit de : Madame Béatrice GRANGER. 211482 Le Greffier : C. HARDY.

Par jugement en date du 20/05/2021, le Tribunal de Commerce de Sedan a arrêté le plan de Redressement Judiciaire à l'égard de :

SARL ATELIER DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

ZI Tournes Immeuble Pôle d'Ingénierie, rue Maurice Perin - 08090 TOURNES. Activité : Étude vente achat maintenance réparation installation de matériel informatique et réseau. R.C.S. SEDAN B 805 228 442 (2014 B 00328). Ledit jugement a désigné Commissaire à l'exécution du Plan : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE 1 rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. 211484 Le Greffier : C. HARDY.

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 11 mai 2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la liquidation judiciaire de :

SARL ALEO
Rue Paul Wentz - 51100 REIMS. Activité : achat pour revendre, la représentation sous toutes ses formes de tous objets et ustensiles à usage ménager et domestique... Liquidateur judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT, Me Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du Liquidateur Judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.
R.C.S. B 852 390 103. 211282 C. HARDY.

Par jugement en date du 20/05/2021, le Tribunal de Commerce de SEDAN a prononcé la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire de l'entreprise ci-après :

Monsieur Hervé HUMBERT

41 Chemin de Boutry - Le Bocage 08200 SEDAN. Activité : Fabrication et vente sur place, à emporter et en ambulance de produits alimentaires et non alimentaires, vente de boissons. R.C.S. SEDAN A 417 653 839 (2015 A 00398).

Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE 1 rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. 211479 Le Greffier : C. HARDY.

Par jugement en date du 20/05/2021, le Tribunal de Commerce de Sedan a converti la procédure en Liquidation Judiciaire et autorise la poursuite d'activité jusqu'au 31 mai 2021 à 24 h 00 de :

SARL SOCIETE ARDENNAISE DE BOIS ET TRANSPORTS (S.A.B.T)

4 chemin des Remparts - 08310 AUSSONCE. Activité : Transport routier de marchandises (+ 3,5 tonnes), commerce de bois. R.C.S. SEDAN B 501 420 749 (2007 B 50392).

Ledit jugement a désigné liquidateur : SCP Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET 34 rue des Moulins 51715 REIMS CEDEX. 211480 Le Greffier : C. HARDY.

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

EPOUX FRECHIN

Aménagement de régime matrimonial

Monsieur Jean-Claude FRECHIN, retraité, né à RETHEL (08300), le 12 mai 1946 et Madame Evelynne Jeanne PATOUREAUX, retraitée, née à VERSAILLES (78000), le 13 novembre 1950, demeurant ensemble à RETHEL (08300), 7 impasse des Acacias, mariés à la Mairie de RETHEL (08300), le 5 août 1972, sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Philippe KALER, alors Notaire à RETHEL, le 25 juillet 1972, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial par l'adjonction au régime de la séparation de biens d'une société d'acquêts à laquelle a été apportée une somme en espèces par Monsieur Jean-Claude FRECHIN.

L'acte a été reçu par Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 12 mai 2021.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion, conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, 211289 Maître Martial JACQUES.

AVIS DIVERS

MME SCIOU CHANTAL

Madame Chantal, Solange, Marie FABRY épouse SCIOU, née le 17 août 1947 à MONTMEILLANT (08), de nationalité française, retraitée, domiciliée 6 allée des Pâquerettes - 08200 FLOING.

Ayant pour Avocat Maître Azédine YAHIAOUI, Avocat au barreau des Ardennes, dont le siège est sis 3 place Turenne à SEDAN 08200. (Tél. : 03.24.29.10.66 - Fax : 03.24.29.37.75 - yahiaoui.avocat@outlook.fr)

A saisi, par requête en date du 10 août 2020, le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, aux fins de jugement déclaratif d'absence de son père, feu Monsieur Jules FABRY, conformément aux dispositions des articles 122 et suivants du Code Civil, 1066 et suivants du Code de Procédure Civile.

Conformément aux dispositions de l'article 123 du Code Civil, des extraits de cette requête aux fins de déclaration d'absence visée par Monsieur le Procureur de la République le 14 août 2020, ont été régulièrement publiés dans le MATOT BRAINE et dans l'UNION, respectivement les 21 septembre 2020 et 16 septembre 2020.

Par jugement prononcé le 27 avril 2021, le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, faisant application des dispositions des articles 122 et suivants du Code Civil, a :

— Déclaré l'absence de Monsieur Jules, Lucien, Adelin FABRY, né le 14 Décembre 1927 à LIEGE (Belgique) ;
— Ordonné que des extraits du jugement soient publiés à l'initiative de la requérante, selon les modalités prévues à l'article 123, dans le délai de trois mois à compter de ce jour.

Pour avis, SEDAN le 14 mai 2021, 211292 Me Azédine YAHIAOUI, avocat.



Vetea GRIMOD
Ludivine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

MME CARMEN PETIT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil, article 1378-1 Code de procédure civile, loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016.

Suivant testament olographe en date du 5 novembre 2010, madame Carmen PETIT, en son vivant sans profession, demeurant à RETHEL (08300) Résidence Thiers Bâtiment C ; Née à SON (08300) le 6 mai 1926 ; Veuve de Monsieur Gustave Anatole Emile PHILIPPOT et non remariée ; Non liée par un pacte civil de solidarité ; De nationalité française ; Résidente au sens de la réglementation fiscale ; Décédée à SIGNY-L'ABBAYE (08460) (FRANCE), le 14 janvier 2021 ; A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ludivine MARCHAND, Notaire associé à RETHEL (Ardennes), 8 avenue Gambetta, le 3 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Ludivine MARCHAND, Notaire à RETHEL 08300, 8 avenue Gambetta, référence CRPCEN : 08018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, à compter du 6 mai 2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. 211297 Pour avis.

M. GILBERT PIERQUIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 avril 2018,

Monsieur Gilbert Marius Alfred PIERQUIN, en son vivant retraité, demeurant à NOUZONVILLE (08700), 60 rue Pasteur.

Né à NOUZONVILLE (08700), le 13 décembre 1937, célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) (France), le 24 février 2021.

A consenti un legs universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Camille de BOYSSON-GEFFRAY, Notaire au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée "AGUESSEAU NOTAIRES" à PARIS (8°), 11 bis rue d'Aguesseau, le 10 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Camille de BOYSSON-GEFFRAY, Notaire à PARIS (8°), 11 bis rue d'Aguesseau - 75008 PARIS, référence CRPCEN : 75033, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Camille de BOYSSON-GEFFRAY. 211435

MME MARIE-JOSE GUERIN

Par testament olographe du 2 mars 2020, Madame Marie-José Marguerite GUERIN, née à Vouziers (08400), le 2 mars 1956, demeurant à GIVRY (08130), 2 rue de l'Eglise, célibataire, décédée à GIVRY (08130), le 19 avril 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Thomas CALMET, suivant procès-verbal en date du 12 mai 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Thomas CALMET, Notaire à VOUZIERS (08400), 51 rue Gambetta, chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament par le tribunal judiciaire. 211331

MME RAYMONDE LAVIALLE

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 21 janvier 2012, madame Raymonde Paulette Lucienne LAVIALLE, né(e) BIAUELLE 08800 THILAY, le 7 décembre 1932, demeurant à 105 rue de la Semoy - 08800 THILAY, veuf(ve) de Monsieur Marcel LAVIALLE, décédé(e) à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 4 août 2020, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par maître Christine LARZILLIERE, 9 rue Pasteur - 08800 MONTHERME, le 17 mai 2021, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe le 17 mai 2021.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christine LARZILLIERE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. 211293

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. BOITELET JEAN décédé le 01/03/2020 à CHARLEVILLE MEZIERES (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808060744/RDSR. 211301

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

"C'REAL"

Avis est donné de la constitution d'une SARL dénommée "C'REAL", au capital de 1.000 €, ayant pour objet bar à céréales, salon de thé ; dont le siège est situé 53 rue de la Paix - 10000 TROYES. DUREE : 99 ans, les gérants sont M. Zouhori GUEYE, demeurant 3D rue du Fort Chevreuse, Appt 63 - 10000 TROYES, et M. Marie Philippe demeurant 15 rue Turenne - 10000 TROYES. Immatriculation au R.C.S. de TROYES. 211401



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

Ô Lien

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à CLEREY du 18/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Ô Lien
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 2.000 Euros.
SIEGE SOCIAL : 2 rue du Jarron - 10390 CLEREY.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
OBJET : L'étude, le conseil, la formation et la réalisation de prestations de services en matière d'urbanisme, d'aménagement urbain et paysager, d'environnement et de développement territorial, en ce compris l'accompagnement dans toutes démarches administratives ou juridiques en lien avec ces activités. La maîtrise d'œuvre, le suivi et la coordination de travaux. L'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit de toute personne physique ou de toute personne morale de droit privé ou de droit public. Toutes missions en lien avec la concertation et la participation citoyenne à la décision publique. L'étude et le conseil et la réalisation de toutes prestations de services en matière d'agencement, d'aménagement intérieur, de design d'espace et de décoration intérieure. La réalisation de création graphique, modélisation 3D, esquisses, dessins, plans.

PRESIDENTE : Madame Aurélie BOURGOIN demeurant à CLEREY (10390) - 2 rue du Jarron.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : les cessions ou transmissions des actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions sera soumise à agrément donné par décision collective des associés prise à l'unanimité. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La présidente. 211321

TAXI CLEREY VERRIERES

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 19 mai 2021 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : TAXI CLEREY VERRIERES.

SIEGE SOCIAL : 9 chemin des Granges - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

OBJET : L'activité de taxi, transports pour soins médicaux, assistance rapatriement, location de véhicules sans conducteur, transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule et en activité annexe à l'activité principale.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 1.500 €.

PRESIDENCE : Monsieur Julien GUILLEMIN, demeurant 9 chemin des Granges à LA RIVIERE DE CORPS (10440).

CESSION D'ACTIONS : 1 - Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres.

2 - Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TROYES. 211381 Pour avis.



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIES
23 rue Félix Faure
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 39 56 56
groupe-prieur.fr

SAS FRANCE GANTS

au capital de 100 Euros
Siège social :
24 rue Carnot
10100 ROMILLY SUR SEINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROMILLY SUR SEINE du 21/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : FRANCE GANTS.

SIEGE : 24 rue Carnot - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 100 €.
OBJET : fabrication, commercialisation, achat-revente par tout procédé, de tout produit de protection, et notamment lié au monde du gant.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jérôme LELOUARD, demeurant 3 rue de Bossenay - 10100 ST MARTIN DE BOSSENAY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES. 211446 Pour avis : Le président.

7SAMEDIS IMMOBILIER

Par ASSP en date du 23/04/2021, il a été constituée une SASU dénommée : 7samedis immobilier.

SIEGE SOCIAL : 28 rue Paul Doumer - 10300 SAINTE SAVINE.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET SOCIAL : L'activité de marchand de biens ; d'achat et vente de biens immobiliers ; L'activité d'hébergement de particuliers au sein de résidences destinées au tourisme ; L'activité de location de biens immobiliers pour tous types de destinations ; L'activité d'hébergement de particuliers dans des logements meublés ; L'activité d'hébergement de particuliers au sein de résidences destinées au tourisme.

PRESIDENT : M Philippe Bernard Perret, demeurant 28 rue Paul Doumer - 10300 SAINTE SAVINE élu pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGREMENT : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.

DUREE : 99 ans.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES. 210488

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Aube



PAUPE-POUILLOT
NOTAIRES ASSOCIÉS

D'AVELLA
IMMOBILIER

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Vincent POUILLOT, Notaire à TROYES (Aube), 4 place du Général Patton, le 5 mai 2021, enregistré au SPFE TROYES 1 le 6 mai 2021 volume 2021N 577, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : D'AVELLA IMMOBILIER.

SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 14 rue de la Trinité.

OBJET : L'acquisition sous toutes ses formes de la propriété ou de la jouissance de tous immeubles bâtis ou non bâtis, leur mise en valeur par édification ou transformation de constructions, par travaux de viabilité et par tous autres travaux et opérations réalisés par sous-traitance. La gestion et l'exploitation de tous immeubles par location. Marchand de biens. Toutes opérations industrielles et commerciale se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : mille Euros (1.000,00 €).

PRESIDENT : Monsieur Philippe Pierre Marie D'AVELLA né à BOULONGNE BILLANCOURT (92100) le 18 mai 1949, demeurant TROYES (10000), 14 rue de la Trinité.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

211352 Pour avis : Le Notaire.



e.c.a.
conseil

Expertise-comptable
Audit - Conseil

1 rue Louis Mony - 10000 TROYES
03.25.73.82.92

MILADY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/05/2021, à TROYES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : MILADY. FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. SIEGE SOCIAL : 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES. OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail ou location de tous immeubles et biens immobiliers. L'activité de loueur en meublé professionnel, de résidences de tourisme, d'hébergement et de loisirs. Toutes prestations de services s'y rapportant. Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social précité ou à tout objet similaire ou connexe. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 5.000 €. GERANCE : Monsieur David DEROUSSIS, demeurant 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES. Immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES.

211429 Pour avis : La gérance.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE BIOLOGISTES MEDICAUX KENLODEG

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17.05.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE BIOLOGISTES MEDICAUX KENLODEG

FORME : Société de participations financières de profession libérale à responsabilité limitée de biologiste médicaux.

SIEGE SOCIAL : 82 rue de la Gare – 10370 VILLENAXE LA GRANDE.

OBJET :

— La détention de parts ou actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale, telle que cette activité est définie par les articles L.6211-1 et suivants du Code de la santé publique et les textes légaux et réglementaires en vigueur ;

— La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale ;

— La réalisation de tout autre activité sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont la Société détient des participations.

DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 3.000 €.

GERANCE : M. Charles POUILLOT, demeurant 84 rue de la Gare – 10370 VILLENAXE LA GRANDE.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TROYES.

211328

Isol Concept
Troyes

Par ASSP en date du 27/03/2021, il a été constitué une SASU dénommée : Isol Concept Troyes SIEGE SOCIAL : 7 rue des Tirverts - 10150 PONTE SAINTE MARIE. CAPITAL : 1.000 €. OBJET SOCIAL : La réalisation de tous travaux de couverture, de toiture en tous matériaux, de zinguerie, de charpente, d'isolation, d'étanchéité, ainsi que la mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie et tous travaux de second oeuvre. PRESIDENT : M. Asmer Kuc, demeurant 41 rue des Teinturiers - 10000 TROYES élu pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENT : Les actions et valeurs mobilières émises par la société sont librement cessibles et transmissibles. DUREE : 99 ans Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

210330



TANGRAM
NOTAIRES

SCI STEP FOR STEP

RECTIFICATIF à l'annonce publiée le 17/05/21, réf. 7916.
Il faut désormais lire que le siège social est fixé à MAGNANT (10110), 44 rue Maréchal Leclerc.

211324

VENTE CESSON
ATTRIBUTION D'APPORTS



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

M ET MME ELVIS KLJAJIC / SAS LAV' AUTO

Cession fdc

Suivant acte reçu par Me Pascal COSSARD, le 19 avril 2021, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT TROYES 1, le 23 avril 2021 référence 2021N 592.

M. Elvis KLJAJIC, et Mme Melita ARNAUTOVIC, son épouse, demeurant à BARBEREY SAINT SULPICE (10) 5 rue de la Gare.

Ont vendu à : La SAS LAV'AUTO, dont le siège est à LA CHAPELLE SAINT LUC (10), 6 rue Jean-Baptiste Colbert, SIREN 894 530 765 R.C.S. TROYES.

Uniquement l'activité de nettoyage automobile et domestique exploitée à LA CHAPELLE SAINT LUC (10), 6 rue Jean-Baptiste Colbert, et pour laquelle M Elvis KLJAJIC est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 790 040 588.

Prix : 20.000,00 €.

Entrée en jouissance : 19 avril 2021.

Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion : Pascal COSSARD.

211369

MODIFICATION
DE STATUTS

SARL WORLD WINE COMPANY

Cogérance

Aux termes d'une délibération en date du 17/05/2021, les associés de la SARL WORLD WINE COMPANY, au capital de 7.700 € ayant son siège social 4 et 6 place Jean Jaurès - 10000 TROYES et immatriculée au R.C.S. de TROYES n° 420 324 691, ont pris acte de la décision prise par M. Frank WINDEL de démissionner de ses fonctions de cogérant et ont nommé en qualité de nouveau cogérant M. Nicolas URBANOWICZ, demeurant 27 rue Emile Gauthier - 10300 SAINTE SAVINE, pour une durée indéterminée à compter du 01/06/2021.

211319 Pour avis : La gérance.

BJ TRANS

Société à responsabilité limitée au capital de 19.000 Euros

Siège social : 12 Rue Gustave Eiffel - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS 898 939 541 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 12 mai 2021, il résulte que :

L'objet social a été modifié comme suit : L'exploitation d'un fonds de commerce de transports routiers, service de transports publics de marchandises, loueur de véhicules et de matériels divers ;

Le reste de l'article reste inchangé. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

211187 Pour avis.



FIDAL
Technocité - Bâtiment Astria
CS 88528 - 64185 BAYONNE CEDEX

LES DEUX SAINTS
SCI au capital de 1.000 Euros

Siège social : 51 rue Général de Gaulle 10000 TROYES R.C.S. Troyes 887 797 496

L'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2021 a décidé de transférer le siège social à compter du même jour de TROYES (10), à BORDEAUX (33), 7 rue Saint François. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

211462 Pour avis.

QUENSEB

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 66 Boulevard Gambetta – 10000 TROYES 817 550 445 R.C.S. Troyes

Par assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2021, les associés ont décidé de :

— transférer le siège social de la société au 66 boulevard Gambetta - 10000 TROYES

— modifier les pouvoirs statutaires du gérant à l'effet d'acquies des biens immobiliers et emprunter en constituant ou non une garantie réelle et de vendre des biens immobiliers de manière occasionnelle.

SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : 23 rue du Palais de Justice, étage 2 porte droite – 10000 TROYES

NOUVELLE MENTION : 66 Boulevard Gambetta – 10000 TROYES 211478 Pour avis : La gérance.



SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

CONCEPT & TERRASSEMENT T.H.M

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros

Siège social : 21 rue Principale de Forêt Chenu 10130 SAINT PHAL R.C.S. Troyes 897 537 262

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17/05/2021, il a été décidé d'étendre l'objet social actuel aux activités suivantes : la location de camions poids lourds avec ou sans chauffeur, de bennes amphiroll, et plus généralement de toutes machines de travaux publics avec ou sans opérateur. Toutes prestations de services dans le domaine des travaux publics. L'article 2 (objet) des statuts a été modifié en conséquence. D'où la modification suivante de la mention à publier :

ARTICLE 2 – Objet

ANCIENNE MENTION : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : les activités de travaux publics, notamment le terrassement, la voirie, l'assainissement, la pose de réseaux secs, les travaux de démolition ; ainsi que tous petits travaux de maçonnerie se rapportant à ces activités.

NOUVELLE MENTION : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : les activités de travaux publics, notamment le terrassement, la voirie, l'assainissement, la pose de réseaux secs, les travaux de démolition ; ainsi que tous petits travaux de maçonnerie se rapportant à ces activités. la location de camions poids lourds avec ou sans chauffeur, de bennes amphiroll, et plus généralement de toutes machines de travaux publics avec ou sans opérateur. Toutes prestations de services dans le domaine des travaux publics.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

211393 Le Gérant.



baillot
& ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

E.V.P.

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000,00 Euros

Siège social : 11 rue Raymond Poincaré 10270 LUSIGNY SUR BARSE 487 862 989 R.C.S. Troyes

L'AGE du 30/04/2021 a décidé d'augmenter le capital social de 220.000,00 € par l'incorporation directe de réserves au capital pour le porter à 250.000,00 €, et de modifier en conséquence l'article 9 des statuts.

210550 Pour avis : La gérance.

SCP
Carole TURPIN-VUILLEMIN et Eric VUILLEMIN

Notaires associés
Bureau annexe permanent
7 avenue Grassin
10700 ARCIS SUR AUBE

GFA DE CLAIROTTE

Groupement Foncier agricole

Siège social : 10700 CHAMPFLEURY R.C.S de Troyes n° 324 916 204

I°/ Suivant acte reçu par Maître Carole TURPIN-VUILLEMIN, Notaire à ARCIS SUR AUBE (10700) le 23 mai 2016, il a été constaté la réduction du capital social du GFA DE CLAIROTTE par suite d'un retrait partiel d'actif, en application d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 21 mai 2016, ainsi qu'à la modification corrélative de l'article 7 des statuts de la société comme suit :

ARTICLE SEPT : CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : cinq cent cinquante huit mille sept cent quarante quatre euros et quarante quatre centimes (558.744,44 €) divisé en 3.689 parts sociales.

NOUVELLE MENTION : cinq cent cinquante sept mille deux cent vingt neuf euros et quatre vingt deux centimes (557.229,82 €) divisé en 3.679 parts sociales.

II°/ Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juillet 2018, les associés du GFA DE CLAIROTTE, ont décidé de nommer en qualité de cogérante Madame Christine DUBOIS, demeurant à ORMES (10700) 31 Grande Rue, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Guy BRODIER décédé, précédemment cogérant de la société avec Monsieur Christophe BRODIER. L'article 16 des statuts a été corrélativement modifié.

III°/ Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 juillet 2019, les associés du GFA DE CLAIROTTE ont décidé de transférer le siège social de la société à CHAMPFLEURY (10700), 5 Grande Rue, à compter du 13 juillet 2019. L'article 4 des statuts de la société a été corrélativement modifié.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES (10000).

Pour avis : Me Carole TURPIN-VUILLEMIN, Notaire.

211298

TÉL. : 03.26.40.21.31
E-MAIL : ANNONCELEGALE.PAMB @FORUMECO.COM

"FINANCIÈRE SPIDER"

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social : PARIS (75006), 140 bis rue de Rennes R.C.S. Paris 892 902 115

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique et de l'AGM en date du 28/01/2021, il a été :

— Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 254.000 €, pour le porter d'un montant de 1.000 € à 255.000 € ;

— Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 2.555.000 €, pour le porter de 255.000 € à 2.810.000 € ;

— Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000 €, pour le porter d'un montant de 2.810.000 € à 2.814.000 € ;

— Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 139.647 €, pour le porter d'un montant de 2.814.000 € à 2.953.647 € ;

— Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 206.201 €, pour le porter d'un montant de 2.953.647 € à 3.159.848 € ;

— Décidé de transférer le siège social à PAISY COSDON (10160), 5 rue des Epinettes ;

— Décidé de nommer en qualité de président Frédéric Perrin, demeurant à CEFFONDS (52220), 45 rue Jacques d'Arc, en remplacement de Sylvain Campion démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au R.C.S. de TROYES.

211339



Fidutec
Europe

Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

LE ROYAUME DES PAPILLES

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2021, l'assemblée générale ordinaire de la société LE ROYAUME DES PAPILLES, société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, dont le siège social est 9 rue de la Coopérative - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, R.C.S. TROYES 838 435 576, a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pascal CHESNEAU, demeurant 9 rue de la Coopérative - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, pour une durée indéterminée à compter du 01/05/2021.

211299 Pour avis : La gérance.

SI SAIN

SAS au capital de 1,33 Euros

Siège social : 1 rue Léo Lagrange 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC 853 689 453 R.C.S. Troyes

Le 12/05/2021 le capital social :

— A été augmenté de 19.997,67 € par incorporation de prime d'émission ;

— A été augmenté de 11.613,88 € par compensation avec une créance liquide et exigible ;

— A été réduit de 21.112,88 € par imputation de pertes.

Le capital social s'élève désormais à 10.500 €.

L'objet social a été modifié comme suit :

— La fabrication et la vente, en gros ou au détail, sous toutes ses formes, par tout mode opératoire, de produits alimentaires, compléments alimentaires et de boissons alcoolisées ou non, de produits, biens et objets dérivés, vêtements ou objets d'usage liés à la personne, à l'habitat, au bien-être ;

— L'activité de traiteur et de restauration, sur place, livrée ou emportée ;

— L'activité de coaching et d'accompagnement en qualité alimentaire, l'organisation de séminaires, de stages évènementiels.

Les articles 2, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

211329 Pour avis.

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

TERTRE

Société en nom collectif
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
Aire des Moissons
20 rue des Magnolias
10410 SAINT PARRES AUX
TERTRES
432 405 538 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2021, Madame Mélissa TOUSSAINT, demeurant à PAYNS (10600), 40 chemin du Tertre, a été nommée cogérante de la société, à compter du 1er mai 2021.
211400 Pour avis.

Maître Julien LAPIERRE

Notaire
32 rue Victor Hugo
10110 BAR SUR SEINE

ORION 3

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Julien LAPIERRE, Notaire à BAR SUR SEINE, le 22 avril 2021 a été effectuée une augmentation de capital social par suite de l'AGE des associés en date du 15 mars 2021 par apport en numéraire et en nature à la société ORION 3, société civile immobilière au capital de 3.048,98 €, dont le siège social est situé à CHAPPEL (10260), 6 rue du Haut, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 402 359 624.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Huit mille quatre-vingt-cinq Euros et quatre-vingt-cinq centimes d'Euros (8.779,22 €).

CAPITAL SOCIAL : NOUVELLE MENTION : huit mille sept cent soixante-dix-neuf Euros et vingt-deux centimes d'Euros (8.779,22 €).

Modifications au R.C.S. de TROYES.
211254 Pour avis : Le Notaire.

**INSERTIONS :
DERNIER DELAI
VENDREDI 12 HEURES**

POURSUITE D'ACTIVITE



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

S.A.S. CARTIGNY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 22 800,00 Euros
Siège social : Les Grèves - ZI
COURTAVANT - 10400 BARBUISSE
837 949 940 RCS TROYES

Selon décision du 17/05/2021, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis :
Le Président.
210541

DISSOLUTION

DE SOCIETE

EXPRESSION COIFFURE

SARL au capital de 7.000 Euros
Siège social :
5 rue des Lombards
10430 ROSIERES PRES TROYES
533 369 104 R.C.S. Troyes

Selon l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2021, la collectivité des associés accepte à compter du 30 avril 2021, la dissolution anticipée de la société et la mise en liquidation amiable ainsi que de nommer en qualité de liquidatrice Mme LOUIS Sophie, demeurant 17 rue des Maraichers - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS et fixe le siège de la liquidation 5 rue des Lombards - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Pour insertion, Mme LOUIS Sophie,
211006 Ayant reçu pouvoir à cet effet.

AVIS DIVERS

Maître Michèle DAL FARRA
Notaire associé à TROYES (Aube)
1 rue de la Tour Boileau

COMMUNE DE PINEY

Insertion - Purge droit de préférence des propriétaires de terrains boisés

Commune de PINEY, une parcelle de taillis cadastrée section P numéro 334, lieudit "Les Auxerrois", pour une surface de 0ha 18a 70ca, des parcelles de futaie cadastrées section P numéro 335, lieudit "Les Auxerrois", pour une surface de 1ha 02a 34ca ; Section P numéro 358, lieudit "Les Auxerrois", pour une surface de 0ha 01a 72ca ; Section P numéro 359, lieudit "Les Auxerrois", pour une surface de 0ha 28a 65ca.

Moyennant le prix principal de trois mille Euros (3.000,00 €), provision sur frais d'acquisition en sus à la charge de l'acquéreur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation. Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe au bien ci-dessus désigné, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la Mairie de PINEY, pour faire connaître à Maître DAL FARRA, Notaire susnommé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions contenues dans les présentes. Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption. Rappel de l'article L 331-19 alinéa 3: "Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien".
210733 Pour insertion, le Notaire.



TANGRAM
NOTAIRES

MME DENISE BREVINION - MOTTOT

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 20 décembre 2020, madame Denise Rachel BRÉVINION, née à TROYES, le 29 septembre 1924, demeurant à TROYES (10000), 46 bis boulevard du 14 Juillet, veuve de monsieur Roland Albert Alexandre MOTTOT, décédée à TROYES, le 18 mars 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, suivant procès-verbal en date du 17 mai 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TROYES. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE, notaire chargé du règlement de la succession.
211310

M. EMILE VIOSSANGES

**Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 25 septembre 2001,
Monsieur Emile Jean-Marie VIOSSANGES, en son vivant retraité, demeurant à GUMERY (10400) 26 rue du Gué Hameau de Cergy.
Né à GOURDON-MURAT (19170), le 1er juin 1933. Veuve de Madame

Lucienne Gabrielle SIROP et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à GUMERY (10400) (FRANCE), le 9 novembre 2017.

A institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sophie PUJO, Notaire associé de la SCP "Christian BELLOT et Sophie PUJO" BP 16, 11 rue Taveau - 77480 BRAY SUR SEINE, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES le 29 décembre 2017.

Me Diane PERRIN, notaire à SAINT-MANDE (94160), 3 avenue Foch, chargé du règlement de la succession.
211303 Pour avis.

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. FIACRE Thierry décédé le 20/07/2016 à Troyes (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218061052/JG.
211327

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. PESTEL Jean-Claude décédé le 10/06/2020 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218068935/JG.
211335

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. PAUPARDIN Serge décédé le 12/05/2015 à GERAUDOT (10) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218035771/FH.
211416

AVIS

ADMINISTRATIF

VILLENAUXE LA GRANDE

Arrêté incorporant un bien dans le domaine communal

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.1123-1, L.1123-3 et R.1123-1

Vu le code civil, notamment son article 713 ;

Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00026/C du 8 mars 2006 relative aux modalités d'application de l'article 147 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'arrêté municipal n° 2021-03 du 06/01/2021 constatant la vacance d'un immeuble ;

Vu la délibération du conseil municipal du 17 février 2021 décidant l'incorporation dans le domaine communal du bien désigné à l'article 1° dudit arrêté ;

Considérant dès lors qu'il y a lieu d'incorporer ce bien dans le domaine communal,

Arrête

Article 1°

L'immeuble sans maître désigné ci-dessous : Section AK parcelle n° 73 contenance adresse 23 rue Bécheret est incorporé dans le domaine communal.

Article 2
Les modalités pratiques du transfert de ce bien dans le domaine communal sont les suivantes :

seront confiées à un notaire.

Article 3
Madame la secrétaire de mairie sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans le délai de deux mois auprès du Tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, le 01/03/2021

Le Maire,
211318 Barbara CARPANESE.

**Les Petites Affiches Matot-Braine
peuvent transmettre vos insertions
dans toute la France**

PETITES AFFICHES
Matot Braine

ANNONCES LÉGALES

**ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI
OU MARIE DEBRAY**

**TÉL. : 03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com**

PETITES AFFICHES
Matot Braine

RÉDACTION

BENJAMIN BUSSON / NASTASIA DESANTI

**TÉL. : 03.26.08.38.31 / 03.26.08.38.32
redaction.pamb@forumeco.com**

PETITES AFFICHES
Matot Braine

COMPTABILITÉ

CAROLE DEPIERREUX

**TÉL. : 03.26.08.38.27
compta.pamb@forumeco.com**

PETITES AFFICHES
Matot Braine

PUBLICITÉ

LUDWIG CAQUOT

**TÉL. : 03.26.08.38.30
regiepublicitaire.pamb@forumeco.com**

Matot Braine

PETITES AFFICHES

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

A partir de **35,00 €* T.T.C**

Disponible en
VERSION
NUMÉRIQUE

Grâce à votre abonnement vous recevez
52 numéros par an + nos suppléments hors-série
+ votre journal en version numérique



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine - Service Abonnement - 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@forumeco.com - www.forumeco.fr

NOS OFFRES D'ABONNEMENT

☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 35 €*

(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))

☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 20 €**

Version numérique exclusivement

☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €*

☐ Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €*

☐ Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €*

(**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre des Petites Affiches Matot Braine)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

☐ Emailing ☐ Bouche à oreille

☐ Réseaux sociaux ☐ Internet

☐ Autre (préciser) :

Société :

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal, Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Activité :

RCS : Code APE :

Signature :

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

ForumEco
PRESSE ECONOMIQUE REGIONALE

Les sorties sont de retour !

La Magnifique Society reprend ses quartiers d'été au parc de Champagne

> Du 25 au 27 juin 2021

Du 25 au 27 juin 2021, La Magnifique Society fera renaître l'esprit de la fête en mettant la communauté et la découverte au cœur de ses préoccupations. Au programme : trois jours de live comptant une quarantaine de groupes et artistes fidèles à l'esprit du festival. Entre plaisirs encore inconnus du grand public, héros actuels du rock, rap, électro et têtes couronnées de la pop internationale ! La Petite Society rassemble tout ce que propose La Cartonnerie pendant l'année, mais en un shot de trois jours. Réel terrain de jeu dédié aux festivaliers de tout âge, La Petite Society insufflé à chaque édition une dose de fun à vos déambulations sonores entre deux scènes du festival à coups de couronnes de fleurs, de paillettes et de mini-scènes improvisées. Petite seulement de par son nom, cet espace jamais en reste pour vous surprendre sera de retour en 2021. Parmi les têtes d'affiche, notons le *vendredi 25 juin*, Herbie Hancock, Clara Luciani, Hervé ou encore Folamour ; *samedi 26*, PNL, The Lumineers et Philippe Katerine ; *dimanche 27*, Catherine Ringer, Petit Biscuit et Yuksek.

Les billets achetés pour l'édition 2020 ne seront finalement pas valables pour les 25, 26 & 27 juin 2021. Pour des raisons pratiques et d'organisation, les billets et pass réservés en 2020 ne pourront pas être valables pour l'édition 2021. Ils seront intégralement remboursés jusqu'au 15 janvier 2022 inclus.



L'amour de la musique classique de retour avec les Flâneries musicales

> Du 17 juin au 9 juillet 2021

Depuis toujours, les Flâneries Musicales de Reims ont à cœur de valoriser le patrimoine musical et culturel, le patrimoine humain, le patrimoine de pierre. Des grands noms de la musique, dans des lieux d'exception, pour un public qui rend chaque concert unique et précieux. Cette année encore, alors que nous avons tous été si contraints dans nos déplacements et la gestion de nos espaces, le festival rémois donne rendez-vous à ses auditeurs dans les plus beaux endroits de la cité des sacres, afin que la musique résonne toujours plus haut sur les fréquences de l'Histoire qui se construit.

LES DATES DES CONCERTS DU MOIS DE JUIN :

Jeudi 17 juin - 20h - Basilique Saint-Remi
Concert d'ouverture : La Symphonie n°3 « Héroïque » de Ludwig van Beethoven Orchestre National d'Île de France; Véronique Gens, soprano et Michael Hoffstetter, direction

Vendredi 18 juin - 16h - Château de Saint-Brice Courcelles ; Hautbois, clarinette, basson Trio d'Anches de Champagne

Vendredi 18 juin - 20h - Domaine Pommery - Salle Louise ; Regards imaginaires ; Amaury Coeytaux, violon, Anja Linder, harpe, Patrick Poivre d'Arvor, récitant

Samedi 19 juin - 16h - la Filature - Bazancourt ; La Belle au bois dormant Collectif Ubique

Samedi 19 juin - 20h - Champagne Louis Roederer ; L'art de la transcription ; Octuor avec Raphaël Pidoux et les jeunes talents du violoncelle

Dimanche 20 juin - 15h, 16h et 17h - Maison Krug - Jardin ; Centenaire Piazzolla Marcelo Roggeri, piano

Dimanche 20 juin - 15h, 16h et 17h - Maison Veuve Clicquot - Cour d'honneur ; Éclats de cuivres Quintette Magnifica

Dimanche 20 juin - 15h, 16h et 17h - Demeure des Comtes de Champagne ; Flûtes enchantées Consort Brouillamini, Florian Gazagne, flûte à bec et direction

Lundi 21 juin - 16h - Église Saint-Théodulphe - Champigny ; Carnets de voyages Amanda Favier, violon, Élodie Souillard, accordéon

Lundi 21 juin - 20h - Opéra de Reims Splendeurs du violoncelle ; Gautier Capuçon, violoncelle, Frank Braley, piano

Mardi 22 juin - 20h - Théâtre du Manège, scène nationale de Reims ; Les Sommets de Beethoven Trios Les Esprits & À L'Archiduc ; David Grimal, violon, Anne Gastinel, violoncelle, Philippe Cossard, piano

Mercredi 23 juin - 16h - Théâtre du Chemin Vert ; Douce et Barbe-Bleue ; La Maîtrise de Reims, Élodie Marchal, piano, Sandrine Lebec, direction

Mercredi 23 juin - 20h - Cloître du Musée Historique Saint-Remi ; Mille ans en chantant Calmus Ensemble

Jeudi 24 juin - 16h - Église Saint-Nicaise ; Traditions celtiques ; The Curious Bards, ensemble baroque

Jeudi 24 juin à 20h - Opéra de Reims ; Saint-Saëns en famille ; Alexandre Kantorow, piano, Orchestre National de Belgique, Jean-Jacques Kantorow, direction

Vendredi 25 juin - 20h - Champagne Canard-Duchêne - Ludes ; Hommage à Benny Goodman Pierre Génisson, clarinette, Bruno Fontaine, piano, Cyrille Gabet, batterie, Laurène Durantel, contrebasse

Samedi 26 juin - 16h - Conservatoire à Rayonnement Régional de Reims ; Papa Bach ; Ensemble Artifices

Samedi 26 juin - 20h - Champagne Mumm - Salle Grand Cordon ; L'alto au sommet ; Gérard Caussé, alto, Jean-Philippe Collard, piano

Dimanche 27 juin - 18h - Salle du Festin - Palais du Tau ; Une grande voix en ascension Adèle Charvet, mezzo-soprano, Florian Caroubi, piano



“ Le Cabaret Vert ” version 2021 devient “ Face B ”



Le chanteur Benjamin Biolay est annoncé comme tête d'affiche de cet événement le vendredi 27 août.

> 5 SEMAINES DE TEMPS FORTS ET DE RENDEZ-VOUS

Le Cabaret Vert a annulé au début d'année ce qui devait être sa seizième édition. Aucune billetterie n'ayant été lancée, avec de nouvelles conditions sanitaires assurées par la Ministre de la Culture pour l'été - jauge de 5000 personnes assises, l'association FLAP, organisatrice de l'événement, avait devant elle une page blanche. Devant l'envie des salariés, des bénévoles et de tout l'écosystème du festival qui accueille chaque année plus de 100 000 personnes, de construire un nouvel événement a émergé l'idée d'un projet alternatif, autour d'un lieu industriel en pleine rénovation : l'usine de La Macérienne.

La promesse est simple : partir joyeusement dans tous les sens...

Oreilles grandes ouvertes d'abord : plusieurs jours de concerts avec une programmation si réjouissante qu'en écrivant ces lignes on frétille d'impatience de vous la révéler. Pas sûr que vous ayez la chance de voir autant de beau monde rassemblé ailleurs cet été.

Curieux des yeux ensuite avec la Bande-Dessinée : un week-end à sautiller de bulles en bulles et à dévorer des cases avec curiosités.

La nouveauté, c'est le toucher délicat des marionnettes. Offrir un relais au festival mondial, avec l'évidence de la camaraderie. Plus on est de fous... Comme on dit.

L'odeur et le goût avec bien évidemment, de belles et bonnes choses à boire et à manger. Ripaille, certes mais certifiée de qualité !

Sans conscience n'étant que ruine de l'âme ou à peu près, nous avons également mis sur pied un programme autour de l'écologie et de l'environnement. Des formats joyeux et participatifs pour imaginer avec vous ce foutu « monde d'après » qui nous sert d'horizon et comme lui, ne cesse de se défilier.

5 semaines, plusieurs temps forts, des dizaines de rendez-vous, on a visé haut. Que ne ferait-on pas pour convoquer l'énergie de la joie. Entre la majesté en ruine de La Macérienne et les berges rêveuses de la Meuse, quel meilleur cadre pour se réinventer ?

Tendance. Aucune prise de risque lors de l'achat d'une voiture neuve. On choisit le blanc en priorité ou on hésite longuement entre deux nuances de gris. Pour espérer mieux la revendre ensuite.

Couleur des voitures : encore et toujours le blanc



Passe partout et supposées plus facile à revendre : les voitures blanches ont la préférence des acheteurs.

Il suffit de peu de chose pour passer pour un automobiliste original. Acheter une voiture verte par exemple. C'est la couleur qui rallie le moins de suffrages lorsqu'on passe commande d'un modèle neuf. Et pourtant, tous les amateurs d'anglaises vous le confirmeront : rien n'est plus séduisant qu'une carrosserie « *british racing green* ». Ceux qui sont un peu snobs disent BRG. Mais voilà, le vert, fut-il anglais et rappeler l'époque où une couleur nationale était attribuée aux voitures

de course, fait un peu peur. La peur de rencontrer des difficultés le jour où on cherchera à revendre sa chère bagnole. Par prudence, les clients préfèrent se réfugier du côté des valeurs supposées sûres. Celles qui à défaut de susciter une franche adhésion ne génèrent aucun rejet. Mettre de la couleur dans sa vie d'automobiliste : quelle drôle d'idée !

Le blanc fait presque l'unanimité à l'échelon planétaire avec une moyenne de l'ordre de 40%. Une tendance de fond qui touche de nom-

breux objets à la mode et fait loi en matière de décoration. L'automobile n'y échappe pas. Avec des différences selon les continents. En Asie, presque une voiture sur deux est blanche alors qu'en Europe seulement 28% des clients le choisissent. En fonction des marchés, certains constructeurs proposent même plusieurs nuances de blanc à leur catalogue.

Les modèles hybrides et électriques sont souvent choisis en blanc comme pour symboliser une cer-

taine pureté à défaut de pureté certaine. Sans oublier bien sûr les véhicules d'entreprise, majoritairement blanc, qu'il s'agisse des voitures ou des utilitaires légers, les fameux fourgons qu'on rencontre en France en plus grand nombre que dans les pays voisins. Il s'agit d'un choix pragmatique. Le blanc, tout au moins celui de ce type de modèle, étant une teinte basique de série ne fait pas partie d'une option renchérissant le prix d'achat. Et puis, cela facilite la revente.

Derrière le blanc, on trouve le noir qui séduit 17% des automobilistes dans le monde. On lui associe une certaine sophistication, même si c'est moins vrai qu'il y a 25 ans. Suit de près le gris ou plutôt les gris avec 13% du total et l'argent (8%) qu'on peut ranger dans le même camp. 50 nuances de gris qui dominent sur le marché européen avec 30% du total. Si on additionne le blanc, le noir et l'ensemble des gris et argent, on arrive à 78%. Près de quatre voitures sur cinq circulant dans le monde affichent des couleurs pas franchement folichonnes.

UN CHOIX DE COULEURS DE PLUS EN PLUS RESTREINT

Avec 8%, le bleu rallie autant de suffrages que l'argent alors que le rouge séduit 6% des acheteurs. Le marron, souvent associé à la nature et à l'écologie, rencontre un très relatif intérêt depuis quelques années avec 2%. Les autres teintes ne sont

choisies que par 1% au maximum : c'est le cas de l'or, des jaunes, beiges, oranges, violets ou des verts mal-aimés qui se partagent seulement 6% du marché planétaire.

Cela explique que la plupart des marques ont réduit au fil du temps l'étendue de leur palette chromatique pour la limiter à moins de dix couleurs, ne laissant au maximum que deux ou trois teintes sortant plus ou moins du rang. En y ajoutant une couleur de « lancement », souvent plus aguicheuse à l'image du jaune particulier de la récente 208 ou mieux encore vert métallisé de la nouvelle 308. Quand un nouveau modèle débarque sur le marché, le choix d'une teinte sortant de la grisaille permet de la rendre plus visible. Notamment dans les publicités.

Le manque d'originalité dans le choix des teintes des voitures est d'autant plus regrettable que les peintures ont fait d'énormes progrès technologiques avec des procédés industriels permettant d'obtenir de subtils reflets avec des couleurs changeant en fonction de la lumière. C'est vrai pour les blancs, gris ou noirs mais c'est encore davantage perceptible avec des oranges, bleus, jaunes ou verts. Pour les distributeurs, peu importe, la plus belle couleur d'une voiture est celle qui se vend le mieux. Et qui se revend le plus facilement ensuite.

DOMINIQUE MAREE

Alpine A110 Légende GT : comme son nom l'indique

Version exclusive limitée à seulement 300 unités, elle combine les performances de la A110S avec le confort des modèles classiques pour proposer le meilleur des deux mondes.

300 exemplaires pour l'Europe : pas un de plus ! Alpine joue la carte de l'exclusivité pour l'Alpine A110 Légende GT. Une façon de susciter l'envie alors même que les ventes de la berlinette française connaissent un sérieux coup de mou après un début de carrière à succès. Les séries limitées exclusives, on le sait, deviennent vite des modèles « collectors » recherchés par les amateurs.

En position centrale arrière, on retrouve le quatre cylindres 1,8l turbo dans sa version la plus performante : 292ch, un couple de 320 Nm disponible de 2000 à 6400tr/mn, promettant des accélérations d'exception grâce à un poids contenu de seulement 1134kg :

0 à 100km/h en 4,4 secondes et un km départ arrêté effectué en moins de 23 secondes. Des chiffres éloquentes. Le tout avec une transmission à double embrayage à 7 rapports. Qu'importe si le surplus de puissance de la motorisation S est surtout perceptible à régime élevé, le résultat est là. Avec en complément, pour que l'efficacité et le plaisir soient sans réserve : le système de freinage hautes performances avec les étriers en alu et les disques de 320mm, les jantes en alliage de 18 pouces (215/40 à l'avant, 245/40 à l'arrière) et l'échappement sport. A bord, cette Légende GT 2021 se distingue par une sellerie cuir brun ambré (ou noir) habillant les baquets Confort

Sabelt et les contre-portes, un ciel de toit en microfibre, des inserts en carbone brillant tramé d'un fil cuivré justifiant son appellation Grand Tourisme.

L'Alpine A110 Légende GT est proposée dans une teinte extérieure inédite, argent mercure mat. A moins que les clients ne la préfèrent en Bleu Abysses, plus classique. Logos Alpine or pâle, jantes diamantées au travers desquelles on distingue les étriers de frein couleur or, blocs feux arrière translucides à LED...Réservation en ligne via l'application Alpine.

À partir de 71 600€.

D.M



Melaine du Merle. Œuvrant depuis huit ans dans des châteaux de villégiature du Maine-et-Loire, Melaine du Merle, 33 ans, passionné par le patrimoine, est le nouveau directeur du « Géant » de Sedan.

La vie de château



Melaine du Merle est le nouveau directeur du château de Sedan.

Fils d'un ingénieur informaticien chez IBM, pour qui son père a travaillé dans différentes villes françaises, Melaine du Merle a vécu sa jeunesse à Tarbes, Pau, Toulouse, Saint-Nazaire, Brest et Rennes. « Jusqu'à l'âge de 19 ans, j'ai beaucoup bougé au point de fréquenter huit établissements scolaires. Sans le vouloir, j'ai donc vite été dans le tourisme », s'amuse-t-il.

Après avoir obtenu son bac STG au lycée Jeanne d'Arc de Rennes, il ne sait pas quoi faire comme étude et part avec son sac à dos en Irlande, dans un pays celtique se rapprochant de la Bretagne, « là où j'ai développé de manière tout à fait inconsciente ma passion pour la valorisation du patrimoine et les vieilles pierres ».

L'IRLANDE, LES ÉTUDES ET LES STAGES

À Dublin, durant huit mois, il améliore son anglais en travaillant dans une épicerie fine et un supermarché. « Ce fut ma première vision du monde du travail. J'ai appris la rigueur, l'organisation et le sens du devoir, ce qui m'a servi par la suite. Une manière aussi de m'affranchir et de sortir de mes

habitudes ». De retour en France, il entreprend de 2008 à 2013 des études supérieures de management du patrimoine à l'université d'Angers.

Outre la particularité d'être le plus vieil établissement français et d'avoir créé il y a 50 ans l'école supérieure de tourisme et d'hôtellerie, cette université abrite une annexe entièrement dédiée au patrimoine à Saumur. Dans le plus grand pôle européen des différents métiers du tourisme, un endroit très professionnalisant, Melaine apprend durant cinq ans tout ce qui touche à l'histoire de l'art, l'ar-

chitectures françaises et européennes. J'ai fait mes armes au service public du château de Fontainebleau, au musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg au bord de la Neva dans le plus grand musée du monde par l'étendue de sa collection puis à la Banque de France où j'étais chargé de communication et du mécénat à la Cité de l'économie, magnifique hôtel particulier du XVI^e arrondissement de Paris, classé monument historique. Ce parcours s'est terminé à l'Abbaye Royale de Fontevraud. Pour moi, qui voulais un jour gérer un site, ce fut très enrichissant ».

« C'est génial et passionnant de pouvoir travailler dans de tels cadres et de servir l'intérêt général. »

chitecture, l'iconographie religieuse et aussi le management à travers l'économie, la gestion et le droit. De quoi disposer d'un bagage solide après avoir décroché licence et master 2.

La première moitié de l'année était consacrée à la théorie, l'autre à des stages. « J'ai effectué cinq sessions de trois à six mois dans de grandes struc-

LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE

Melaine du Merle n'aura pas le temps de travailler son mémoire. Il est recruté au pied levé et par le biais d'un ancien professeur d'université comme responsable de site au château de Brézé, propriété privée située au sud de Saumur (Maine-et-Loire). « Pour moi qui sortais tout juste de mes études,

c'était un beau challenge car cet endroit très fréquenté attirait 100 000 visiteurs par an ». Après cette brève expérience d'un an, il est embauché en 2013 au Château du Plessis-Bourré au nord d'Angers pour occuper la mission de directeur. « Datant de la fin du Moyen-Âge et du début de la renaissance, donc très connu des architectes, ce château est aussi très prisé des cinéphiles. Il a servi de décor à de nombreux films, dont « Peau d'âne », « Le bossu », « Fanfan la Tulipe » et « La princesse de Montpensier ». C'était un des axes de développement de l'endroit. Beaucoup de « Secrets d'histoires », émission TV de Stéphane Bern, furent filmées ici pour des scènes d'évocation historique. Ce fut intéressant pour moi de découvrir cette facette ».

Après ce passage de six ans restant un bon souvenir, Melaine est approché par le directeur général de la société Alfran, lauréate de l'appel d'offres concernant la délégation de service public du château-fort de Sedan, et accepte un nouveau défi en devenant le directeur du « géant » des Ardennes.

« La première fois que je l'ai vu, il m'a paru irréal. Ce château impressionnant a un destin très étonnant. À l'origine, c'est juste une petite annexe un peu fortifiée de l'abbaye de Mouzon qui, par le biais du Seigneur de La Marck, au début du XV^e siècle (1424), va vite grossir. L'héritier de cette petite seigneurie a mesuré l'intérêt stratégique de l'emplacement pour ériger un donjon et plusieurs autres fortifications. Le château qui servait aussi de garnison devient ensuite le plus grand d'Europe avec ses 35 000 m² de superficie ».

UNE ANIMATION PAR MOIS

À la tête d'une équipe de dix salariés dont une médiatrice récemment recrutée, le natif de Brest s'attelle à redonner vie à ce lieu.

« On a l'objectif contractuel de passer de 60 000 à 100 000 visiteurs d'ici 2028. Je pense arriver à ce chiffre dès 2024. Pour cela, on va développer les événements emblématiques qui ont un fort rayonnement sur le territoire comme le festival médiéval (15 000 spectateurs), les tournois de chevalerie et l'exposition Playmobil. Tout en créant d'autres animations familiales. On veut arriver à un rythme d'une organisation par mois dès 2022. C'est le levier principal pour attirer plus de monde ».

Dès juillet, le château abritera dans un bastion un Escape Game unique en France avec une succession de pièces où il faudra arriver à rentrer et sortir. D'autres one shot sont programmés au fil des mois : la chasse aux œufs à Pâques, la reconstitution du départ de Guillaume de La Marck à Liège en juillet, des visites nocturnes et théâtralisées aux flambeaux, un événement sur la Renaissance, « La nuit des

châteaux » en octobre, « Le château des sorciers » façon Harry Potter à la Toussaint, la création d'un village en pain d'épices à Noël et une exposition de maquettes type Warner.

Sans oublier un travail de fond sur l'amélioration des parcours de visites nécessitant une remise en place scénographique avec l'appui d'un ancien expert du Puy-du-Fou, Raphaël Daguet. « Nous voulons aboutir à une véritable attraction patrimoniale avec l'idée que les gens qui sortent d'ici aient appris des choses historiques tout en se disant « C'était génial, on a passé un super après-midi ». Avec l'envie de partager cette expérience avec leurs proches ». Dès 2021, deux catapultes et des campements médiévaux avec de belles tentes colorées et leurs blasons seront installés sur les terrasses extérieures du château. En juillet 2022, ce sont les intérieurs de château qui devraient être achevés. « On prévoit d' étoffer la boutique avec des références terroirs et le café « La Marck » qui ont une bonne marge de progression. De créer une cave à vins dans les sous-sols et de lancer un créneau gastronomique pour attirer un public belge et hollandais ». « Il y a ici un gros potentiel touristique à exploiter », souligne Melaine du Merle, récemment nommé par la Région Grand Est responsable de la filière tourisme, mémoire et patrimoine.

PASCAL REMY

1988

Naissance le 21 août à Brest.

2007

Départ pour l'Irlande après l'obtention de son baccalauréat.

2011

Après ses études en management du patrimoine, il effectue un stage en licence 3 au Musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg.

2014

Intègre l'effectif du Château du Plessis-Bourré et est administrateur de l'association des châteaux de la Loire.

2020

Le 19 octobre, il est nommé directeur du château-fort de Sedan.